This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

PRÉCIS HISTORIQUE

SUR LA COLONIE FRANÇAISE

AU GOAZACOALCOS

(MEXIQUE);

AVEC LA RÉFUTATION

DES PROSPECTUS PUBLIÉS PAR MM. LAISNÉ DE VILLEVÊQUE, GIORDAN, BARADÈRE;

SUIVI

DE PLUSIEURS LETTRES AUTOGRAPHES DE MM. LAISNÉ ET GIORDAN, ET D'UNE ÉPITRE EN VERS A M. LAISNÉ DE VILLEVÊQUE.

PAR M. HYPPOLITE MANSION.

LONDRES,

IMPRIMERIE DE DAVIDSON ET FILS.

1831.

Ex Libris

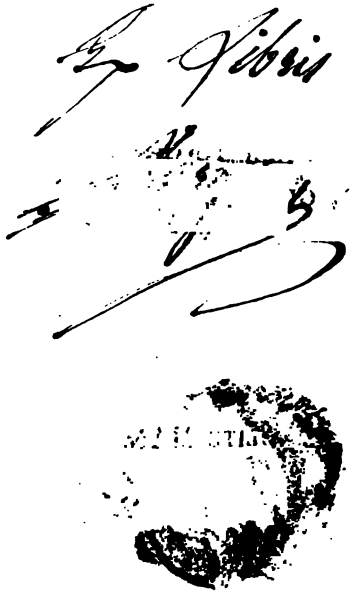

Veracruz, 28 Janvier 1831.

A Monsieur CARRÈRE, *Vice-Consul de France à Veracruz.*

MONSIEUR LE VICE-CONSUL,

Un cri de douleur, parti du sein de trois cent quarante familles désolées, n'a pu se faire entendre de M. Cochelet, consul général de France à Mexico. Vous avez pris l'initiative dans cette déplorable circonstance, comme vous la prîtes lorsqu'il s'agit d'arborer l'étendard de la liberté dans le port de Veracruz; et vous montrant supérieur à des hommes qui, par la hauteur de leur place, pouvaient et devaient plus, vous avez soulagé de vos propres deniers vos concitoyens souffrans, vous avez sauvé la vie à un grand nombre. Un dévouement si noble, une conduite si généreuse, un désintéressement si rare, sont au-dessus de tout éloge.

Mais la reconnaissance a ses droits aussi : mes compatriotes ont béni votre nom, et le béniront sans doute tant qu'ils auront un souffle de vie. Vous avez rendu des fils, des frères, à des familles qui sans vous ne les auraient jamais revus. Ils se joignent à moi pour vous offrir cette histoire de leurs malheurs. Elle vous est dédiée : puisse,

Monsieur le vice-consul, ce public hommage vous être agréable ; il vous est du.

Recevez, Monsieur le vice-consul, l'expression de notre profond respect.

HYPPOLITE MANSION ;

ROUSSIN ; BEDAUMINE ; DAMIENS ; ROUZEAU ; J. LEGROS ; BEHRINGER ; L. ARNAUD ; NACHON ; CREPEL ; FOURÉ ; BULTET ; HUARD ; DEBIAT ; MONT-ROBERT ; F. BRÉMOND ; E. LACROIX ; DROZ ; B. REY ; LECOURT DE BILLOT ; WURTHEIMBER ; BORRA ; DELBOSSE ; J.-B. CHARLES ; HAGUENIER ; F. VERGUS ; TARCIS ; J. WILLNER ; COTTE ; JEUDRY ; DUVERNEY ; MASSE ; AUGROS ; TISSERON ; DE NONAC ; BOURGEOIS ; BEAUVAIS ; LOUISE BOSSENTE ; BEAUREGARD ; BARDON ; GODEFROY aîné ; GODEFROY jeune ; VILLERS fils ; JUL. VERON ; ANT. DEGRES ; GOUINAUD ; RAYMOND ; OULIS ; H. BERNARD ; MEYEAR ; LEGUÉ ; colons actuellement à Veracruz.

VICE-CONSULAT DE FRANCE
A VERACRUZ.

Veracruz, le 29 Janvier 1831.

A Monsieur MANSION, *homme de lettre à Veracruz.*

MONSIEUR,

J'ai reçu le manuscrit que vous avez bien voulu me faire l'honneur de m'envoyer le 28 du courant.

Je suis sensible, Monsieur, à l'hommage que vous m'adressez au nom de vos compatriotes et au vôtre en particulier. Je me fais un plaisir de louer votre zèle; je ne puis que vous engager à publier votre écrit, comme vous paraissez en avoir l'intention, et préalablement j'en ferai passer une copie à Son Excellence Monsieur le Ministre des affaires étrangères pour qu'il en prenne connaissance.

Je vous serais obligé de me faire connaître les nouveaux renseignemens qui vous parviendraient, persuadé que je suis de l'exactitude que vous mettriez à me faire connaître la vérité.

Vos compatriotes m'avaient déjà confirmé ces faits, et c'est avec douleur que je les ai vu se reproduire par votre plume.

Je vous serais obligé aussi, Monsieur, de déposer au

vice-consulat les originaux des lettres citées dans votre ouvrage ; je vous en ferai délivrer une copie conforme.

Veuillez de nouveau, Monsieur, recevoir mes remercîmens, et agréer l'assurance de ma considération très-distinguée.

Le vice-consul de France,

Signé FELICIEN CARRÈRE.

Depuis un an trois navires ont quitté la France pour se rendre au Mexique, dans le fleuve Goazacoalcos.

Le premier de ces navires, *l'Amérique*, capitaine Fourré (français), partit du Hâvre le 27 Novembre 1829, emmenant cent trois passagers.

Le second navire, *l'Hercule*, capitaine Chasz (américain), partit aussi du Hâvre le 2 Mars 1830, ayant à son bord cent quarante-deux voyageurs.

Enfin, le troisième navire, *la Diane*, capitaine Maugendre (français), sortit du même port le 2 Juin de la même année, chargé de quatre-vingt-trois personnes.

Des familles sont intéressées à connaître l'histoire de ces passagers, partis de France pour aller établir une colonie dans une concession de terrain dont la direction était confiée par le gouvernement mexicain à deux Français, MM. Laisné de Villevêque, membre et questeur de la Chambre des députés de France, résidant à Paris, et Giordan, désigné comme négociant, actuellement à Paris, mais dont le domicile est élu à Minatitlan, hameau indien, situé au Mexique, sur la rive gauche du Goazacoalcos.

Beaucoup de ces familles n'auront de nouvelles d'un frère, d'un fils ou d'un époux, que par notre relation; la mort et l'isolement n'ayant pas permis à quelques-uns de leur faire connaître leur sort, c'est un devoir pour nous de les en instruire. Après les familles et les amis des émigrés, que nous désignerons sous le nom générique de *Colons*, nous pensons que le public sera curieux d'apprendre des détails qui lui feront connaître à quelle va-

leur la cupidité et l'ignorance estiment la vie des hommes, et comment, dans le 19.me siècle, au milieu des grandes actions d'un peuple généreux, des faits isolés et inouis conservent un caractère de barbarie qui, sans la renommée, ferait douter de sa gloire.

Nous qui écrivons ce Précis, nous avons assisté au spectacle des méfaits et des crimes du gouvernement tombé sous le fer citoyen. Quand nous gémissions de la misère publique, nous avons élevé notre faible voix, et nous avons cherché des améliorations [1]. Quelques journaux ont publié nos opinions dont la franchise ne pouvait être suspecte. Etranger aux grands coups de Juillet 1830, nous avons été témoin d'autres événemens : nous les publions avec la même franchise que nous avons montré et que nous montrerons toujours lorsqu'il s'agira du bien général.

Trois cent quarante Français ont quitté leur belle patrie pour aller chercher la misère et la mort où les livraient des hommes dans lesquels ils avaient cru devoir mettre une confiance aveugle : les faits sont exacts, l'opinion jugera.

[1] Essai sur l'extinction de la mendicité en France, 1829.

COLONIE FRANÇAISE DU GOAZACOALCOS.

PREMIÈRE PARTIE.

PRÉCIS HISTORIQUE.[1]

Depuis long-temps la France gémissait sous un pouvoir tyrannique dont l'influence désastreuse s'étendait sur toutes les classes de la société.

[1] C'est à l'instante prière de mes infortunés compatriotes que j'ai cédé en écrivant ce précis de leurs malheurs et les notes qui sont à la suite, en réponse aux prospectus publiés par les coupables entrepreneurs de la colonisation.

Si cette affaire n'eût été personnelle qu'à moi, j'eusse gardé le silence, dévorant en mon cœur le chagrin que m'aurait causé la perfidie dont j'aurais été victime, m'en remettant à la Providence. Mais on a vu mes larmes et mon indignation, on a jugé de mon cœur, et mes compatriotes ont réclamé mon entier dévouement. Ils m'ont apporté le spectacle de leurs misères, de leurs souffrances, ils m'ont fait entendre leurs regrets et leur désespoir. Ils ont cru que je pourrais éclairer la justice des hommes sur ce qui s'est passé contre eux et par eux. Ceux qui

Les arts, le commerce étaient négligés et découragés, les journaliers sans ouvrage et sans pain, les agriculteurs sans agriculture, les petits commerçans sans espoir, les jeunes gens sans avenir et pleins de défiance.

Tout-à-coup un de ces projets gigantesques, dont la conception semble incroyable, éveille l'énergie ou secoue l'apathie de quelques Français las de leur nullité, de leur sort incertain, ou de leur lutte continuelle avec la fortune.

Des richesses immenses leur sont promises; on parle de l'Amérique; un nom, respecté jusqu'alors, est à la tête d'une compagnie qui veut

mouraient sous mes yeux me demandaient de les venger; ceux qui survivaient, semblaient, par leurs énergiques exhortations, m'imposer la loi de remplir une tâche que tous auraient voulu pouvoir prendre en ma place. Comment n'aurais-je pas répondu à cette confiance de mes compatriotes? N'ai-je pas assisté à tous leurs maux? Ce devoir pour moi fut sacré, j'ai du le remplir.

Je sais que les personnages contre lesquels je plaide ont des amis qui embrasseront leur cause. Elle est bien laide pourtant. Les armes qu'ils emploiront contre moi s'émousseront contre ma conscience. Si la justice, la loi, ont besoin de ma personne, je suis prêt à me rendre en France, des intérêts d'ailleurs m'y appellent: victime aussi d'un projet qui me promettait un avenir que je croyais immense, et dont j'avais besoin, j'ai cédé à mes illusions et à des conseils que j'aurais du repousser. Je suis jeune, le temps et le courage sont de grands maîtres.

Je n'ai prétendu tirer aucune vengeance personnelle, je le

exploiter des terrains dont la fertilité et la beauté du climat où ils sont situés sont annoncés comme des prodiges. Des prospectus sont publiés.

M. Laisné de Villevêque ouvre le palais qu'il habite à quiconque veut le consulter sur une affaire à laquelle il prend une première part. Il reçoit chez lui des fabricans, des marchands, des artisans tailleurs, cordonniers, chapeliers, des ouvriers charpentiers, maçons, des laboureurs; enfin quiconque et indistinctement est dans l'intention d'émigrer au Goazacoalcos.

Le nom de M. Laisné de Villevêque est connu.

déclare à la face de Dieu, que je respecte plus que ne le font les hommes qui ont envoyé à une mort presque certaine trois cent quarante malheureux, et qui, non satisfaits de cette monstruosité, préparent de nouvelles victimes.

Je n'ai pas du non plus garder l'anonyme; je sais qu'une accusation impose une responsabilité, et je la prends toute entière. J'attache trop de prix à la vérité et à la confiance que m'ont témoignée mes compagnons d'infortune, pour la redouter un instant. Cette confiance paye grandement le sacrifice que je fais de mon amour-propre en publiant un écrit, qui reste incorrect faute de temps. Les nouvelles de France qui annoncent quatre nouvelles expéditions pour ces côtes empestées, exigent que je me hâte; le paquebot qui part pour Bordeaux me laisse à peine le temps de relire ce que j'ai écrit. Mais ce Mémoire doit voir le jour pour arrêter les projets que des hommes criminels auraient encore l'intention de faire naître et exécuter. Je ne puis pas en surveiller l'impression. Je prie mes lecteurs de me pardonner les négligences de mon style en faveur de la véracité des faits, de mes intentions, de mon mandat.

Ce citoyen-négociant, membre et questeur de la Chambre des députés, entouré de considération, fut pour les hommes habitués quelque peu aux affaires une garantie suffisante; pour les ouvriers, les cultivateurs, ce fut un oracle.

Le prestige d'un palais où n'entrent point journellement les hommes de la campagne et les artisans, éblouit le plus grand nombre en affermissant sa crédulité. Des prospectus, communiqués à des hommes inhabiles à supposer qu'une peinture si authentiquement publiée pût n'être point faite d'après nature, les décidèrent bientôt. D'autres, qui au seul nom d'Amérique se rappelaient les oncles de théâtre revenant toujours avec des millions marier leurs neveux ou relever la fortune de leurs frères, ne furent pas difficiles à séduire. Enfin, les paroles entraînantes d'un vieillard, M. Laisné de Villevêque, qui dans les réunions provoquées par lui et chez lui montrait, sur le bord de la tombe, le désir de suivre immédiatement avec sa famille l'élan qu'il faisait prendre; tout, disons-nous, concourait à fasciner les yeux.

Une première expédition part de France, elle fait naufrage à la barre même du fleuve.

Cependant un journaliste s'adresse au public, il veut l'éclairer et sauver des citoyens utiles, exaspérés par les séduisantes promesses des ex-

plorateurs. Un homme, revêtu d'un caractère sacré et d'un titre respectable, dont cependant les qualités morales sont ignorées en France, se joint à M. Laisné de Villevêque ; il lui adresse une lettre qui devient elle-même un prospectus. Le nom de M. Baradère, abbé et chanoine titulaire de Tarbes, devient bientôt un palladium contre la crainte : les conseils du journaliste ne sont plus entendus ; on insinue qu'ils sont l'effet de la malveillance, ils sont méprisés. M. Baradère arrive récemment du Mexique, il se dit antiquaire, et dès-lors il est cru savant et de bonne foi. M. Baradère a vu M. Giordan au Mexique ; il en parle avec réserve, il est vrai, mais il en parle, ainsi que les prospectus, comme d'un négociant estimable, entouré de considération et d'amis puissans. Il se tait sur les mensonges flatteurs et insinuans qui sont écrits à son égard, c'était les avouer. La confiance s'affermit, une seconde expédition se met en route, le navire échoue encore à la barre. Une troisième arriva bientôt après. L'élan une fois donné pouvait n'avoir point de bornes. Aujourd'hui on parle de quatre autres expéditions prêtes à partir, on assure qu'une d'elles est déjà en mer. Mais n'anticipons point sur les faits, et suivons les trois premières expéditions dans l'histoire de leurs malheurs.

Lorsqu'il est en vue du Goazacoalcos, M. Fourré, capitaine du navire l'*Amérique*, envoie un canot à terre pour s'assurer si ce fleuve est bien le point de débarquement. Sur l'affirmative, on demande un pilote. Il n'y en a point, répond le commandant du fort; un Mexicain, ex-corsaire, Don Salomon, se présente en cette qualité; il assure qu'il connaît la barre et qu'il entrera sans danger: il prend le commandement, cinq minutes après le navire était échoué. Les colons passent à bord une nuit dans des angoisses terribles, que des naufragés seuls peuvent concevoir. Le navire, jeté á la droite du fleuve dans le petit canal de la passe, talonnait avec violence et menaçait à chaque instant d'être englouti.

Le lendemain, dès la pointe du jour, la chaloupe du capitaine est mise à l'eau pour conduire à terre les enfans et les femmes. Ce débarquement effectué, les passagers s'occupent de délester le navire, et après des efforts et un travail opiniâtre parviennent dès le lendemain à le remettre à flot. Pendant ce travail, le Mexicain qui avait servi de pilote rassurait les passagers, et les encouragait par des promesses. Nous entrerons dans la passe, disait-il, je réponds du reste; mais en vain, il essaya de passer, le navire échoua de nouveau à la gauche du fleuve.

Les câbles des ancres ayant rompu pendant la nuit, il fut jeté à la côte, très-haut sur le banc de sable.

Donner le détail des travaux inouis que firent les colons pour décharger le navire, serait une tâche difficile. Le dévouement le plus honorable de la part des ouvriers aux énergiques exhortations de leurs maîtres achevèrent le déchargement en peu de temps, mais non pas sans des pertes considérables. Une voie d'eau s'étant faite, la plus grande partie des provisions de bouche furent avariées, les ustensiles de toute espèce et les outils précieux, tels que soufflets de forge, limes, scies, rouages de machines, furent mouillés, et couverts d'une rouille très-rapidement destructive dans un climat où les instrumens de mathématiques les plus soignés et les plus hermétiquement fermés n'en sont pas exempts.

M. Giordan avait été averti depuis plusieurs jours, par les autorités de Minatitlan où il résidait, qu'un navire louvoyait depuis trois jours, que sans doute il était celui dont il parlait depuis quelque temps, qu'il annonçait venir de la part de M. Laisné de Villevêque, et dont il avait déjà désigné les passagers par leurs professions et qualités. Après des difficultés nombreuses, des refus formels de se rendre à la barre sans être préalablement demandé par les

colons, M. Giordan reçut enfin une invitation de leur part et partit de Minatitlan. A son arrivée, les colons l'entourèrent. Chacun voyait en lui un père, un protecteur, un soutien qui allait diriger leurs travaux, leur avenir. La perte du navire ne leur semblait que l'effet de l'impéritie du pilote. L'espoir, le courage, qui ne les avaient pas abandonnés un seul instant furent tout-à-coup frappés mortellement. Je suis étonné de votre arrivée, leur dit M. Giordan, je n'ai reçu aucune nouvelle de France qui m'annonçât votre voyage, et je ne vous vois pas avec plaisir.

M. Giordan, ne se souvenant plus des refus qu'il avait fait pendant trois jours de descendre à la plage, blâme l'empressement que les colons ont mis à vouloir passer la barre. Il assure avec une sorte de conviction, que s'il eût été présent le naufrage n'eût pas eu lieu; car, dit-il, j'aurais donné au capitaine et au pratique-pilote des conseils et des renseignemens si positifs, qu'ils auraient entré droit comme dans un four; il y a ici plus d'eau qu'il n'en faut. Si M. Giordan avait la conviction que sa présence était indispensable ou seulement utile, pourquoi donc cette opiniâtreté à ne pas faire son devoir? M. Giordan a donc par ses aveux le naufrage du navire l'*Amérique* à se reprocher. Qu'il explique, s'il peut, les inconséquences de sa

conduite, et qu'il fasse accorder les contradictions continuelles dont il s'environne.

Dans une conversation très-animée, où M.me Giordan cherche à reverser toutes les fautes sur M. Laisné de Villevêque, elle avoue que ce dernier ne donna pas avis à son mari du départ du premier convoi, ce qui avait du piquer l'amour-propre de M. Giordan; que cependant il avait su la nouvelle des préparatifs de cette expédition par ses amis, et particulièrement par un M. Michel.

Plus tard, dans une conversation très-vive que l'un des colons eut avec M. Giordan en présence du jeune et honorable vice-consul de France à la Veracruz, il soutient que M. Laisné a fait justement l'opposé de ce qu'il aurait du faire, selon ses pouvoirs comme concessionnaire, et selon la raison comme homme doué de quelque charité chrétienne. Combien, dit M. Giordan, ai-je dû être surpris quand je reçus la nouvelle par mes amis de France et par M. Laisné de Villevêque, qu'au lieu des fonds et des ouvriers que je lui demandais pour la grande compagnie, ce n'étaient que des concessionnaires particuliers qui faisaient voile pour les concessions. Je prévis avec douleur que tous seraient victimes de l'impéritie de M. Laisné, de son opiniâtreté à ne pas vouloir me comprendre au-

dessus de lui, en ces affaires, moi qui les combine sur les lieux, et j'eus au moins la consolation de me dire avec conviction : S'ils sont malheureux, s'ils sont ruinés, s'ils meurent, ce ne sera pas ma faute.

Ainsi, M. Giordan, vous étiez donc averti de l'arrivée du premier navire ; c'est à un amour-propre pitoyable que vous avez cédé : vous vouliez que ces hommes, dont vous saviez la position désastreuse dans toute son étendue, vous fissent encore des soumissions respectueuses, vous avez réussi ; on vous a supplié par une ambassade de venir honorer de votre présence l'entrée du navire dans vos belles propriétés. Vous êtes descendu avec le cœur gonflé de suffisance et d'un orgueil coupable, on s'est incliné devant vous.... vous méritiez d'être brisé comme une idole sans puissance !.... Le navire était perdu.

Après avoir réuni sur la plage tous les objets qu'ils purent sauver, les colons se procurèrent à grands frais des pirogues pour remonter jusqu'à Minatitlan où résidait M. Giordan ; mais la douane intervient, elle a besoin d'écrire au gouvernement pour savoir si c'est à la barre même ou à Minatitlan que devront se payer les droits. Payer des droits ! s'écrient alors les colons, mais nous espérons bien n'en point payer : n'avons-nous pas la certitude par les prospectus, par

nos actes, par la parole de M. Laisné de Villevêque, que ce qui sera à l'usage et dans l'intérêt de la colonie sera affranchi des droits de douane à l'introduction pendant six ans? Nous n'apportons aucun article de commerce, nous n'avons avec nous que ce qui est indispensable à l'usage de notre colonie, et nous réclamons l'exécution de ce qui nous a été si authentiquement promis. Je désire, répondit l'administrateur de la douane, que cette faveur vous soit accordée; mais n'ayant aucune instruction à ce sujet, je ne puis qu'en écrire au gouvernement et attendre ses ordres. Les colons manifestent leur mécontentement de ce que les employés ne connaissent pas mieux les ordonnances qui les concernent. M. Giordan feint de s'en étonner aussi; il ne conçoit pas que le gouvernement ait négligé de donner des ordres à ce sujet; mais, dit-il, les colons ne doivent avoir aucune crainte, je vais écrire au gouverneur de l'état de Veracruz, *qui est mon ami*, et j'obtiendrai l'ordre d'exemption courrier par courrier.

Les colons font alors des dispositions pour rester quelques jours à la barre; ils dressent des tentes, les uns avec des voiles que leur prête le capitaine Fourré, d'autres avec des feuillages; ils restent campés sur la plage pendant un mois, et là ils consomment inutilement une

partie du peu de vivres qui n'avaient point été avariés.

On leur annonce que l'état de Veracruz soumettra leur réclamation au gouvernement fédéral, que peut-être cette affaire devra passer au congrès, mais que préalablement ils auront à payer les droits, et qu'on les percevra à Minatitlan. Ainsi s'expliqua la phrase du prospectus qui annonce comme certaine une faveur que le gouvernement n'a fait que promettre. MM. Laisné de Villevêque et Giordan avaient lu l'acte mexicain, et l'avaient traduit comme ils ont traduit les observations qu'ils ont fait ou fait faire, comme ils traduisent leur conscience.

Les colons montent à grands frais à Minatitlan dans des pirogues louées aux Indiens; ils espéraient trouver en arrivant l'établissement annoncé par M. Laisné de Villevêque, des maisons pour les recevoir. Ils sont encore obligés de débarquer sur la plage. Leurs femmes et leurs enfans, fatigués de leur séjour à la barre, sont provisoirement entassés dans une seule case cédée par M. Giordan; quelques Indiens en reçoivent chez eux, et le reste est obligé de louer des cases construites avec des roseaux et des palmes, ouvertes de tous côtés, malpropres et enfumées, qu'ils payent jusqu'à 30 et 40 fr. par mois.

Les sacrifices inattendus qu'ils furent obligés de faire pour payer la douane, les pirogues, les cases, commencèrent une ruine où M. Giordan n'apporta aucun remède; il dressa une table d'hôte, qu'il fit payer avec usure à ceux qui s'étaient procuré quelque argent, et qu'il refusa à ceux qui n'en avaient point.

Sur l'avis de M. Laisné de Villevêque, la plupart des colons étaient partis sans argent; quelques-uns, dans l'intention de réaliser des fonds plus considérables, manifestèrent l'intention d'attendre le départ d'un prochain navire, ils en furent dissuadés. L'argent dans ce pays vous sera totalement inutile, leur dit M. Laisné de Villevêque, changez-le ici en ustensiles, en outils de fer, leur valeur triplera dans le pays si vous êtes dans l'intention de vous en défaire. C'est justement le diminutif qui a triplé, et un objet de 15 et 20 francs se vendait à peine 5 fr. Les outils de fer ne sont point en usage parmi les Indiens; ils n'emploient, pour toute espèce de travaux, qu'un mauvais sabre en fer qu'ils nomment *machete*, et dont ils se servent avec une adresse merveilleuse; la chaleur du climat et la routine ne leur permettent pas d'en employer d'autres.

Ne pouvant se défaire de leurs bouteilles d'outils, les colons furent forcés de vendre leur linge

de corps, ou de laisser à la douane des garanties suffisantes; beaucoup préférèrent ce dernier parti. Ils s'en repentirent dans la suite, car ayant déposé des caisses d'une valeur considérable, ils furent obligés d'en faire la renonciation au douanier. Si M. Giordan eût eu de l'honneur, s'il eût eu quelque puissance, des amis, ou quelque crédit, n'aurait-il pu faire exempter les colons de ce droit, ou en répondre lui-même? N'était-ce pas son associé, M. Laisné de Villevêque, qui avait induit en erreur des hommes qui voyaient une sorte de sécurité dans le caractère dont M. Giordan est dépeint dans le prospectus? Qu'a-t-il fait? Je m'engagerai à répondre pour vous, dit-il aux colons, et les caisses vous seront rendues; cependant remettez vos passeports à la douane, et venez signer la déclaration que j'ai écrite pour vous des objets que vous entrez. Ce qu'avait écrit M. Giordan était en langue espagnole que les colons n'entendaient pas; ils eurent confiance, et ils signèrent... l'engagement de payer eux-mêmes, dans le cas où M. Giordan ne payerait pas! C'étaient les colons qui soutenaient la signature de M. Giordan, au lieu que ce fût lui qui répondît d'eux. Aussi éprouvèrent-ils des difficultés lorsqu'ils voulurent quitter Minatitlan, et qu'on leur refusa leurs passeports en vertu de l'acte signé. Quel air de protection

avait pris M. Giordan ! quelle intrigue ! quelle déception !

Déjà les colons s'étaient aperçus combien M. Giordan était différent pour eux de ce qu'on l'avait annoncé. Ils l'interrogent : Où sont, disent-ils, les cent quatre-vingt mille pieds de café, de cacao, etc. que dans votre lettre du 25 Avril 1829 vous annoncez à M. Laisné de Villevêque ? M. Giordan se tait ; on le presse, on veut voir l'habile planteur qui est annoncé pour avoir présidé autrefois dans l'Inde à la manipulation de l'indigo, et qui doit aider de ses conseils et diriger les colons. M. Giordan s'explique en balbutiant. Planteur, plantation, établissement, maison pour recevoir les colons où ils doivent être bien traités, etc. : tout est mensonge, duplicité, tout est intrigue ; et pour se couvrir d'un manteau, momentanément impénétrable autant qu'il est honteux, il nie cette lettre imprimée, il assure qu'elle est supposée par M. Laisné de Villevêque.

S'il était possible un instant d'admettre qu'il y eût mal entendu entre MM. Giordan et Laisné de Villevêque, on ne pourrait point pardonner tant d'insouciance ou de précipitation à annoncer comme faites des choses qui n'étaient qu'en projet. Mais, ou M. Giordan a écrit la lettre, ou il ne l'a pas écrite. Si elle est de lui, pourquoi

la dément-il ? Si elle n'est point de M. Giordan, M. Laisné a donc sciemment fait un faux ? il a donc trompé les colons avec intention ? c'est donc un abus de confiance ? les lois le puniraient. Notre opinion n'est pas que cette lettre ait été supposée par M. Laisné, nous croyons que le style en était arrêté par avance entre les deux associés. Essayons pourtant de croire que M. Laisné ait été trompé par M. Giordan, que ce dernier lui ait effectivement annoncé qu'il s'occupait sérieusement d'une chose que M. Laisné aurait commandé de faire ; nous interrogerons alors M. Villevêque, nous lui demanderons avec quels fonds M. Giordan eût pu faire cet achat, défricher et planter : il importerait à M. Laisné de nous répondre ; il lui importerait de prouver qu'il a pu supposer que la lettre de M. Giordan concordait avec la vérité. Peut-être M. Laisné nous répondrait-il que M. Serrano, commerçant mexicain, a prêté à Veracruz quatre mille piastres à M. Giordan d'une traite sur lui M. Laisné, et que M. Giordan ne s'est point servi de cette somme comme il devait le faire ; cette excuse serait adroite, mais nous ne pourrions l'admettre. Il y a deux ans que M. Serrano a fait l'avance de cet argent : depuis, M. Laisné a du chercher à connaître l'emploi qu'en a fait M. Giordan ; au reste, ces Messieurs ne tenaient pas beaucoup à

se maintenir un crédit qu'ils annonçaient si hautement avoir, puisque la traite a été d'abord refusée faute d'acceptation, et ensuite protestée faute de payement. Quels hommes pour fonder une colonie !

Un dernier espoir restait aux colons, la fertilité du sol si hautement annoncée, fertilité sur laquelle leur fortune, leur avenir reposaient. M. Giordan affermit leur confiance, il ne dément point sa lettre du 28 Janvier 1829. Les colons demandent avec instance d'être mis en possession. Des canots sont loués à grands frais à des Indiens, on part. Chemin faisant, M. Giordan apprend aux colons qu'il lui est impossible de leur délimiter les concessions, que plus tard il les mettra en possession; il attend, dit-il, des avis de M. Laisné et du gouvernement mexicain, qui seront à l'avantage de la colonie. Il les persuade de se rendre préalablement à Sarrabia, où ils trouveront une portion de terrain déjà défrichée; il les engage à semer provisoirement un champ de maïs, pour avoir le temps de faire sans danger le défrichement de leur propre terrain; les mesures de M. Giordan et ses conseils paraissent prudens, les colons se laissent persuader. Après huit jours d'une navigation pénible, ils arrivent à Minervée où commence la concession.

Minervée [1] est à 13 lieues environ de Minatitlan en ligne droite, mais au moins à 30 lieues par les détours du fleuve. C'est ce lieu de prédilection que M. Giordan avait choisi pour fonder son premier établissement où il devait réunir tous les européens, que, selon sa noble expression, il allait *ramasser* à son passage à Veracruz. A Minervée les colons trouvèrent deux jardiniers français (*Guillon Claude* et *Arnaud François*), abandonnés, et depuis dix mois livrés à eux-mêmes. Ces hommes n'avaient encore reçu aucun salaire de M. Giordan, malgré les promesses qu'il leur avait faites, et le déplacement qu'il leur avait causé.

A son passage à Veracruz, M. Giordan s'était présenté chez le vice-consul de France, et lui avait demandé qu'il lui permît d'emmener les Français résidant alors dans cette ville, s'il y en avait toutefois qui fussent dans l'intention de le suivre. Le nom de M. Giordan était déjà connu; l'affaire avec M. Serrano avait fait du bruit dans son temps, et le vice-consul ne jugea pas convenable de donner son consentement à l'entrepreneur. Si vous les emmenez, dit-il, vous me répondez d'eux, et préalablement vous me justifierez de vos moyens pour les soutenir. En même temps, le vice-consul fit prévenir les

[1] Village composé de deux cases, dont une écroulée.

Français de ne point suivre M. Giordan sans s'être auparavant présentés au consulat. M. Giordan ne *ramassa* donc que les deux jardiniers, qui payèrent leur imprudence par les maladies et les privations de toute espèce, obligés d'être à la charge des Indiens d'Abasolotitlan (hameau voisin de Minervée), qui les nourrissaient de tortilles et de bananes. Lorsque plus tard ils descendirent à Minatitlan dans un canot loué par les colons qui n'avaient pu rester à Sarrabia, ils étaient couverts de plaies : ils voulurent intenter un procès à M. Giordan pour se faire payer les dix-huit mois de travail qu'ils firent à Minervée ; le départ pour France de ce dernier ne leur laissa point de recours.

Au lieu de ces belles cultures que les colons espéraient trouver en récompense des vicissitudes qu'ils avaient éprouvées jusqu'alors, on ne put leur montrer que quelques choux dont on n'a pu obtenir de graine, une allée de bananiers très-jeunes et sans bananes, une manière de champ de maïs d'environ vingt perches, quelques haricots, et une vingtaine de cocotiers, de quinze à dix-huit pouces de hauteur seulement, car on ne les trouve pas dans les bois, comme l'insinuent les prospectus ; ils ne sont point indigènes, et il faut les cultiver avec le plus grand soin.

Loin d'y récolter de l'orge, du blé, des légumes, des arbres fruitiers européens de toute espèce, que d'après le prospectus on devait s'attendre à trouver en plein rapport, on n'avait fait encore aucun essai pour le compte de M. Giordan ; le blé seul qu'on avait tenté n'avait pu venir en maturité. Le peu de travail des deux jardiniers français et de quelques Indiens employés par M. Giordan déconcerta les colons ; mais ils furent désolés lorsqu'ils apprirent que le terrain, qui en cet endroit est à 22 pieds au-dessus du niveau actuel du fleuve, avait été inondé l'année précédente. Les eaux avaient abattu une grande case dont ils virent les ruines ; elles avaient entraîné le peu de plantations qu'on avait faites. Quelle puissance eût pu résister à une pesanteur de vingt-cinq pieds d'inondation ! Après avoir vainement cherché le sommeil qui depuis leur départ de Minatitlan leur était disputé sur le fleuve par les moustiques, ils croyaient pouvoir prendre à Minervée un repos qui leur était si nécessaire : vain espoir ! Pendant le jour ils furent dévorés par des nuées de rodadors, espèce de moucherons presque imperceptibles, dont la piqûre est très-douloureuse et fait enfler subitement la partie piquée ; ils eurent bientôt la figure, les mains, les pieds gonflés à un tel point qu'ils ne pouvaient marcher. Pendant la

nuit les moustiques pénétraient sous les pavillons, [1] malgré les plus grands soins. Bientôt les enflures crevèrent, des plaies larges et profondes devinrent incurables pour quelques-uns qui retournèrent mourir à Minatitlan.

Tous défigurés par les piqûres des insectes, exténués de fatigue, maigris par les insomnies, sans force, et sans espoir de trouver une heure de sommeil, ils partent de Minervée, et redoublant de courage ils se dirigent vers Sarrabia ; ils cherchent partout ces nombreux cours d'eau intarissables, qui étaient annoncés, et qui promettaient de pouvoir établir des usines. Après six grandes journées ils arrivent à Sarrabia [2] sans en avoir rencontré un seul depuis Minervée. Deux rivières qui sont indiquées sur la carte n'existent pas non plus, et ils apprennent enfin que MM. Laisné et Giordan n'ont point fait lever de plans à grands frais, sur les lieux, comme ils l'annoncent au public, mais que la carte annexée au prospectus est fausse sur presque tous les points, et qu'elle a été simplement calquée sur une vieille carte espagnole que M. Giordan se procura à Mexico. C'est à plus de quarante-cinq lieues de Minatitlan qu'est situé Sarrabia. Il n'est pas possible de peindre les obs-

[1] Moustiquaires en calicot.

[2] Village de quatre cases, dont trois en ruine.

tacles que les colons eurent à vaincre pour y arriver. Ce fleuve, annoncé comme navigable et devant balancer avec orgueil des bateaux à vapeur, est couvert de troncs d'arbres à travers lesquels il leur fallut conduire des pirogues, manœuvre que les Indiens eux-mêmes font avec une extrême difficulté. Quant aux bateaux à vapeur, ils n'y pourraient point naviguer, même jusqu'à Minatitlan, sans de grandes dépenses préalables.

On conçoit que dans le Mississipi les bateaux à vapeur fassent passer sous leur quille les arbres qu'ils rencontrent et qui sont quelquefois d'une grosseur prodigieuse, parce que dans le Mississipi il y a de l'eau et les arbres cèdent. Dans le Goazacoalcos, depuis Minervée il n'y a pas plus de 18 pouces d'eau à certains endroits, de sorte que les colons furent obligés de se sortir de leurs pirogues, de les transporter à force de bras. De sorte aussi qu'un bateau, qui viendrait frapper sur ces arbres enracinés dans le sable, s'y briserait infailliblement. Il y a du remède, diront les entrepreneurs, ne peut-on pas couper ces arbres, etc.? Sans doute; mais le fleuve n'est donc point navigable, s'il ne peut que le devenir. Plus loin, 17 courans de trois et quatre pieds de chute opposèrent aux colons de nouvelles difficultés, que des hommes habitués à naviguer

peuvent seuls bien comprendre. Nous le demandons à M. Laisné, ne doit-il pas être profondément affligé de s'être laissé prendre aux perfides insinuations d'un abbé Baradère et d'un M. Giordan ! car enfin M. Laisné n'a point vu le fleuve, et M. le chanoine de Torbes ne l'a peut-être vu qu'à Minatitlan. Que M. Laisné se mette un instant à la place des colons, qu'il juge de leur douleur, de leur désespoir, lorsque chaque jour leur découvrait la profondeur du gouffre où la cupidité, l'ignorance, le crime, les précipitaient.

Cependant les colons arrivés à Sarrabia demandent à parler à M. Giordan. Il n'avait pas eu la patience de les attendre ; son canot, plus léger puisqu'il n'était point chargé et qu'il était conduit par des Indiens habitués au fleuve, était arrivé le premier. Il avait déposé à terre un colon, M. Mont-Robert, architecte, dans lequel et à juste titre les colons mirent leur confiance pour les conseils que cet homme instruit pouvait leur donner, et pour son dévouement à une cause où sa famille, ses intérêts, son avenir, étaient si intimément liés. Après lui avoir communiqué quelques idées incohérentes, M. Giordan était parti. Sans doute les moustiques, les rodadors[1], les serpens, oui, M. Baradère, les ser-

[1] Cet insecte est imperceptible.

pens n'étaient pas plus du goût de l'entrepreneur qu'ils ne sont du vôtre, comme vous nous le dites avec tant de finesse dans votre immortelle lettre à M. Laisné; et aujourd'hui M. Giordan n'aurait peut-être pas le courage de démentir en face un colon qui lui dirait : Vous avez eu la lâcheté de nous abandonner à Sarrabia au moment où votre présence devenait indispensable pour maintenir l'obéissance des ouvriers. Est-ce là la conduite qu'ordonnait la position de M. Giordan? est-ce là la conduite qu'il devait tenir envers des hommes dont un peu de bienveillance aurait désarmé la juste indignation et les aurait rendus plus courageux s'il est possible; oui, s'il est possible, car il serait criminel d'insinuer que les colons ont manqué de courage. Aucune force humaine n'eût résisté aux maux qu'ils ont endurés avec une résignation héroïque.

A Sarrabia ils ne trouvèrent qu'un hameau abandonné par les Indiens qui avaient fui, ne pouvant y supporter les fléaux dont ce pays est frappé. Aussi ces Indiens appellent-ils les terres de la concession, les terres de la réprobation et du châtiment. [1] Des Indiens, des hommes qui sont habitués au climat, dont la peau brunie et durcie par le soleil ne peut supporter des piqû-

[1] Tierras de reprobacion y castigo.

res d'insectes, qu'ils connaissent et qui sont une production naturelle à leur pays; et vous voulez que des européens ne succombent pas! Mais si: vous avez acquis la pénible expérience qu'ils succomberaient, et vous n'avez pas craint de les livrer. Vous les avez voués à la mort pour quelques pièces d'argent, et votre champ est devenu le champ du sang. Les européens, cependant, les colons qu'on accuse d'insouciance et d'avoir manqué de courage, s'occupèrent de suite à couper et brûler les jeunes arbres qui couvraient déjà le peu de terrain défriché précédemment par les Indiens. Ils semèrent du maïs, ils réparèrent les cases écroulées ou incapables de leur servir d'habitation, ils en construisirent de nouvelles pour abriter leurs familles qui arrivaient successivement à Sarrabia; et dans ces funestes voyages ils eurent à déplorer la perte d'un enfant de trois ans, qui piqué la nuit par un serpent entre son père et sa mère, mourut dans des souffrances inouies sur la plage à un quart de lieue d'Allendetitlan. Dans le même voyage, un ouvrier nommé Friaud conduisait un canot avec une perche; la perche ayant posé à faux, cet homme tomba dans le fleuve et ne reparut plus; il était pourtant bon nageur, et plusieurs fois on l'a vu à la mer faire trois fois le tour du navire à la nage. Il devint sans doute la proie d'un caïman dont le Goa-

zacoalcos fourmille á un tel point, qu'il est impossible de prendre des bains indispensables sous un climat aussi brûlant, dont la chaleur, annoncée par des causes locales pour n'être que de 18 à 26 degrés et rarement 28, a constamment été de 35 à 38 degrés à l'ombre, et souvent davantage. Plusieurs fois le thermomètre de Rhéaumur a varié de dix degrés en une heure. A midi, ce thermomètre étant à 35 degrés à l'ombre, exposé au soleil il monta spontanément à 45 degrés, redescendit à 38, remonta à 42, redescendit à 40, et enfin remonta à 45 degrés où il resta à une heure précise pendant quelques minutes, pour redescendre insensiblement. M. Giordan, auquel on se plaignait de cet abus de confiance, fit observer que l'on ne devait prendre que la moitié du terme obtenu, attendu que les Anglais marquaient le double sur leurs instrumens; il céda de fort mauvaise grâce lorsqu'on lui présenta le thermomètre en lui demandant s'il savait lire; il y vit: Rhéaumur.

M. Giordan ne démentira pas sans doute des expériences faites par les colons en sa présence, et, n'en déplaise à M. Baradère, cette chaleur n'est point de notre invention. Nous ne comptons pas sur la crédulité publique, mais sur la vérité que M. Baradère ne respecte pas, qu'il a violée dans sa honteuse lettre sans respect pour

son caractère de chanoine, et dont il peut voir le réfutation à la fin de ce Précis.

M. Laisné de Villevêque, en parlant des forêts vierges du Mexique, et surtout de la concession, en avait fait des peintures à la Darlincourt; la carte même annexée au prospectus indique des bois de teinture, d'acajoux, des pins, etc. Les colons cherchent partout ces forêts imposantes, ils ne trouvent qu'une végétation jeune encore, quelques gros arbres épars qui paraissent avoir été respectés dans d'anciennes coupes. Ces arbres gigantesques à la verité, à l'exception de quelques acajoux cédras et bois de fer, ne sont propres à rien; encore les acajoux sont-ils femelles, de mauvaise qualité, et incapables d'être exploités à cause de leur position sur un terrain tout en collines, qu'on ne saurait mieux comparer qu'à des vagues [1]. Les inondations et les

[1] En 1800 et 1804 les Espagnols essayèrent de tirer des bois de l'isthme de Tehuantepec par le Goazacoalcos. C'est dans les forêts de Tariffa et Pétapa que quelques arbres furent abattus. On les conduisit jusqu'au fleuve avec des efforts incroyables; il ne se trouva point assez d'eau, et les bois ne purent pas descendre. Aujourd'hui encore on rencontre ces arbres pourrissant et couverts de plantes parasites; ils sont couchés au milieu des sentiers faits à l'intention de l'extraction; les frais d'exploitation furent colossals, malgré que selon leur coutume les Espagnols employèrent des Indiens. Les bois n'arrivèrent pas jusqu'au Mal paso (mauvais pas), 10 lieues environ de Morelotitlan, 18 lieues environ de Minervée.

pluies ont fait disparaître la terre végétale, le sol n'est en partie composé que de graviers, la sommité seule pourrait se cultiver, et le peu de plaines que l'on rencontre sont inondées tous les ans.

Jusqu'au mois de Mai les colons font des efforts inouis pour surmonter les obstacles, mais point de repos sur cette terre de réprobation : dévorés par des insectes de mille espèces, les ouvriers sont par fois forcés de s'ensevelir sous leurs pavillons qui ne les garantissent pas des démangeaisons nerveuses où les réduisent les rodadors. Souffrans et désespérant de rencontrer dans l'avenir rien qui leur promît une récompense après tant de maux ; point de communication avec les Indiens que par un fleuve qui cesse d'être navigable à la hauteur de Minervée, dès-lors aucun débouché, dans l'hypothèse même où les bois vaudraient la peine d'être exploités s'il était possible de le faire ; leurs vivres presque consommés, les colons sont bientôt à la veille de ne pouvoir plus se suffire. Les ouvriers comprennent le danger, ils réclament leurs passeports que leurs maîtres sont obligés de leur délivrer. Chacun alors songe à mettre sa vie en sureté et à abandonner la terre du châtiment. Les colons s'embarquent, ils arrivent enfin à Minatitlan, leurs pieds sont rongés jusqu'à l'os par des *niguas* ou

chiques, dont le sol est saupoudré. Quelques-uns ont dans les bras, dans les cuisses, dans la tête, des vers de plus d'un pouce de long, que l'on ne peut extraire qu'avec un fer brûlant; tous ont la fièvre, tous offrent à M. Giordan le spectacle de la plus affreuse misère. Ceux des ouvriers et des chefs de compagnie, qui dans leur détresse ne purent louer des pirogues pour redescendre à Minatitlan, se dirigèrent à pied et à l'aventure, sans but, sans ressources, vers Guichicovi, Boca-del-monte, Tehuantepec; ils furent demander aux Indiens des secours jusqu'à ce qu'ils pussent remonter jusqu'à la ville d'Oajaca.

Les colons de l'Uspanapa, rivière où MM. Giordan et Laisné ont fait des concessions de terrain, et qui afflue dans le Goazacoalcos, sont bientôt chassés par les inondations: ils sont forcés d'abandonner leurs travaux, ils se dirigent sur Minatitlan.

Il est des faits que la plume se refuserait à tracer, s'ils ne devaient servir à faire connaître combien les victimes ont eu à souffrir, et combien ceux qui les ont trompés ont des reproches à se faire. Lorsque les colons de l'Uspanapa voient que les inondations vont les gagner, ils s'embarquent emportant avec eux le plus de matériel qu'ils peuvent; ils retournent immédiatement pour sauver les débris de leurs effets.

Pendant le temps que dura leur voyage, les eaux avaient cru considérablement, la case qu'ils avaient construite était écroulée, ils firent des efforts inouis pour arracher les derniers effets ensevelis sous les décombres. Dans ce pénible travail un homme se noya : lorsque les eaux se retirèrent, il fut rencontré sur la plage, le corps enfoncé dans la vase; son chien, qui ne l'avait pas quitté, lui avait mangé une partie de la tête : des Indiens amenèrent le chien coupable à Minatitlan. M. Baradère dira sans doute que dans sa lettre-prospectus on avait averti que le fleuve de l'Uspanapa était sujet aux inondations, et que c'était aux colons à s'avancer assez dans les terres pour les éviter; mais si les colons sont obligés d'aller à deux lieues dans les terres, comment jouiront-ils du fleuve, comment feront-ils le commerce avec cette économie de transport de première nécessité, et première condition cherchée par eux? Qui devait tracer aux colons la ligne de démarcation? était-ce les colons eux-mêmes qui ne connaissaient point le pays? était-ce M. Giordan? Quelle insouciance de ne point ménager la vie des hommes qu'on avait ruiné et exposé à la mort! Mais il fallait jouir, à quelque prix que ce fût, d'un terrain dont on se regardait comme propriétaire, bien qu'en effet on ne fût que directeur, qu'entrepreneur de colonie.

Il fallait en jouir sans dépenser une obole ; les hommes qui vont à 2,600 lieues de leur pays, quand on les accuse ou qu'on les condamne injustement, ou qu'on les trompe, ont rarement recours à un appel ; les entrepreneurs le savaient, ils ont commis froidement leur crime.

Tel était l'état de la première expédition partie de France pour le Goazacoalcos, sur le navire *l'Amérique* ; lorsque la deuxième arriva sur *l'Hercule*.

Le capitaine Chasz jeta l'ancre en vue du fleuve, le 15 Avril, après avoir fait connaître son pavillon. On attendit le commandant du fort : trois Français vinrent à bord avec lui, ils apprirent aux colons que le pays n'était pas ce qu'on avait pensé qu'il fut, et que le découragement seul régnait au Goazacoalcos. Les nouveaux colons cependant demandaient la terre ; ils la voyaient de si près, ils avaient tant d'espoir ! L'Amérique, ce nom fameux, cette terre désirée, faisait oublier les nouvelles récentes qu'on apprenait ; les colons ne demandaient que le débarquement ; mais ce débarquement, comment l'effectuer ? Le navire *l'Amérique* a fait naufrage, avaient dit les premiers colons, et la gauche du fleuve offrait à leurs yeux un trois-mâts brisé et couché sur le sable. Le fleuve n'est

point navigable, disait-on; et le capitaine résolut de se rendre en canot à Minatitlan, pour voir M. Giordan, et en même temps sonder le fleuve. Le bâtiment fut donc obligé d'attendre en mer le retour du capitaine; quelques colons avaient avec eux des chaloupes, ils les mirent à l'eau pour se rendre à terre; quelques-uns se précipitèrent dans les brisans, leurs barques chavirèrent, ils tombèrent, faillirent se noyer, et ce fut comme le présage de plus grands malheurs.

Il y avait sur la rive droite du fleuve, presque à l'embouchûre, une tente dressée où reposait alors un colon de la première expédition, M. Gallix. Il n'était point encore brouillé avec M. Giordan, comme il le fut depuis; et M. Laisné, dans la réponse à M. Dubouchet, cite une lettre que ce Monsieur écrit à sa mère dans un moment où, encore tout transporté et plein d'illusions, il rêvait une fortune promise et un climat enchanteur; depuis, attaqué subitement par le vomito negro, il dut la vie au docteur Plane, arrivé sur *l'Hercule*. M. Giordan était venu de Minatitlan pour voir ce colon, et il avait déjà remonté le fleuve, lorsqu'à la nouvelle de l'arrivée de la deuxième expédition il redescendit à la tente, où il demeura quelques jours.

Les colons débarqués de leurs chaloupes vinrent trouver M. Giordan; leur visite avait pour

but d'offrir leurs hommages à cet homme qu'ils appelaient leur père, et sur lequel, en partant de France, ils avaient si franchement compté; car, nous le répétons, il n'est pas un Français qui en s'embarquant, et pendant toute la traversée, ne parlât de M. Giordan comme d'un homme déjà riche par les produits de ses travaux, possé dant une belle famille, et devant être le protecteur né des colons; aussi venaient-ils chercher des renseignemens, des conseils. De quel secours leur a été M. Giordan? Les premières paroles qu'il a prononcées ont été fallacieuses: Vous ne pouvez point entrer dans le fleuve, dit-il, je vous conseille de descendre de suite les femmes et les enfans dans vos barques; vous irez ensuite prendre vos bagages, mais surtout ne débarquez pas à la gauche du fleuve, si vous voulez éviter que le peu d'Indiens que vous rencontrerez ne vous fassent de mauvais tours, et que des gens mal intentionnés ne débauchent vos ouvriers. Je possède ici même autour de cette tente quatre lieues carrées; venez y débarquer, vous serez plus en sureté, et d'ici à trois semaines, quand le navire sera déchargé, vous monterez aux concessions.

Les colons ont habité la barre, les uns pendant trois semaines, d'autres pendant huit; ils n'ont point eu à se plaindre des Indiens, si ce

n'est de quelques légers vols; quant aux conseils perfides, ils n'ont jamais vu qu'il en ait été donné qui puissent avoir influé sur la conduite des ouvriers. L'idée de M. Giordan, en faisant débarquer à la droite du fleuve, était de jouir des défrichemens que les nouveaux venus seraient dans l'obligation de faire sur son terrain pour se loger momentanément. Nous ne croyons pas qu'on puisse employer une ruse plus finement perfide, quand nous réfléchissons que toute la rive gauche du fleuve, jusque bien avant dans les terres, jusqu'aux villages de Minatitlan, etc. est partie en savanne, partie en taillis, où l'on peut chasser, et que le côté que M. Giordan engageait à préférer, était et est encore impénétrable; les broussailles viennent jusque dans le fleuve, qui n'a point de chemin de hallage, comme l'indique la carte des prospectus. Les moustiques y sont aussi en plus grand nombre, il n'y a aucune habitation; les colons eussent été privés des légers secours que pouvaient leur donner les Indiens. Les colons ne crurent pas devoir se rendre aux avis intéressés de M. Giordan, ils débarquèrent sur la rive gauche. A cette conférence où l'intrigue de M. Giordan ne réussit pas, étaient présens le capitaine Chasz et un M. Oulibert, dont la conduite coupable a causé de grands malheurs, et qui plus tard est devenu le digne

représentant et l'ami de M. Giordan, lorsque ce dernier se fut évadé de Minatitlan.

Cependant on cherchait depuis plusieurs jours des renseignemens positifs : les uns disaient que le navire pouvait entrer, les autres soutenaient le contraire. Nous n'avons jamais pu, ou mieux nous n'osons pas comprendre les motifs de l'intrigue employée dans cette affaire ; le fait est que le navire n'entra pas, et qu'il fut déclaré quiller davantage qu'il ne quillait en effet.

M. Giordan, cette fois, vous deviez donner au capitaine des renseignemens positifs, car il vous souvient que vous avez dit aux colons du premier convoi, que, si l'on vous eût attendu, le navire eût été sauvé. Le grief que vous avez conservé contre les colons qui ont refusé de débarquer sur vos terres, et que dès-lors vous avez abandonnés, n'était point de nature à risquer un naufrage. Vous poussez bien loin l'esprit de vengeance, M. Giordan, si, possédant des secrets pour entrer, vous avez refusé de le faire, ou vous êtes bien intrigant de vous être targué près des premiers colons d'un pouvoir que vous n'aviez pas.

Le débarquement commença donc au moyen des chaloupes du capitaine et de celles qu'avaient amenées les passagers. Qu'on se figure un navire à trois quarts de lieue en mer ; des femmes,

des enfans, condamnés à faire ce trajet dans des nacelles très-petites, et par une mer alors constamment agitée. Ce danger une fois vaincu, qu'on se figure toute la charge d'un brick de 240 tonneaux, devant être transportée à terre avec trois misérables nacelles, on pourra calculer combien devaient se faire de voyages par jour, sous la conduite de huit matelots obligés de faire les déchargemens, et combien de temps on était condamné à demeurer à la barre.

Les 140 passagers heureusement débarqués commencèrent, comme ceux de la première expédition, à se faire des abris. On dressa des tentes, les unes avec des toiles, d'autres avec des branches d'arbres. Chacun chercha à se mettre à couvert le plus qu'il lui fut possible.

Il était fort curieux de voir au débarquement tous ces héros de la vie champêtre s'emparer de leurs fusils, s'armer jusqu'aux dents, et avant d'avoir songé comment ils dormiraient, courir les champs, les bords du fleuve, les taillis, pour chasser ou pêcher : il était aussi curieux, mais plus triste, de les voir revenir, quelques-uns avec des lapins gros comme des perdrix, presque tous sans gibier. Où sont-ils donc, demandait-on aux trois ou quatre Français demeurés à la barre pour le déchirement du navire *l'Amérique*, où sont-ils donc les cochons marrons de M. Ba-

radère ? et tristement on murmurait : J'ai faim. Après les premiers besoins de la vie, ce qui occupa le plus les colons, ce fut de se garantir des moustiques. Il est inutile de répéter ce qui a déjà été dit ; mais ces insectes, à la barre même du fleuve, causèrent, au bout de quinze jours, des enflures et des plaies aux jambes, égales à celles des premiers colons, et qui bientôt furent pire. Les pluies commençaient à tomber, l'expédition de *l'Amérique* avait eu la belle saison, et ce n'est qu'à Sarrabia, et en remontant le fleuve, qu'ils furent tyrannisés par les insectes. A l'arrivée de la deuxième expédition la barre en était désolée ; cependant son séjour pouvait offrir quelques attraits à un homme étranger aux malheurs des colons : une rive déserte, spontanément peuplée par des hommes chargés de butin provenant d'une civilisation avancée, une mer superbe, des brisans devant soi, le volcan Saint-Martin, un beau navire en mer, un autre échoué, un fort espagnol en ruine, image de l'insouciance et de la faiblesse de ce peuple déchu, deux ou trois cabanes, des hamacs pour se balancer, quelques Indiens nus parmi tout cela, et du thé à loisir ; en vérité, pour une partie de vacances c'eût été délicieux. Mais à deux mille six cent lieues de son pays, sur une côte où l'anxiété seule régnait pour les colons,

il est bien peu d'objets qui les aient distraits. Le soir, le cri des chiens se mêlant au cri des Indiens dansant le fandango; la nuit, des ouragans terribles, n'en déplaise à M. Baradère, ajoutaient encore au pittoresque. Si l'on y joint les squelettes européens se promenant pour gagner un sommeil que leur disputaient les moustiques, les pleurs des femmes et des enfans, les plaintes et les reproches adressés mutuellement, les regrets amers de presque tous, le spectacle devenait déchirant. Le 25 Avril, un ouragan furieux enleva presque la totalité des tentes dressées sur la plage : de la pluie par torrent, point ou peu de tonnerre; aussi les Indiens auxquels nous disions : C'est effrayant! nous répondirent-ils : Ce n'est point encore *Tatibini* (le tonnerre).

Le gros temps continua jusqu'au surlendemain soir, et dans l'après-dînée du lendemain, le beau brick *l'Hercule* était échoué; ainsi le fracas des brisans vint placer à la droite du fleuve la seconde borne envoyée par M. Laisné de Villevêque pour marquer l'embouchure du Goazacoalcos : comme deux phares, ils avertiront les pilotes.

Il faut avoir vu ce naufrage pour se faire une idée de l'anxiété des colons, du fracas de la tempête et des ouragans dont M. Baradère déclare que ces côtes sont exemptes. La tour de

l'espèce de fort qui domine la mer était ébranlée comme celles de Notre-Dame de Paris sont ébranlées par les cloches. La mer était renfermée dans un horizon étroit, sous une énorme calotte lourde, remplie d'un brouillard épais qui empêchait de distinguer le navire. Une pluie intermittente était précipitée par saccades avec une force inimaginable. Le vent cessant un peu, le vaisseau qui s'était déjà beaucoup rapproché, et sur lequel les matelots avaient allumé un fanal, parut un instant, et tout-à-coup le vent redoublant avec violence, il fut précipité sur la côte ; il ne s'est point brisé, mais il était couché sur le sable, presqu'à la même hauteur que le trois-mâts *l'Amérique*.

Au moment que des cris de douleur partis du sein des colons annonçaient la perte du navire, d'autres cris se faisaient entendre. Les bons Indiens de M. Baradère, si doux, si serviables, dansaient et chantaient sur le rivage. Venez voir, venez voir, criaient les femmes en espagnol, le navire est perdu. Une joie féroce était peinte dans leurs yeux ; il semblait qu'elles assistassent à ce grand malheur, comme des Caraïbes à un festin de sang.

Ce n'est que trois jours après, que la mer permit aux barques d'approcher le navire ; il n'avait point fait d'eau, et plus heureux que les

naufragés de la première expédition, les colons n'auraient rien perdu sans les vols qui se sont commis à bord par les passagers eux-mêmes.

Quatre d'entr'eux avaient été nommés commissaires de débarquement pour parer aux désordres et aux querelles inévitables au milieu de tant d'intérêts compromis. Ces commissaires devaient être guidés par un colon, M. Oulibert; cet homme avait été présenté au Hâvre par un nommé Rosset, affréteur de navires, comme un homme doué de très-grande capacité, apte à être président pendant la traversée, et à veiller aux distributions des vivres; il avait été accepté. Pendant le voyage, M. Oulibert avait attiré contre lui les murmures, non point des gens sages qui se taisaient sur des choses qui leur paraissaient des riens auprès de la grande œuvre qu'ils allaient commencer, mais les murmures de ces gens dont le gros bon sens, la justice et l'insolence font loi dans les grandes réunions populaires. Forcé de se démettre de ses fonctions, il les reprit sous la surveillance de quatre commissaires des vivres, il les conserva jusqu'à l'entière séparation des colons. Il avait été écrit et signé que le président Oulibert resterait à bord avec deux commissaires pour effectuer le déchargement des colis dans les barques, et que les deux autres commissaires demeureraient sur la plage pour

faire ranger en plusieurs lots, selon les indications, les caisses qui débarqueraient. Ensuite, après une vérification générale et les réclamations entendues et reconnues par tout le monde, chacun devait prendre le lot reconnu pour être le sien. Une telle mesure devait prévenir la confusion, hâter le débarquement, donner à tous la confiance, éviter les vols, enfin montrer aux étrangers l'accord et l'union dont ils avaient tant besoin. Qu'est-il arrivé? malgré les représentations énergiques de quelques colons sincèrement intéressés à l'exécution d'un semblable mode de débarquement, le président Oulibert n'a point écouté le plus petit sentiment d'honneur. La chute du navire, au lieu d'augmenter son zèle ou de lui en donner, lui a fait oublier entièrement son devoir; il a donné le premier l'exemple de la violation au traité qu'il avait écrit lui-même, il s'est rendu à bord avec une barque qui était sa propriété, il a chargé cette barque de tous les objets qu'il a cru devoir y mettre. Son exemple a été bientôt suivi : chacun s'est servi de son canot ou l'a prêté aux plus entreprenans qui se sont emparés du soin d'alléger le navire. Il avait été dit que les vivres restans, appartenant à tous les passagers, seraient débarqués les premiers et partagés selon l'équité; les accapareurs, fidèles aux leçons de M. Oulibert,

ont violé l'ordonnance, tous les vivres et bien autre chose leur ont appartenu.

C'est dans ce bouleversement, ce gaspillage, qu'un grand malheur est venu porter la consternation parmi les colons. Trois hommes se rendirent à bord de *l'Hercule* dans un bateau qu'on leur prêta; ils s'enivrèrent à la cale où étaient encore toutes les provisions de vin et d'eau-de-vie; malgré l'opposition des matelots, ils s'aventurèrent; la mer était grosse; tous trois étant incapables de conduire la barque qu'ils avaient trop chargée, ils disparurent pour toujours. Parmi eux était un père de sept enfans, M. Witnetz. Aujourd'hui sa veuve n'en compte plus que quatre; les trois autres, et parmi eux l'aîné, jeune homme de quinze ans, sont morts des fièvres à Minatitlan, dans une case qu'on est convenu d'appeler l'hôpital. Les survivans ont aux jambes des plaies larges de six pouces; nous avertissons M. Baradère que ce n'est point une largeur de notre invention. La mère est aussi malade qu'eux et incapable de leur donner aucun soin; tous inspirent presqu'autant d'horreur que de pitié. Il souvient aux colons qu'à bord le père avait un soin tout particulier de cette famille intéressante qui pendant la traversée n'eut aucune maladie, malgré les cent trois passagers qui dormaient avec elle dans l'entrepont. Quelle désolation!

Maintenant, nous le demandons, le coupable Oulibert n'est-il point responsable, devant Dieu et devant nous tous, de la criminelle cupidité et de l'insouciance qui l'ont fait sacrifier à ses intérêts, à son indolente faiblesse, des intérêts que les colons lui avaient confiés? Tel est pourtant l'homme que M. Giordan a choisi pour être son représentant et son cher ami. Il semble, nous disait un jour à Jalapa M. Perez, vice-gouverneur de l'état de Veracruz, qu'une fatalité attachée au sort de la colonie ait pris à tâche de mettre à la tête de ses affaires des hommes démoralisés. Oui, fûmes-nous amené à répondre à l'honorable Mexicain; mais comment se fait-il qu'au moment où M. Giordan abandonnait une terre qu'il avait abreuvée du sang européen, l'autorité mexicaine ait pu consentir à reconnaître l'homme qu'il chargeait de ses pouvoirs, sans préalablement examiner si cet homme n'était point de connivence avec lui? ou mieux, comment se fait-il qu'on ait pu laisser partir M. Giordan, sans préalablement lui imposer une obligation que les lois de notre pays eussent fait accomplir? M. Giordan devait compte de sa conduite à l'état de Veracruz, comme il en doit compte aux familles dont les époux, les fils, les frères, ont trouvé la mort sur les terres de la concession. C'est par un profond soupir que répondit l'honorable

gouverneur. On conçoit aisément que le désordre et le pillage ont du amener des discordes, fomenter des haines; aussi la désunion la plus complète a-t-elle régné à la barre jusqu'au dernier moment. Si M. Oulibert et surtout M. Giordan fussent demeurés pendant le débarquement; si M. Giordan surtout, pour lequel, malgré le passé, on avait encore quelque considération, au lieu d'abandonner les colons parce qu'ils n'avaient pas voulu défricher les bords de sa propriété particulière à l'embouchure du Goazacoalcos, eût présidé à la retraite des colons vers Minatitlan, il eût évité tous les maux occasionés par les querelles nées du découragement, dont le principe était dans l'isolement où il les laissait. Les associations ne se seraient pas rompues tout-à-coup; des ouvriers, éclairés trop tôt sur leur malheureux sort, n'eussent point abandonné leurs maîtres pour piller partout où ils trouvaient à prendre; mais M. Giordan savait bien que, rompues ou non, les associations seraient victimes du climat; M. Giordan savait bien que la colonie était incréable avec les moyens employés jusqu'alors. M. Laisné le savait aussi; lui, au sein des jouissances d'une vie citadine, ne songeait point aux misères d'une expatriation dont le but avorte; entouré de tout ce que la France a de plus noble et de plus généreux, lui questeur

d'une Chambre où les plus grands talens de l'Europe sont réunis, lui que l'âge a rendu respectable, et qui reçoit un salut de chaque député! Il le savait aussi M. Laisné de Villevêque, et dans sa conscience il ne souffrait donc pas d'une considération qui ne lui était point due, d'une considération qui lui disait: La place que j'occupe doit être le prix de la vertu, du patriotisme. Il ne savait donc pas M. Laisné, que les électeurs du Loiret ne l'ont point nommé pour être marchand de chair humaine, ni pour spéculer sur la mort, sur les vices, sur le crime.

Quoi, M. Laisné! vous vous êtes occupé, de votre aveu, pendant toute votre vie des moyens de former des colonies, vous savez leurs besoins, leurs dangers, toute la conséquence d'une mauvaise gestion; vous savez que l'inexpérience peut faire de grands maux, vous écrivez à vos associés des lettres où vous développez toute l'étendue de vos prévisions; et quand vous êtes convaincu de votre impuissance pour recueillir des fonds nécessaires, première base de toute entreprise, vous jetez le froc aux orties, vous oubliez tout le prestige qui vous entoure, ou mieux vous l'employez à tromper! Vous envoyez mourir des hommes qui vous baisaient les mains en vous donnant le prix d'une terre qui devait recevoir leurs cendres! Avouez-le, M. Laisné, le

sang des Français morts au Goazacoalcos doit retomber sur vous, comme il retombera sur Baradère et sur Giordan.

Au milieu des dissentions et des haines, un malheur plus grand, plus réel, était la pauvreté de certains d'entre les colons. Les uns, seuls et n'appartenant à aucune compagnie, n'avaient rien, absolument rien, et ne pouvaient vivre que sur le bien des autres. Ceux-ci, chefs de société, avaient si peu de vivres, qu'une prudence pénible les obligeait à refuser même le nécessaire à leurs ouvriers: de là le démembrement inévitable des compagnies abandonnées par des hommes qui faisaient tout leur espoir. Combien dans ceci M. Laisné, si bien instruit sur les besoins d'une colonie [1], est coupable quand les colons n'étaient qu'imprudens ! Le devoir de l'entrepreneur Laisné n'était-il point de s'assurer si chaque postulant au départ était apte à devenir colon, et s'il avait réellement les vivres qu'il accusait avoir pour six mois ? Ne devait-on pas exiger que chacun justifiât de ses qualités morales et de ses forces pécuniaires ? alors on n'eût point envoyé des hommes qu'on accuse d'être sous le poids de jugemens honteux et de prises de corps, accusation peut-être vraie pour quelques-uns, mais qui porte aux

[1] Voir à la fin, Correspondance, n.° 5.

entrepreneurs le dernier coup, en dévoilant leur impéritie et l'extrême besoin qu'ils avaient de pousser sur leurs concessions des fournées de corps humains. L'entrepreneur Laisné savait bien que, s'il eût exigé de bonnes notes et des preuves de moyens suffisans, il n'eût réuni qu'un très-petit nombre de citoyens, qui, ne voulant point payer un navire vingt-cinq mille francs pour se rendre au Goazacoalcos, fussent restés en France. M. Laisné savait bien que moins il aurait d'acheteurs, moins il recevrait de *un franc* par anticipation, et que moins vîte il aurait rempli l'engagement d'envoyer au Mexique les 300 familles exigées. Il avait besoin d'argent, M. Laisné, et chaque navire qui partait chargé de concessionnaires particuliers dont il avait reçu des avances, lui mettait entre les mains quelques billets de mille francs, que sans doute il ne portera pas loin.

Cependant les maladies causées par les insomnies, la mauvaise nourriture, et souvent pour quelques-uns son défaut total, les pluies, les marais, les moustiques et les peines morales faisaient de Minatitlan un séjour de douleur. Tous les jours, de nouveaux colons arrivaient de Sarrabia dans un état si désespérant, que ceux de la seconde expédition n'osaient point exposer leurs femmes, leurs enfans. On murmu-

rait contre M. Giordan, on lui demandait l'exécution des traités, quelques-uns menaçaient d'écrire au consul de France à Mexico ; vain recours !

Le fils de M. Laisné de Villevêque, qu'on avait annoncé dans le prospectus comme un protecteur et un puissant intermédiaire auprès de l'autorité pour la colonie, n'était-il pas auprès de M. Cochelet, qui n'a manifesté aucune pitié pour les colons ? Sans doute M. Laisné de Villevêque fils a hérité des sentimens de M. Laisné son père pour les victimes du Goazacoalcos, et sa tranquille nullité dans une cause où l'honneur de son père s'est perdu à jamais, est plus éloquente que tous les reproches qu'on pourrait lui adresser. Hâtons-nous de le dire, les extrêmes sont des fléaux, mais ils aident à connaître le cœur humain. Comme ils donnent naissance à de grands crimes, ils donnent naissance à de grandes vertus. Lorsque les citoyens de Paris se dévouaient glorieusement pour la liberté, le généreux M. Carrère, vice-consul de France à Veracruz, se dévouait pour l'humanité. Honneur à lui ! nous le disons du plus profond de notre cœur, honneur à lui ! son dévouement eût mérité une couronne civique, comme l'insouciance et le peu de pitié de M. Laisné fils méritent la réprobation et la honte.

Déjà ceux d'entre les colons de la première expédition qui étaient montés à Veracruz avaient trouvé dans M. Carrère un père, un consolateur. Il avait compris l'étendue de la misère d'hommes si indignement et si cruellement trompés; plusieurs étaient nourris à Veracruz à ses frais, d'autres avaient sollicité leur retour en France ou aux États-Unis, beaucoup étaient partis. D'autres s'éloignaient de Minatitlan pour Veracruz. Ceux qui ne voyaient pas encore dans M. Giordan un homme nul et sans génie, et qui se fiaient à ses audacieuses promesses, à ses prospectus, tous lui croyaient quelques ressources, lui faisaient encore leur cour; de ce nombre était M. Oulibert. M. Giordan assurait toujours que les affaires changeraient de face, que bientôt il ferait un voyage à Jalapa, résidence du gouverneur de l'état de Veracruz, afin de causer avec lui et d'obtenir pour les colons des secours et de la protection. On parlait des droits de douane, des pirogues dont les prix étaient exorbitans; on ignorait que M. Giordan avait fait la criminelle spéculation de les louer toutes à cinq piastres l'une, pour les sous-louer onze aux colons. Les maladies continuaient leurs ravages, et tous les jours les Français accompagnaient, le cœur navré et la tête baissée, quelque nouvelle victime dans sa dernière demeure.

Alors on accusa plus hautement et à l'unanimité M. Giordan d'avoir été la première cause des malheurs des colons. Il y a trois ans que vous habitez le Mexique, lui disait-on, vous connaissiez le pays, vous êtes un fou ou un criminel, et nous sommes convaincus que vous êtes l'un et l'autre. Vous avez trompé M. Laisné qui nous a trompés à son tour, vous êtes deux coupables dont nous aurons justice; vous avez déjà une espèce de punition dans le tremblement continuel de tous vos membres, à peine assistez-vous à la vie; mais vos maux n'effacent point ceux de nos frères mourans ni de ceux qui sont morts, ils ne servent qu'à vous accuser à chaque instant, et à vous faire ressouvenir des tourmens qu'ils endurent comme vous et par votre faute! Où voulez-vous que nous allions mourir à notre tour? A la concession! Déjà il n'y a plus que deux ou trois misérables que la fièvre consume et va bientôt détruire. Ici! nous avons le douloureux spectacle de nos compatriotes que chaque jour on ensevelit dans le sein d'une terre qui, selon vous, devait les enrichir. Autour de nous, des pleurs, des squelettes vivans, la famine, des suicides!.... Loin de nous offrir de légers secours et d'employer un crédit que vous annonciez si hautement avoir dans la république, vous faites le métier infame de tra-

fiquer d'argent avec ceux qui vous demandent du pain; abusant de leur détresse et de leur impossibilité d'avoir recours à d'autres, vous leur donnez de la monnaie du pays moyennant une perte de 25 pour cent sur la monnaie de France. Partout et à chaque pas, au lieu de trouver en vous un protecteur, ou du moins un homme juste, on trouve un tyran. Votre femme se livre à des excès que les lois de la police correctionnelle puniraient en France; elle frappe nos femmes et les injurie, votre sourire est amèrement moqueur, la plus déplorable détresse est autour de votre maison.

De son côté, M. Giordan se plaignait du démembrement des sociétés, il accusait l'alcalde d'avoir offert et cédé du terrain aux nouveaux débarqués, au détriment des concessions, spéculation bien innocente de l'alcalde qui, tout en travaillant pour ses intérêts, voyait dans les affaires qu'il entreprenait avec les colons un soulagement aux peines de ceux irrévocablement dans l'intention de cultiver, et déçus de leurs espérances. Enfin, faisant droit aux réclamations de quelques colons qui prétendaient que leurs ouvriers les quittaient malgré des engagemens écrits, un ordre de Veracruz arriva de ne laisser partir aucun Français, qu'il n'eût justifié de son indépendance, soit en n'ap-

partenant à aucune société, soit en n'étant point engagé avec M. Giordan. Cette mesure donne encore matière à l'entrepreneur de faire connaître son caractère ridiculement ambitieux. Décidé à s'éloigner de Minatitlan, un colon se présente chez lui pour obtenir un mot par lequel il déclarât n'avoir aucun intérêt ensemble, soit direct, soit indirect. M. Giordan exigea que la demande lui fût faite par écrit, le colon s'y soumit; mais poussant jusqu'au bout son inconséquence et sa vanité, M. Giordan écrivit le permis de passer outre, au bas même de la lettre du colon. M. Ramon Hoyos, commissaire de la colonie près le gouvernement mexicain, réclama à son tour la décence, due non pas à lui, disait-il, mais au gouvernement dont il était l'organe; telle était la bonne intelligence que M. Giordan entretenait entre lui et les autorités de Minatitlan, il se croyait au-dessus d'elles. M. Giordan avait bien peu de sagacité, il devait pourtant avoir appris à connaître le caractère mexicain, bon, mais jaloux, et fier de son autorité. M. Ramon Hoyos était au reste incapable de réclamer une chose injuste, son dévouement a soulagé de son mieux les colons, soit en se prêtant avec la meilleure grâce à toutes les choses du ressort de son administration, soit dans la personne de son jeune

fils qui parle la langue française, et qui servit continuellement d'interprête à ceux qui n'entendaient pas l'espagnol. Sa conduite, sa bonne volonté enfin, le rendent digne de la reconnaissance des colons et de l'estime des gens de bien.

M. Giordan voyait avec effroi la position critique où il était placé; les torts qu'il avait à se reprocher, et le séjour de Minatitlan, étaient pour lui des tourmens qui ne pouvaient cesser. Sa mauvaise santé empirait tous les jours; les menaces de quelques colons forts de leurs droits l'effrayaient; poursuivi pour dettes, il médita sa fuite de Minatitlan et son retour en France. Il avait alors pour secrétaire M. Fondriat, arrivé avec la deuxième expédition : ce jeune homme, envoyé de M. Laisné de Villevêque, fut averti par M. Giordan, que lui M. Giordan allait faire un voyage à Jalapa, et que bientôt il reviendrait à Minatitlan. Deux jours après, M. Giordan partit de nuit sans prévenir personne, et se rendit à Veracruz au mois de Juin dernier. Il eut alors avec le vice-consul français une entrevue où M. Mont-Robert, de la première expédition, était présent, et devant l'honorable M. Carrère il s'exprima amèrement contre M. Laisné de Villevêque. Il dit, que sa volonté était de se rendre pour s'expliquer sur les moyens à prendre pour réparer les maux

causés jusqu'alors; il rappela l'affaire des quatre mille piastres qu'il devait à M. Serrano, il fut arranger ses affaires avec ce monsieur qui lui prêta encore cent piastres pour son voyage, et il partit. Cependant le départ nocturne de Minatitlan causa un effet pénible. Les colons qui étaient encore à la fabrique murmuraient, ils voulurent apprendre de Madame Giordan où était passé son mari. Madame Giordan, selon sa louable coutume, répondit par des injures, et bientôt M. Oulibert se montra chargé des pouvoirs de M. Giordan; l'on sut alors qu'il faisait route pour la France.

M. Oulibert est un personnage totalement nul; on a pu voir, par sa conduite antérieure, qu'il était difficile de compter sur lui pour soulager en rien les colons : sa nomination à la direction de la colonie, en remplacement de M. Giordan, frappa quelques personnes qui avaient apprécié sa conduite sur le navire et à la barre du Goazacoalcos. On voyait avec pitié et avec crainte la sotte ambition qui l'avait porté à flatter un homme de l'espèce de M. Giordan au détriment de ses compatriotes, trompés comme lui, et dont il connaissait les misères et le désespoir, puisqu'il avait tout partagé avec eux; et l'on plaignait le sort de la troisième expédition dont on redoutait l'arrivée. M. Ou-

libert avait amené avec lui un domestique connu sous le nom d'André; cet homme ne pouvant plus endurer les douleurs que lui causaient les plaies de ses jambes et les fièvres, avait mis fin à ses misères en s'étranglant dans la case voisine de celle de M. Giordan. Ce triste événement fit du bruit à Minatitlan, cet André était généralement estimé. M. Oulibert lui-même avait les fièvres, néanmoins il affectait de vouloir coloniser lui seul : lui seul, disait-il, aurait le courage de faire ce que 300 n'ont pu faire; et comme il attendait de nouveaux colons, il espérait le titre de directeur de la colonie, qu'il reçut en effet. Il écrivit dernièrement au commandant-général de l'état de Veracruz, que la misère le réduisait à réclamer une place quelconque dans un régiment, ne fût-ce même que sous-officier, afin de subvenir aux besoins de sa famille. Tel a été le résultat de ses projets de colonie au Goazacoalcos; [1] cependant ce M. Oulibert avait continuellement entretenu la bonne intelligence entre lui et le douanier; lorsque M. Giordan était encore à Minatitlan, on avait délivré des passeports aux colons, aux ouvriers que la famine et les plaies détruisaient tous les jours. La sollicitude de M. Oulibert pour ses frères d'infortune leur

[1] Voir page 84, sa lettre à M. Mont-Robert.

refusa cette dernière ressource. Le droit de tonnage du navire l'*Hercule* n'avait point été payé et ne devait point l'être, puisque le navire avait échoué avant d'entrer dans le port, si toutefois on veut bien donner le nom de port à une plage battue par des brisans, où rien ne garantirait les navires d'un coup de nord; assertion que viennent malheureusement appuyer les naufrages des deux navires l'*Amérique* et l'*Hercule*. Le droit de tonnage donc n'avait point été payé; le douanier se ravisant eut recours à M. Oulibert, qui lui remit la charte-partie signée entre les passagers et le capitaine Chasz; il lui remit aussi le nom des personnes qui faisaient partie de l'expédition; ils firent ensemble le calcul des droits que chaque personne avait à payer, et des chefs de compagnie, qui avaient amené 10 ouvriers, se trouvèrent devoir 35 fr. par tête (350 fr. pour une compagnie): ils furent donc obligés de renoncer aux objets qu'ils avaient préalablement déposés à la douane, ne pouvant remplir cette somme sur laquelle ils n'avaient point compté. Cette affaire, où le douanier mettait, disait-il, son cautionnement en sureté, donna lieu à des tyrannies de toute espèce; et lorsque les colons réclamaient du douanier au douanier lui-même, en lui disant: Nous ne pouvons point donner une somme aussi

forte. L'administrateur répondait : Il faut que ceux qui restent payent pour les autres ; et d'ailleurs, ajouta-t-il, voici la charte-partie par laquelle vous vous êtes engagés corps et biens envers le capitaine ; voilà de plus les noms des hommes qui étaient de votre compagnie ; votre président Oulibert me les a remis.

En vain les colons réclamaient, en disant qu'ils ne pouvaient payer pour des ouvriers qui les avaient abandonnés ; que déjà beaucoup de colons, même, étaient partis sans être soumis à cette rigueur, et qu'il serait pénible, pour avoir eu plus de persévérance, d'être condamnés à payer pour les autres qui ont évité les maladies, etc. L'éternelle note d'Oulibert se représentait à leurs yeux, et la renonciation était exigée faute de payement, ou le passeport n'était point délivré.

Deux Français qui s'étaient éloignés de Minatitlan dans le temps où M. Giordan était encore au Mexique, et qui avaient reçu leurs passeports pour Veracruz, qu'ils avaient déjà été visiter en passant par le Rio San Juan [1], étant revenus à Acayucan, chef-lieu du département de ce nom, à quinze lieues de Minatit-

[1] Cette rivière est à huit lieues d'Acayucan. C'est par son cours que les colons descendirent à Tlacotaspan, Alvarado, Veracruz.

lan : ils étaient demeurés quelque temps dans ce pays, et ils se disposaient à retourner par terre à Veracruz ; les mules étaient chargées et en route avec le muletier, les deux Français à cheval quittaient Acayucan, lorsque un alguazil vint de la part de l'alcalde premier leur intimer l'ordre de ne point partir, sans préalablement s'être présenté devant lui. Les deux colons obéirent, et M. Martin Ariola, secrétaire de l'alcalde, leur communiqua une lettre de l'administrateur de la douane de Minatitlan, qui lui enjoignait de retenir tous les Français sans exception, alors résidant dans le chef-lieu. Le douanier n'expliquait pas le pourquoi ; les deux colons réclamèrent, ils firent observer que déjà ils étaient sortis du département où ils étaient revenus sans craindre d'être inquiétés, attendu qu'ils étaient en règle, libres envers M. Giordan, libres envers le douanier qui avait dans les mains une garantie en nature bien au-dessus de la valeur des droits de tonnage que l'on exigeait d'eux ; qu'au reste il ne pouvait y avoir de meilleure preuve de ce qu'ils avançaient, que leurs passeports eux-mêmes, qui n'auraient point été délivrés deux mois auparavant par M. Ramon Hoyos, si eux, les colons, ne s'étaient point conformés aux conditions prescrites par l'ordonnance du gouvernement de l'état, dont la substance était

que : Tout colon partant devait justifier de son indépendance. M. Martin Ariola fit mille protestations mexicaines qui mirent les deux colons beaucoup plus grands que le soleil ; mais, ajouta-t-il, j'ai un ordre, et je ne puis m'en départir ; allez à Minatitlan, vous vous entendrez avec le douanier, ou attendez ici que j'aye de lui une réponse positive à votre sujet ; j'écrirai après-demain par le courrier. Les deux colons lui représentèrent alors que les mules qui portaient leurs bagages étaient déjà à plus d'une lieue d'Acayucan, que l'alguazil n'avait pas eu la précaution de retenir aussi le muletier, qu'ils avaient déjà attendu deux heures et demie que M. le secrétaire eût fini son déjeûner, bien long pour des voyageurs arrêtés à l'improviste, et ne connaissant pas l'homme à qui leurs bagages étaient confiés ; que le peu d'argent qu'ils avaient encore se trouvait renfermé dans leurs malles ; que les trente lieues qu'ils auraient à faire pour aller à Minatitlan et revenir à Acayucan les tiendraient au moins quatre jours ; qu'ils ignoraient les chemins qui devaient les conduire à Veracruz ; qu'ils seraient forcés de prendre un conducteur, ce que ne leur permettait pas l'état de pénurie où les avaient réduit les affaires de Goazacoalcos ; qu'ils ne savaient pas comment ils vivraient eux et leurs chevaux pendant ce

voyage imprévu ; qu'ils risquaient enfin de perdre leurs montures qui auraient cent lieues à faire, au lieu de 70 lieues, d'Acayucan à Veracruz. Aucune raison ne put émouvoir le sot et nul alcalde ; M. Martin Ariola, dont le pouvoir est tout et qui agissait seul, s'opposa formellement à toute composition.

Une dernière ressource paraissait devoir sauver les deux colons de cette espèce d'inquisition, ils y eurent recours. Ils se rendirent auprès du chef politique d'Acayucan. Ce vieillard respectable, mais faible, comprit les raisons des malheureux qu'on voulait soumettre à de telles vexations ; il écrivit à l'alcalde qu'il devait s'appuyer sur la loi avant tout, que l'ordre du douanier était illégal, et que dans l'hypothèse où son ordre fût revêtu des formalités voulues, ce qu'il avait négligé de faire, puisque sa lettre même n'expliquait point l'objet de ses réclamations, on ne pouvait sans injustice retenir des étrangers qui depuis deux mois voyageaient dans la république avec des passeports visés par toutes les autorités compétentes aux lieux où ils passaient. Munis de cette lettre, les deux colons retournèrent chez l'alcalde, le secrétaire fut courroucé : On préfère, dit-il, des étrangers à l'administration, ils ne partiront pas. La vieille autorité du préfet tomba sous la jeune arrogance

du commis d'une autorité subalterne, et les deux colons ne partirent pas. La raison, le besoin, la crainte de perdre le peu d'effets qu'ils avaient sauvé de la bagarre, les détermina. L'un d'eux vendit pour 35 fr. une paire de pistolets qu'il avait payé 80 fr. à Paris. Ils se rendirent à Minatitlan.

Le douanier les reconnut : Ce n'était pas pour vous que j'écrivais, dit-il, vous auriez pu m'envoyer une renonciation des objets que vous avez déposés ici, mais j'écrivais pour ceux que je ne connais pas ; les colons signèrent une renonciation.

Les chevaux de terre chaude ne sont pas habitués dans ces pays à des marches forcées (*observation que les nobles entrepreneurs Laisné, Giordan et Baradère se sont bien gardés de faire dans leurs prospectus*). Ceux des deux colons, bien qu'ils eussent été payés fort cher, les laissèrent en route ; ils furent contraints de faire à pied le chemin que leurs chevaux ne purent faire, et l'un deux tomba malade de fatigue et ne se releva que six semaines après ; les fièvres l'avaient pris en route, et ne le quittèrent qu'à Veracruz au moment où il s'embarquait pour la Nouvelle-Orléans. Quelles protections de la part des autorités ! voilà pourtant la conclusion des promesses flatteuses annoncées si

hautement dans les prospectus. Nous aimons à croire que le gouvernement, loin d'approuver la conduite de l'alcalde premier dans la personne de son secrétaire M. Martin Ariola, l'eût réprimandé s'il en eût eu connaissance; mais des faits de cette nature prouvent combien, même dans leur détresse, les colons ont été persécutés; ils prouvent avec quel soin le représentant de M. Giordan évitait de causer des peines à ses infortunés compatriotes. Quand les deux victimes de cette tyrannie reprochèrent au douanier cet acte arbitraire de M. Martin Ariola, c'est, répondit-il, le seul moyen qui a paru à M. Oulibert capable de me faire payer; j'ai mon cautionnement à conserver, moi, Messieurs; et M. Oulibert avait raison.

La troisième expédition, arrivée le 22 Juillet, était réservée à de nouvelles vexations, à de nouveaux désastres. La mauvaise saison était arrivée et fut un coup qui frappa mortellement la moitié des colons débarqués. La liste des morts fait frémir [1], et répond malheureusement d'une manière trop victorieuse à toutes les prétentions de justification que l'abbé Baradère et Giordan voudraient présenter. Dire qu'au dé-

[1] Voir la liste placée presqu'à la fin de la seconde partie de ce Précis.

barquement les colons se mirent à l'abri de la même manière que les précédentes expéditions, c'est terminer l'accusation en ce qui concerne les trois maisons promises aux colons pour leur arrivée. Certes la leçon que la première expédition avait donnée à M. Giordan ne lui permet plus de s'accuser seulement d'imprévoyance, car il avait pu apprendre à prévoir aux dépens des colons. Si les conseils qu'il avait reçu par les hommes à qui son projet était communiqué depuis long-temps, si la promesse de M. Laisné dans ses prospectus, les exhortations d'un M. Chedehoux, victime de la cupidité de M. Giordan, de ses utopies, et du jésuitisme de M. Baradère, ne l'avaient point instruit, au moins l'expérience l'avait-elle du faire; et son entêtement de ne point construire des abris, est un crime qui a causé la mort de plusieurs colons, et particulièrement des enfans, dont la faible constitution n'a pu supporter les pluies et l'humidité; les matelas, les vêtemens, tout était constamment mouillé, et il fallait que les colons fussent aussi robustes qu'ils étaient pour n'avoir pas tous péri.

On remarque que le plus grand accord régnait entre les maîtres et les ouvriers, les tentes étaient toutes réunies sous un même point, ils étaient animés d'un tel espoir, que pas un n'était décou-

ragé, malgré les rapports et les conseils que les premiers colons leur donnaient pour qu'ils remontassent le plutôt possible dans l'intérieur; malgré la liste des morts qu'on leur mettait sous les yeux, ils répondaient qu'avec du courage moral et physique on pouvait tout. Le capitaine Maugendre était animé du plus ardent désir de faire entrer son navire, petit trois-mâts de peu d'apparence, de 150 tonneaux : *Je risque le paquet*, dit avec énergie le jeune capitaine, et j'entrerai; il fit porter toute la charge sur l'avant du navire, et la *Diane* entra à pleines voiles dans le Goazacoalcos. La voilà donc cette *Diane*, cette vilaine *Diane!* car en effet le bâtiment était fort laid, s'écria avec un transport généreux M. Maugendre : pauvres colons, c'est pour vous porter bonheur! Les passagers s'embrassaient de joie, c'était pour eux un présage de réussite, ceux qui étaient venus les visiter partageaient les premiers momens de leur transport, l'énergie était montée sur un ton très-élevé.

On éprouve un sentiment de douleur profonde quand on pense à ces hommes doués d'une santé robuste, d'un courage généreux, pleins d'espoir et d'avenir, embrassant avec effusion de cœur une terre qui devait enrichir leurs familles, et qui leur servit de tombeau! Cependant M. Oulibert était descendu à la barre avec

Madame Giordan. La nouvelle de la fuite de M. Giordan, que l'on justifia le plus possible, porta un rude coup à l'espoir des colons. C'est une chose si naturelle que la confiance accordée à cet homme après toutes les protestations de la part de M. Laisné, que le souvenir de tant de trahisons et de perfidies est encore un rêve pour la plupart. Madame Giordan répondait sans se faire comprendre aux colons étonnés du spectacle de cette femme curieuse; car, soit dit en passant, c'est réellement une curiosité que M.me Giordan. J'ai des lettres pour un tel, lui disait un nouvel arrivant, elles sont adressées chez votre mari, vous en chargez-vous? M.me Giordan gardait le silence; des voix étrangères répondaient: Il est mort des fièvres, un tel! Ces voix étaient celles de colons des premières expéditions, qui, dans l'espoir de recueillir des nouvelles de France et de leurs familles, étaient descendus à la barre [1].

[1] Cette mesure de descendre soi-même à la barre, pour recueillir les lettres de sa famille, était fort importante; M. Giordan a violé ces dépôts sacrés. Nous n'avons pas encore la permission de citer les personnes qui ont à se plaindre de cette violation, mais nous l'attendons par un courrier prochain, et nous la produirons en temps et lieu.

Nous y ajouterons une déclaration de M. Spinabar, directeur de la douane de Minatitlan, constatant que M. Giordan lui dit un jour:

M. Oulibert avait pris un ton d'importance pour en imposer aux nouveaux venus : fier d'avoir le titre de chef de la colonie, il conduisait Madame Giordan avec une prétention qui découvrit bientôt aux colons le ridicule de cet intrus dans la spéculation Laisné. Cependant M. Oulibert, craignant que les colons arrivés par *la Diane* ne fussent éclairés sur leurs véritables intérêts, obtint un ordre pour que toute communication fût interceptée entr'eux; il promit que des bateaux allaient descendre de Minatitlan, il repartit avec Madame Giordan, et les bateaux n'arrivèrent pas.

Douze colons, qui avaient vu les bords du Goazacoalcos et qui depuis quinze jours étaient dévorés par les moustiques, et craignaient de perdre leurs pacotilles par les pluies continuelles qui tombaient par torrens, repartirent avec le capitaine qui se rendait au Port-au-Prince pour prendre un chargement; il ne resta donc que 71 colons : plût à Dieu que tous fus-

« Remettez-moi toutes les lettres que les colons vous prieront de faire passer à Veracruz pour France, parce que les colons qui ne comprennent pas encore le Goazacoalcos pourraient en dire du mal, et je veux les en empêcher. » M. Spinabar, par sa réponse, flétrit M. Giordan comme il le méritait, et prévint les colons. Jusques-là, combien de colons peuvent avoir remis des lettres qui ne sont point parvenues !..

sent repartis! Le douanier, le commissaire de la colonie et son jeune fils étaient descendus à la barre du fleuve. Cette fois la perception du droit de tonnage et de douane se fit à la barre même, et chaque homme fut obligé de payer sept piastres pour droit de tonnage seulement. Le séjour de la barre était alors ce que, de l'aveu même des Indiens, il n'avait jamais été (et c'est sans doute ce que M. Baradère s'empressera de saisir); jour et nuit l'eau tombait par torrens et sans interruption; tous les vivres sans exception furent perdus; les farines, les biscuits ne remontèrent même point à Minatitlan. Avec leurs vivres, les colons laissèrent à la barre huit morts, parmi lesquels une femme, et un colon qui s'égorgea de désespoir. Nous faisons observer à M. Baradère que ce n'est point une redite; le colon de Minatitlan qui se suicida se nommait André, il était de la deuxième expédition; il s'étrangla avec sa cravate dans la case de M. Oulibert. Celui qui se suicida à la barre se coupa la gorge avec son rasoir; il se nommait Alexandre Lhautier, il était de la troisième expédition; son fils est encore malade au moment où nous écrivons, et sa vie est dans le plus grand danger. M. Ramon Hoyos l'a recueilli chez lui; il était ouvrier d'un M. Gauthier, qui mourut vingt jours après son arri-

vée. Ce chef de compagnie, d'une très-forte complexion, succomba aux fièvres et aux enflures causées par les moustiques. Enfin, sur 71 passagers 60 étaient malades à Minatitlan, dans le milieu du mois de Septembre; à la fin du même mois, douze étaient morts.

On pourra se faire une idée, par le trait suivant, de la confiance et de l'aveuglement où M. Laisné, entouré des prôneurs de sa belle entreprise, était parvenu à précipiter les colons. Un jeune homme de vingt-quatre ans environ débarqua sur la plage en élégant costume de bourgeois chasseur, ses favoris bien peignés, ses bottes bien cirées, son petit habit vert, sa gibecière, et un fusil magnifique de la fabrique de Renette. Que venez-vous faire dans ce pays en cet équipage? lui demanda avec bonté un colon du deuxième convoi. Hé! Monsieur, je viens passer mes vacances dans le château de M. Ortiz à Minatitlan [1]; les chiens, les laquais,

[1] M. Tadeo Ortiz possédait à Minatitlan une case estimée par lui 600 piastres (3,000 fr.). M. Tadeo désirait quitter Minatitlan, et à cet effet vendre à M. Giordan cette case qui lui devenait inutile. Elle vous servira, disait M. Tadeo, s'il vous vient des colons de quelque importance, des familles de quelque distinction, vous pourrez les loger, et ce sera au moins une des maisons promises aux colons. M. Giordan refusa cet achat. Cependant, se ravisant subitement, il fit prier M. Tadeo de passer chez lui; et là le marché se conclut. M. Giordan

les chevaux, les piqueurs, seront à ma disposition ; M. Giordan, son ami, a ordre de me recevoir avec distinction ; et le brave jeune homme qui comptait sur les chiens élevés au château de M. Ortiz à Minatitlan, partit dans les bois sans cette fois en avoir un seul à sa suite : aussi revint-il sans gibier, malgré son fusil de Renette, et malgré que, selon M. Baradère, on trouve

donna comptant à M. Tadeo Ortiz une somme de 150 piastres ; il tira à vue pour le reste sur M. ***, marquis de ***, auquel se présenta en effet M. Tadeo Ortiz. Ce Monsieur fut étonné de la demande de M. Tadeo. De quel droit, dit-il, M. Giordan se permet-il de tirer sur moi ? Ce charlatan pense-t-il qu'avec ses oiseaux il a sa fortune faite ? A ce mot d'oiseaux, M. Tadeo Ortiz comprit l'intrigue, et ne put que rire avec pitié. Cependant, dit le marquis, donnez-vous la peine d'entrer dans ce cabinet, vous y verrez ces fameux oiseaux de M. Giordan qui se donne pour un maître en l'art de la taxidermie ; il m'avait promis que ces animaux se conserveraient éternellement ; à peine y a-t-il six mois qu'ils sont ici, et les vers sont après de tous les côtés, beaucoup sont en poussière [1]. M. Tadeo vit effectivement les oiseaux sur lesquels M. Giordan hypothéquait les piastres qu'il lui donnait en payement, pensant par cette ruse contraindre le dépositaire à les payer le prix fixé, à la considération de M. Ortiz, et se trouver possesseur d'une case que M. Ortiz ne voulait plus conserver à Minatitlan, où une colonie d'Indiens qu'il avait voulu former s'était détruite comme celle de M. Giordan. M. Tadeo est en France, il peut confirmer ce fait.

[1] C'est M. Baradère qui avait empaillé les oiseaux, les tremblemens de M. Giordan ne le lui permettant d'ailleurs.

plus de gibier qu'on n'en peut manger. Que devaient penser des ouvriers sans aucune instruction, des paysans, lorsqu'ils voyaient un jeune homme de quelque apparence leur réciter le détail des richesses du château à Minatitlan ? Ils pensaient que si le château n'était pas pour eux, ils auraient au moins les prés, les champs d'alentour ; hélas ! ils eurent le champ du repos !.... Néanmoins, Minatitlan avait changé de face, les colons du troisième convoi trouvèrent en y arrivant une case construite par un nommé Jean, qui depuis quelques années habite la côte, et où ils se procurèrent à manger à prix d'or, il est vrai ; mais enfin, les premiers convois eussent été bien heureux d'un tel secours.

Le fleuve avait inondé une partie de Minatitlan, et étendu les marais voisins ; le climat était mortel ; l'hôpital, ou mieux une case, où étaient couchés pèle-mêle une douzaine de malheureux, achevaient de rendre ce séjour un lieu de terreur.

Les malades recevaient chez l'alcalde six sous et un petit pain que l'on vend cinq centimes à Paris, et qui vaut trente centimes dans le pays. Ce secours, qui n'eut qu'un temps, fut envoyé par M. Laisné de Villevêque fils. Nous ignorons les moyens pécuniaires de M. Laisné fils, nous lui savons gré de ce faible secours ; mais lorsqu'un

colon, M. Bardon, actuellement à Paris, racontait à cet aspirant politique la misère de nos frères du Goazacoalcos : J'ai envoyé une somme pour les soulager, répondit-il. Au moins M. Laisné nous permettra de lui faire observer que cette somme était bien petite; M. Laisné sait bien qu'un medio de plata, ou trente centimes de France, ne représente dans ce pays que ce que représente un sou en France, et certainement un sou n'est point une somme; ce qui en est une grande, c'est la réunion des maux que les colons ont souffert, et la réunion des intrigues employées pour les perdre : ce qui est une somme aussi, c'est le total à l'addition des *un franc* par arpent donnés à M. Laisné de Villevêque père. Oh ! M. Laisné fils, pour l'honneur de M. Laisné père vous auriez au moins du les leur rendre !

M. le Vice-consul-honoraire d'Acapulco a mieux raisonné, il a préféré nier les un franc payés dans les mains de son père, il a dévancé en cela la pensée de Monsieur le Questeur de la Chambre, qui dans sa réponse à la brochure de M. Dubouchet, dit que toutes les terres étaient données gratis, sans respect pour sa signature apposée au bas des actes de concessions particulières, qu'il n'avait d'ailleurs pas droit de faire, puisque le terrain ne lui appartenait pas

encore (Code pénal, article 1599), et ce qu'exprime très-bien un article de M. Perez, vice-gouverneur de l'état de Veracruz, dans le journal *le Censeur*, publié à Jalapa, et que nous traduisons ici : « La colonie du Goazacoalcos allait souffrir » de grandes pertes, si l'on n'eût prolongé en faveur des entrepreneurs, par le décret n.° 160, » le terme pour accomplir leur contrat. Le gouvernement n'est pas satisfait de la conduite de » l'un d'eux, qui, en surpassant les limites de la » loi, trompant les colonisateurs, en faisant » avec eux des pactes prohibés, et enfin, en » voulant attirer au gouvernement l'odieux de » son méchant manége, a mis un obstacle aux » prompts et salutaires effets du décret cité. Mais » des réclamations nous ont été adressées sur » ce point, et nous croyons qu'elles préviendront les inconvéniens qui entravaient cette » bienfaisante entreprise. »

(*Le Censeur*, 6 *Janvier* 1831.)

Chaque jour cependant ceux qui pouvaient se traîner en s'appuyant sur un bâton, s'exilaient de Minatitlan; mais M. Oulibert intervenait encore : alors c'était peu pour lui que ses compatriotes ruinés et agonisans, il fallait qu'ils mourussent!.... Il s'opposa à ce que des passeports fussent délivrés sans une renonciation préa-

lable aux terrains de la concession, dont les colons avaient par avance payé un franc par arpent aux mains de M. Laisné, et dont les quittances sont dans les nôtres. Vous fuyez la concession, leur dit le fondé de pouvoir, vous privez ainsi M. Laisné de la faculté de vendre à d'autres, vous l'empêchez de remplir ses engagemens imposés par le traité de colonisation qui veut peupler l'isthme de Tehuantepec; vous ne l'indemniserez jamais du tort que lui fait votre refus de renoncer à une terre dont vous ne voulez plus, que vous êtes dans l'impossibilité de vendre à d'autres; je vous refuse vos passeports. Quel dévouement à M. Laisné! Quelle compassion envers ses compagnons d'infortune! Quelle barbarie! jusqu'à leur retirer la faculté de recourir contre un homme qui les a trompés si cruellement!.... Sottise et vanité, que pouvez-vous!.... Quelques-uns refusèrent d'abord, et demeurèrent plus long-temps; ils s'en repentirent, leurs maladies empirèrent; d'autres moururent.

En quittant Minatitlan, les colons se répandirent dans les états du Mexique; les chefs de compagnie qui avaient quelques ressources montèrent à Veracruz, Puebla, Mexico; d'autres suivirent la route opposée, et se dirigèrent vers Oajaca; parmi eux étaient des hommes instruits

dans le commerce ou dans les métiers; ils se tirèrent d'affaire le mieux qu'ils purent, et nous avons du moins la consolation de savoir que plusieurs aujourd'hui exercent dans les villes leurs professions avec avantage: deux médecins y ont une clientelle productive, d'autres sont placés chez des négocians français ou mexicains. Les hommes amenés par les chefs de société comme ouvriers ont eu plus de difficultés, soit à cause de l'impossibilité d'exercer des métiers ignorés encore au Mexique, soit parce que beaucoup n'avaient réellement point d'état; les laboureurs, les vignerons, les meûniers étaient de ce nombre; enfin, les autres, sous l'influence de maladies graves, et de plaies douloureuses et longues à guérir dans un climat chaud, eurent recours à la pitié des Mexicains, ils reçurent du soulagement. L'honorable curé du village d'Altipa a reçu chez lui et nourri pendant des mois entiers jusqu'à huit et dix colons, et tous les jours il ouvrait sa bourse à ceux qui ne faisaient que passer. Cet ecclésiastique a droit à la reconnaissance de nos concitoyens; on ne peut point rencontrer de charité plus purement religieuse que celle de ce digne homme. Il a prodigué les soins les plus assidus à des malades qui ont achevé chez lui leur douloureuse existence. A force de soins prodigués par lui-même et par ses

estimables sœurs, il en a racheté plusieurs à la vie.

Le curé d'Acayucan a droit aussi à la reconnaissance des Français : moins riche que celui d'Altipa, il s'est conduit avec une noblesse égale, il a donné l'exemple à plusieurs Mexicains de son chef-lieu.

Don José María Iglesias, préfet par intérim à Acayucan, n'a cessé d'accueillir avec une bienveillance toute particulière les victimes du Goazacoalcos. Chargé par le gouverneur de l'état de Veracruz, l'honorable M. Camacho, de recueillir les faits les plus importans de cette désastreuse entreprise, et de veiller à l'exécution de la protection due à des étrangers infortunés, il a rempli cette tâche avec une impartialité, un soin et une bonne grâce toutes européennes. Malheureusement son pouvoir avait d'étroites bornes, et fut d'une courte durée.

Don Bernardo de Correal-Nuevo, Don José Garcias de San Andrés-Tuxtla, Don José Pose, maître de l'école de ce village, Don Manuel Chasaro de Tlacotalpan, etc., etc. ont également ouvert leur maison et leur bourse aux Français. Nous devons vouer leurs noms à l'estime qui leur est due; et si les colons ont eu à se plaindre de quelques autorités, ils verront sans doute avec plaisir les noms de leurs bien-

faiteurs figurer sur des pages consacrées à la vérité. On a eu à déplorer l'exigeance de plusieurs ouvriers et chefs de compagnie, qui sans cesse sous l'influence d'une vie vagabonde et paresseuse ont apporté dans ce pays leur paresse et leurs vices; ils ont mis à contribution la patience et la bonté des Mexicains; mais nous devons faire observer que les talens ont fait justice de ces individus, en priant les Mexicains mal récompensés de recevoir des excuses, et de remarquer que, parmi un si grand nombre d'hommes, il était presque impossible de n'en point rencontrer quelques-uns imbus d'erreurs et de mauvais penchans.

Cependant, ces hommes si loin d'être propres à composer un peuple naissant, une colonie, ces hommes que de bonnes institutions verraient bientôt disparaître de la France, forçaient à l'indulgence les plus disposés à les blâmer ou à les punir. Leur détresse, l'exemple de la fourberie que leur a donné M. de Villevêque placé à un poste éminent et le plus honorable qu'un citoyen puisse envier; le désespoir, l'ignorance absolue de la langue du pays, tout concourait à faire des gens indolens, des gens paresseux, et de paresseux des mauvais sujets. Le nombre heureusement s'est trouvé petit, et certes ce n'est point la faute de M. Laisné ! il

a pris trop peu de soin de s'occuper du moral des émigrans; et si des crimes ne se sont point commis, ce n'est point encore sa faute. Nous pouvons donc assurer que si les Mexicains ont eu à se plaindre de l'exigeance de quelques-uns, ils ne peuvent qu'accorder de l'estime à la masse, et leur charité et leur hospitalité resteront bonnes œuvres pour tous, et profitables pour beaucoup.

Veracruz s'est vu bientôt encombré par l'émigration des colons qui portaient toutes leurs espérances vers ce point important du commerce au Mexique. Ceux qui arrivèrent les premiers inspirèrent de l'intérêt. La curiosité les interrogea : leurs malheurs touchèrent, ils furent amplement soulagés; les négocians de Veracruz se conduisirent honorablement : comment auraient-ils pu demeurer en arrière des Mexicains ! ces Français étaient leurs frères !.... L'élan fut donné par M. Carrère, vice-consul à Veracruz; il interrogea les colons, d'abord avec bienveillance et gravité, ensuite avec bonté; il recueillit d'eux des renseignemens sur tout ce qui s'était passé, et son premier mouvement fut de répondre à des hommes souffrans qui lui demandaient du travail et du pain. Du travail !.... les malheureux se traînaient à peine !.... M. Carrère recueillit chez lui deux de ces ouvriers qu'il at-

tacha au service de sa maison ; des négocians suivirent son exemple, et plusieurs sont employés dans les maisons européennes. Les premiers arrivés obtinrent des secours de 100 fr. et de 150 fr., des vêtemens, des logemens ; d'autres furent nourris dans les auberges de Veracruz, à sa charge, au prix de 54 sous par jour. Le nombre augmentant, des souscriptions partirent du vice-consulat, M. Carrère était à la tête ; les négocians s'inscrivirent bientôt, et les nouveaux arrivans reçurent aussi des secours. L'honneur de la nation française paraissait attaqué dans la cause de la détresse désespérante des colons. Les Mexicains se demandaient d'où pouvaient sortir ces corps pâles et défigurés, couverts de vêtemens en lambeaux, et dont la saleté contrastait si fort avec l'habitude des gens du pays de porter du linge éblouissant de blancheur. Les colons marchaient à pas traînés dans Veracruz, et paraissaient aux habitans comme autant de réprouvés jetés hors de leur patrie par la colère et le châtiment ; on demandait si la terre mexicaine, glorieuse d'offrir l'hospitalité au commerce, était réservée pour les vagabonds. Les noms, Baradère et Giordan, furent prononcés, l'affaire du Goazacoalcos s'expliqua, et les Mexicains baissèrent la tête avec un sourire d'étonnement, lorsqu'à la suite du nom de

M. Laisné de Villevêque ils virent les titres de Questeur et membre de la Chambre des députés de France. M. Giordan était connu : l'affaire des quatre mille piastres prêtées par M. Serrano se réveilla ; on savait que M. Serrano avait envoyé en France, à une maison de Bordeaux, des pouvoirs pour contraindre par corps M. Giordan, qui à Veracruz avait encore reçu de M. Serrano cent piastres pour son retour en France, sur la promesse que les fonds étaient chez M. Laisné, chez M. Baradère, et enfin chez M. Laffite. Quant à M. Baradère, son nom était prononcé avec un mépris affecté. M. Baradère ! disait-on trois fois ; M. Baradère.... M. Baradère !.... Oh ! nous l'avons connu à Mexico lorsqu'il donnait des leçons d'écriture par les moyens d'une méthode facile, dont il s'était attribué l'invention, et qui depuis a été revendiquée par un autre Français qui a beaucoup de talens, tandis que lui n'est qu'un intrigant, un hypocrite et un fourbe. Un autre l'avait connu à Puebla, dans ses relations avec l'évêque de cette ville, à l'occasion d'une vente de tableaux, où M. Baradère avait montré comment un soi-disant antiquaire doit s'y prendre pour faire des dupes. Un troisième racontait comment il avait influencé M. Serrano dans l'affaire des 4,000 piastres, comment il avait apposé sa signature sur

les traites, comment il s'était joint à M. Giordan lorsqu'ils se rencontrèrent l'un et l'autre à Mexico, et comment ils partirent pour le Goazacoalcos, dans l'intention de réunir cette fameuse collection d'oiseaux, dont nous avons parlé lors de l'acquisition que fit M. Giordan d'une case appartenant à M. Tadeo Ortiz. Un sourire d'indignation accueillait tous les articles de ses lettres-prospectus, et le cachet du mépris le plus profond était empreint sur tout ce qui tendait à rappeler les relations qu'on avait eues avec ce prêtre imposteur; cependant M. Baradère était chanoine titulaire de Tarbes! Quelle est donc cette belle France? disaient dans des discussions vives des Mexicains peu instruits, si vos députés et vos prêtres sont des fourbes et des méchans!

Ces murmures, ces bruits, souvent renouvelés, le spectacle continuel des colons promenant toujours leur détresse, affligèrent l'honorable agent du gouvernement français: il comprit sa dignité, et frappa le grand coup. Il fit embarquer à ses frais les colons inoccupés et incapables d'être employés utilement à Veracruz: les tailleurs, les ébenistes ou menuisiers furent occupés par ses soins, et les rues de Veracruz cessèrent enfin d'offrir à tous les yeux des Français fainéans et dégradés. Ceux que les capitaines

ne purent prendre à leur bord, à cause de leurs maladies, attendent encore maintenant dans l'hôpital de Veracruz, où ils sont très-bien soignés, que leur convalescence leur permette de faire leur retour en France.

Parmi les colons qui s'adressèrent au Vice-consul, quelques-uns furent l'objet d'une bienveillance plus particulière. La famille de M. Mont-Robert dont nous avons parlé, fut de ce nombre; les talens de cet architecte intéressèrent M. Carrère. M. Mont-Robert ne pouvait espérer de sortir de la position fâcheuse où l'avaient réduit les affaires de la colonie, que par une direction de grands travaux du gouvernement, ou par quelques constructions particulières. L'état de trouble où se trouve continuellement le Mexique, et la routine qui laisse à des maçons du pays le soin de faire tout ce qui est à faire en constructions, détruisirent bientôt son espoir. L'ingénieuse humanité de M. Carrère vint au secours de ce père de famille, intéressant sous tant de rapports. Le Vice-consul parla de lui à M. Camacho, il fit comprendre à l'honorable gouverneur combien serait précieux pour la république un homme qui pourrait enseigner aux jeunes gens les mathématiques, le dessin, l'architecture. Le bon cœur du noble Mexicain comprit le bon cœur du noble Français, et une école fut fondée

par M. Camacho en faveur des jeunes gens de Jalapa, lieu de la résidence du gouverneur. Cette maison est entretenue aux frais de M. Camacho qui, comme on le sait en Europe, n'est point riche, et elle est confiée aux soins de M. Mont-Robert. Ainsi un soulagement fut offert à ces victimes de la duplicité de M. Laisné de Villevêque, et honore également celui qui fut digne de le recevoir et ceux qui l'ont donné.

M. Carrère en cela, nous disait un jour M. Mont-Robert avec effusion de cœur, semble avoir voulu rendre une sorte d'hommage à la bienveillante protection dont nous honore M. le général Lafayette. Nous le croyons aussi; les hommes généreux se comprennent, et personne mieux que M. le Vice-consul de France à Veracruz n'est digne de comprendre le grand général: il en a donné une preuve dans l'énergie avec laquelle il a accueilli le drapeau tricolore arboré dans le port de Veracruz avant que la nouvelle officielle n'ait eu le temps de parvenir de France; il en a donné la preuve dans les souscriptions qu'il a ouvertes en faveur des victimes des grandes journées de Juillet 1830.

Quand les colons furent ou placés dans Veracruz ou embarqués pour la France, la sollicitude de M. Carrère s'étendit sur ceux dont la misère lui paraissait devoir être égale à celle qu'il avait

soulagée. Il fit donner des détails sur l'état des colons dispersés dans l'intérieur. Il apprit que Boca-del-monte, hameau à quatre-vingt-dix lieues de Oajaca et de la dépendance de cet état de la république, était comme Veracruz le théâtre de la détresse et des souffrances de toute nature. Non satisfait d'avoir soulagé les malheureux qui s'étaient offert à ses yeux, il alla chercher à 170 lieues ceux qui n'avaient aucun espoir de salut. Son secrétaire partit avec l'ordre de faire monter à Oajaca ceux des colons qui seraient dans les villages sans occupation et sans moyen de se procurer des chevaux pour se rendre dans cette capitale où ils pourraient trouver des ressources. Il leur fit remettre à chacun vingt piastres pour leurs premiers besoins, et ces hommes sont arrachés à la plus affreuse misère par une main bienfaisante qu'ils ne soupçonnaient pas, dont ils n'avaient point emprunté de secours, et qui les conserve à leurs familles et à leur patrie auxquelles ils n'ont point renoncé.

Minatitlan est désert aujourd'hui. M. Oulibert y est cependant, il y expie par l'ennui et la misère les maux qu'il a causés et ceux qu'il pouvait éviter. Il écrivait de Minatitlan à un colon, M. Mont-Robert, en date du 9 Novembre, une lettre où il se plaint de sa détresse, et où l'on remarque les passages suivans : « Vous me deman-

» dez ce qu'est devenue la colonie ; hélas ! à peine
» en trouve-t-on encore quelques débris : il n'y
» a ici de votre expédition que Duparc, Burgos
» et Salmon, moi et deux ou trois de la seconde ;
» quant à la troisième, elle se disperse tous les
» jours, et dans peu l'on n'en parlera, comme des
» deux autres, que par ressouvenir. Tout a fui
» comme à un sauve qui peut : les uns (la famille
» Bossan est du nombre) sont partis pour New-
» york, les autres pour Saint-Domingue avec la
» *Diane ;* ceux-ci se sont répandus dans les villes
» et villages jusqu'à Veracruz, ceux-là enfin at-
» tendent le départ d'une petite goëlette de
» Campêche, qui va partir ces jours-ci ; aucun
» n'est monté sur les concessions : les maladies,
» le manque de soins et de secours, un climat
» dévorant et pestilentiel, ont frappé une tren-
» taine de victimes. Quant à ma famille, elle a
» souffert de toute manière, j'en suis moi à ma
» dixième représentation de la fièvre, je suis dans
» un état de faiblesse, d'épuisement et de mai-
» greur, qui ne se réparera que sous un ciel plus
» pur. Je suis victime de mon zèle pour cette
» colonie naissante à laquelle j'attachais les plus
» belles espérances, et en même temps victime
» de mon obligeance envers M. Giordan qui m'a
» gratifié de son collier de misère. Sans ces cir-
» constances je ne serais plus ici, et je jouirais

» de ma santé : le beau jour pour moi que celui
» où je dirai adieu à Minatitlan ! »

Les malheurs de M. Oulibert, que nous plaignons parce qu'avant toute chose il est homme et père de famille ; les malheurs de M. Oulibert, dont nous déplorons la coupable ambition et l'erreur, ne rappellent pas à la vie les victimes de la cupidité et de l'avarice de MM. Laisné et Giordan. Quelle leçon pour eux ! S'ils lisent nos pages avec le recueillement que commande une faute commise, et s'ils n'affectent point de mépriser des conseils qui partent de notre conviction, il est un peu tard pour les leur donner, sans doute, mais ils soulageront au moins notre ame du fardeau qui depuis un an l'oppressait. Nous ne comptons guère sur l'amendement de M. Giordan, il a trop prouvé ce dont il est capable : témoin et victime lui-même des maux qui ont désolé la côte mexicaine, il a plongé et replongé sa main dans le sang des malheureux Français avec un égoïsme qu'il a reporté en France, où de son aveu il prépare de nouvelles victimes. Nous ne comptons pas non plus sur le repentir de M. l'abbé Baradère, chanoine titulaire de Tarbes ; le jésuitisme est fécond en ressources, et nous savons comment M. Baradère les exploite ; quant à M. Laisné, nous déplorons sincèrement la participation, la part active qu'il

a prise au massacre de ses frères. Ce n'était point là sans doute le mandat que lui imposait la questure de la Chambre des députés ! Croyez-nous, M. Laisné, quelle que soit la finesse de votre justification, quel que soit le talent des hommes qui prendront votre défense, s'il en est qui la croient juste, le public ne pourra pas vous pardonner d'avoir sacrifié vos concitoyens aussi sciemment que vous l'avez fait. Vous ! élu du peuple, vous ne comprenez pas mieux la valeur de ses membres ! Quelle opinion voulez-vous donc laisser aux étrangers de la noblesse de notre pays, lorsque vous, entouré de considération, investi de la confiance du plus grand peuple du monde, nommé par lui pour défendre ses droits, vous les vendez à votre cupidité, à votre avarice ! Sans fortune et sans crédit, vous voulez former des colonies ! mais, nous vous le demanderons sans cesse, ne savez-vous donc pas ce que c'est que de créer un peuple ? Oh ! si, vous le savez. Vous en avez écrit l'aveu, justifiez-vous. Vous avez entendu les soupirs des hommes que de mauvaises institutions réduisaient à la misère ; vous savez quel est le sort d'un état assis sur des bases corrompues, et quelle sécurité il offre dans l'avenir ; et dans l'hypothèse même où les terrains dont vous aviez à diriger les concessions eussent été naturellement habitables, vous n'avez pris

aucun soin de les peupler d'hommes dont les qualités morales vous soient préalablement connues pour être recommandables ; vous n'avez pas même le pouvoir de nous dire que vous vous êtes trompé ; car, de votre aveu, il y avait parmi les colons des hommes justiciables. Vous pensiez qu'une colonie du dix-neuvième siècle pouvait être, comme aux temps des Pizarres, un ramas d'étrangers sans mœurs, sans autre fortune que l'intrigue et l'audace. Certes, si cette colonie se fût maintenue, ce n'eût point été votre faute : les hommes qui auraient fait exception parmi les misérables que vous aviez jetés sur la côte mexicaine, ont senti combien votre imprévoyance était coupable et les eût condamnés à souffrir. Pour faire une colonie, il faut, M. Laisné, et vous le savez bien, il faut de l'énergie, c'est le partage ordinaire de la jeunesse et d'une ame noble ; des vertus sociales et publiques, un grand cœur, et conséquemment un désintéressement sans borne ; de la fortune, ou une réputation qui mérite un crédit pour ainsi dire illimité. Il faut, M. Laisné, une connaissance exacte des lieux où l'on veut semer des hommes et des plantes pour les nourrir ; il faut du génie pour administrer par soi-même, et savoir choisir des représentans, des soutiens ; il faut des vertus pour inspirer des vertus par l'exemple ; il faut,

M. Laisné, tout ce que vous avez négligé; tout ce que pourtant vous saviez nécessaire à une entreprise dont vous avez fait une affaire d'argent, et à des hommes que vous exiliez à deux mille six cent lieues, sur une terre où les naturels sont encore dans l'enfance; de bonnes institutions qu'un joug tyrannique de trois cents ans a proscrites, pour y porter du fanatisme et de l'ignorance; du fanatisme en place de la religion qu'on n'y comprend plus, et qu'on y comprenait quand ce n'était point une importation désastreuse; de l'ignorance, plus les vices des importateurs, moins les vertus des premiers indigènes.

Après cela, M. Laisné, ne venez pas dire que les colons eussent été exempts des erreurs d'un peuple abruti, ou de l'influence tyrannique des mœurs espagnoles; l'expérience du contraire est acquise (et malheureusement pour votre défense, dans l'affaire du Goazacoalcos vous le saviez bien). Sans une bonne gestion de la part d'un chef de colonie, les colons eussent été victimes, et peut-être les uns des autres. Quant au climat, l'expérience apprend que les européens ne vont pas impunément habiter les pays désolés par les fléaux, quand les naturels même succombent, quand des hommes habitués au climat des tropiques y meurent en trois semaines! L'ex-

pédition du général Barradas était composée de 3,500 hommes, lorsqu'il débarqua à Cabo Roxo, plage voisine de Tampico; les troupes de Barradas étaient magnifiques, elles avaient supporté le climat de la Havane, et elles ont été obligées de fuir la côte mexicaine, laissant derrière elles 1,500 de leurs compagnons morts!

Que les hommes dans l'intention de donner naissance à des colonies, à des peuples, réfléchissent à l'avenir sur leur position sociale, et qu'ils interrogent leur ame, ils y verront le résultat écrit en grands caractères; ce sera d'eux, de leur gestion première, que dépendra le sort de peut-être vingt siècles. Il est des hommes qui par leurs antécédens ont prouvé qu'ils sentaient combien valait un homme. Un député, dont la vie a toute entière été donnée à l'industrie et à des opinions généreuses, M. Ternaux l'aîné, a fait des colonies d'ouvriers dans un temps qui n'est pas encore éloigné; on sonnait les cloches lorsque M. Ternaux venait dans les Pays-Bas: cette marque de vénération est le plus bel honneur qu'un homme puisse envier. Venez au Goazacoalcos, M. Laisné, vous entendrez peut-être le tintement de la clochette de Minatitlan, ce sera le tintement du deuil; il vous demandera des pleurs et des regrets, il vous dira : C'est ici qu'ils sont morts!

COLONIE FRANÇAISE
DU GOAZACOALCOS.

SECONDE PARTIE.

EXAMEN DES PROSPECTUS.

NOTE I. (Page 1.) (*Prospectus où est annexée la carte des concessions.*)

Encouragés par les amis puissans qu'ils se sont faits au Mexique, MM. Giordan, négociant français, et Laisné de Villevêque, aussi négociant, membre et questeur de la Chambre des députés, ont obtenu, sous la date du 3 *Juillet* 1828, *une immense concession dans la partie la plus heureusement située de ces riches provinces* (*territoire mexicain*).

Il ne serait pas possible à M. Laisné de Villevêque de nous citer un Mexicain qui jouisse de quelque influence auprès du gouvernement,

qui ait eu quelque estime pour M. Giordan, à l'époque où il écrivait les prospectus.

Il paraît que ce ne sont pas MM. Laisné et, Giordan qui ont obtenu les concessions, mais bien M. Edmond Chedehoux qui, par une générosité dont nous n'apprécions pas la valeur, aurait fait mettre les noms de ces Messieurs à la place du sien sur l'acte de concession. Dans ses conversations particulières avec les colons qui l'interrogeaient sur le motif de cette faveur du gouvernement de l'état de Veracruz, M. Laisné ne laissait jamais perdre l'occasion de faire valoir les services qu'il dit avoir rendu, de concert avec M. Giordan, à la république mexicaine; nous ignorons quels ils peuvent être.

---

2. (Page 2.) *Les concessionnaires s'empressent d'offrir au public le résultat des informations les plus exactes et les plus sûres qui ont été prises sur les lieux par des explorateurs envoyés exprès.*

M. Laisné s'est bien gardé de nommer les explorateurs qu'il a soi-disant envoyés exprès. Ce n'est point M. Giordan sans doute; M. Giordan est concessionnaire, et bien loin d'avoir donné des informations exactes. Ce n'est pas non plus M. Baradère; M. Baradère n'a point été envoyé exprès, et nous avons déjà expliqué que M. Ba-

radère donnait des leçons d'écriture à Mexico lorsqu'il se joignit à M. Giordan.

Est-ce de M. Edmond Chedehoux que M. Laisné veut parler ? Ce dernier l'attaque aujourd'hui devant les tribunaux en réclamation du prix des démarches que lui, M. Chedehoux, dit avoir été chargé de faire près du gouvernement, soit pour obtenir des concessions au Texas ou au Goazacoalcos, soit pour faire nommer M. Giordan, naturalisé mexicain, consul de la république à Paris ou à Bordeaux.

Si MM. Baradère et Giordan n'ont pas donné des informations exactes, il paraîtrait que ce M. Chedehoux l'aurait fait en leur place.

Nous transcrivons ici quelques phrases d'une notice qui nous a été communiquée par M. Bardon, qui l'a reçue de M. Chedehoux, pour diriger des poursuites contre M. Laisné, et pour servir de documens au procès que M. Bardon, colon de Goazacoalcos, intente lui-même contre les entrepreneurs de la colonie.

Nous ne prenons pas sur nous la responsabilité de ce que cette pièce virulente contient, nous la soumettons comme une pièce qui nous est adressée pour l'intelligence de cette affaire si déplorable, et en même temps si curieuse.

Extrait d'une note de M. Edmond Chedehoux, *actuellement à Mexico.*

« J'étais autorisé par M. Laisné à conclure et » signer plusieurs traités, et dans chacun d'eux » ma part était fixée à 20 p. 100 sur les bénéfices » nets, les frais remboursés.

» J'étais chargé par M. Giordan de diriger » tous mes efforts près du gouvernement pour » le faire nommer consul général de la républi- » que mexicaine à Paris. Dans le cas où j'échoue- » rais pour le consulat de Paris, celui de Bor- » deaux.

» Puissamment appuyé et secondé par notre » digne consul M. Alex. Martin, j'obtins la con- » cession du Goazacoalcos, que, par pure géné- » rosité, je fis mettre au nom de MM. Giordan » et Laisné de Villevêque.

» M. Martin, persuadé que cette affaire bien » menée devrait être d'un grand intérêt au com- » merce français, écrivit en conséquence au » gouvernement.

» Cependant les idées exagérées et incohé- » rentes de M. Giordan faisaient craindre à M. le » Consul que ce Monsieur ne fût pas tout-à-fait » dans son bon sens; il écrivit au ministre pour » lui faire part de cette circonstance, *que plus* » *il regardait cette affaire belle et avantageuse*

» *entre les mains de gens capables, plus il en re-*
» *doutait les conséquences, dirigée par M. Giordan.*

» J'en prévins moi-même M. Laisné de Ville-
» vêque, qui me répondit, le 22 Décembre 1828,
» qu'il avait aussi remarqué que M. Giordan
» n'avait pas les idées saines.

» Cependant j'écrivais toujours à M. Laisné de
» Villevêque, je le suppliais dans toutes mes
» lettres de ne pas s'en rapporter à M. Giordan;
» qu'il perdrait la colonisation s'il agissait sous
» son influence.

» A toutes ces lettres, à tous ces avis, à toutes
» mes prières, M. Laisné est resté sourd, il ne
» m'a jamais répondu; il paraît que dès-lors il
» avait déjà décidé et arrêté en lui-même le
» sacrifice des malheureux colons.

» M. Laisné était averti par moi sur tout, et
» particulièrement par ma lettre du 15 Juillet
» 1829, dont j'ai remis le duplicata entre les
» mains de M. Laisné fils, qui était consul hono-
» raire d'Acapulco, et résidant à Mexico.

» M. Laisné doit avoir été influencé mécham-
» ment par M. Baradère, car dans sa lettre
» du 22 Décembre il convint qu'il était indis-
» pensable de faire faire des constructions,
» d'acheter des bestiaux, des vivres; pourquoi
» n'a-t-il rien fait, puisque lui-même regardait
» ces choses comme indispensables?

» Il est donc criminel, puisqu'il connaissait la
» nécessité de ces dispositions, et qu'il ne les a
» point faites.

» Il est donc coupable d'avoir sciemment pro-
» voqué la mort des pauvres colons qui ont suc-
» combé à la misère et aux maladies.

» Ayant été dument instruit et averti, il de-
» vient passible et responsable des réclamations
» des familles des malheureux qu'il a envoyés à
» la mort.

» Il doit rembourser aux colons l'argent qu'ils
» réclament, l'argent qu'ils ont perdu dans cette
» affaire. Il doit être signalé au monde entier
» comme un spéculateur fourbe et infame, qui
» a voulu faire une opération d'argent d'une
» donation gratuite et généreuse qui m'avait
» été accordée par le gouvernement mexicain.

» Monsieur son fils, imbu sans doute de l'ava-
» rice et du peu de délicatesse de son père, est
» resté tranquille spectateur de cette œuvre
» d'iniquité; il a déshonoré la place de vice-
» consul, place au reste à laquelle il n'a pu pré-
» tendre que sous un gouvernement injuste et
» despote.

» Le ministre actuel doit annuller une nomi-
» nation faite par l'intrigue à M. Laisné, qui,
» tout en proposant des idées libérales, m'écri-

» vait qu'il était parfaitement bien avec le Roi,
» son fils et les ministres.

» Bien entendu, M. son fils voyant que je
» désapprouvais hautement la conduite de son
» père dans la direction de cette colonisation,
» a cru devoir rompre avec moi; il m'a débar-
» rassé de sa sotte et lourde nullité.

» Je regarde M. Cochelet, consul par intérim,
» comme coupable de connivence, pour n'avoir
» pas averti à temps le gouvernement de la con-
» duite honteuse et criminelle de ces Messieurs
» dans cette colonisation, et je le dénonce éga-
» lement hautement à l'opinion des gens de
» bien.

» Je regarde M. Baradère le chanoine comme
» un jésuite qui a provoqué en partie le désastre
» des expéditions, par sa lettre mensongère et
» sans doute intéressée.

» Je déclare hautement Laisné de Villevêque
» et Giordan solidairement responsables du mal-
» heur et de la non-réussite de la colonisation;
» je les déclare responsables des pertes des co-
» lons et de toutes mes avances pécuniaires, et
» j'espère que, sous un gouvernement constitu-
» tionnel, des gens de cette espèce doivent être
» légalement poursuivis, et condamnés par les au-
» torités compétentes aux dégradations civiques,

» et au remboursement de tout. En foi de quoi
» je signe.

» EDMOND CHEDEHOUX,

» L'un des Français qui partirent en Espagne
» en 1823 avec le général Lallemand (Charles),
» pour soutenir la cause de la liberté. »

Nous ne connaissons d'aucune part l'auteur de cette pièce, et nous n'avons eu avec lui aucune correspondance.

---

3. (Page 2.) *Et depuis quelques semaines, par les lettres de M. Giordan qui avec sa famille a établi sa résidence sur les lieux pour surveiller les cultures et l'arrivage des colons.*

Nous avons dit, dans le Précis historique, (page 15), que M. Giordan avait démenti la lettre du 25 Avril 1829; quant à la résidence de M. Giordan, il est faux qu'elle ait été établie sur les lieux. M. Giordan a constamment habité Minatitlan, qui est à 45 lieues des concessions.

La famille de M. Giordan! L'arrivage des colons! Quel style! ne se figure-t-on pas M. Giordan, entouré d'une famille intéressante, nombreuse, ou digne d'être annoncée? N'est-ce point

un œil vigilant et instruit, un protecteur naturel, un père, qui est annoncé aux colons? De qui donc se composait la famille de ce M. Giordan? de sa propre personne, et de Madame son épouse, que par respect pour les convenances nous ne qualifierons pas des adjectifs qui lui sont dus, mais dont la conduite a mérité des remontrances que nos lois eussent appuyées d'une peine correctionnelle. M. Giordan aurait du enseigner à cette Espagnole que les discussions ne se terminent point chez les Françaises avec des soufflets et des injures de halles, etc. Lui! M. Giordan! surveiller la culture et l'arrivage des colons! mais plus que personne il redoutait les moustiques et les rodadors. N'a-t-il point abandonné lâchement les compagnies qui montaient à Sarrabia, et qui attendaient tout de ses conseils? Lui! M. Giordan n'a pu résister quelques heures à ce que le perfide Baradère appelle de légers obstacles. Il avait fui quand les ouvriers arrivèrent pour prendre connaissance des lieux. Quel chef, quel homme courageux que M. Giordan! *Et l'arrivage des colons!* S'il eût été présent au débarquement, s'il eût interposé son autorité toute paternelle que les colons appelaient à grands cris, il aurait évité le pillage, le vol, les excès; trois hommes de la deuxième expédition n'eussent point été noyés.

4. (Page .) *Ce beau fleuve est constamment navigable.*

Nous avons déjà écrit les difficultés qu'eurent les colons pour remonter à Sarrabia : dans les temps de pluie le fleuve est navigable ; dans les basses eaux il y a des endroits où l'on ne rencontre que dix-huit pouces de profondeur, et d'autres où le sable n'est qu'humide ; alors les pirogues même des Indiens ne marchent pas.

---

4. (Page .) *La fécondité de ce pays dépasse tout ce que l'imagination peut concevoir. Les vallées et les plaines sont couvertes d'énormes acajoux et de bois de teinture les plus précieux, dont on tirera un grand parti en défrichant ; presque partout la terre végétale a* 3, 6, 8 *et* 10 *pieds de profondeur.*

Les coteaux et la pente des montagnes présentent des forêts de chênes et de cèdres de 100 *à* 150 *pieds de hauteur ; les cimes sont couronnées de sapins gigantesques.*

La vigne, l'olivier, le mûrier, y croîtront dans la plus grande force. Le coton, le tabac, l'indigo, la vanille, le sucre, le café, le cacao, le poivre, le girofle, la cochenille, tout y prospère à souhait, ainsi que les plantes nutritives, la banane, la pa-

tate, le blé, l'orge, le maïs dont on fait trois et quatre récoltes par année; enfin, le riz qu'on recueille deux fois dans le même espace de temps; les fruits les plus délicieux de l'Europe et des tropiques y viennent en abondance et dans la plus grande perfection.

L'imagination des entrepreneurs avait pourtant assez couru dans ce paragraphe. Comment pouvaient-ils avoir l'audace de promettre si authentiquement ce qu'ils n'ont point vu, ce qui n'existe pas. Ce n'est qu'à la hauteur de Oajaca et de Jalapa qu'on rencontre des chênes, encore sont-ils très-petits. Les acajoux de la concession sont femelles et sans valeur; M. Waldevin, qui les exploite, regrette l'argent qu'il a dépensé dans sa fabrique de planches à Minatitlan; il demande à la céder pour ce qu'elle lui coûte. Mais où il y a des chênes il n'y a point d'acajoux. A Jalapa il fait froid, à Oajaca il fait froid, et à la concession il fait une chaleur insupportable. Quant à la terre végétale de dix pieds de profondeur, elle se trouve peut-être [1] à quelques dix lieues du fleuve où nul mortel n'a pénétré;

[1] C'est une plaisanterie ou une ignorance qui n'a pas de nom : où trouva-t-on jamais dix pieds de terre végétale ? Les explorateurs se sont laissé dire qu'à dix pieds de profondeur c'était encore de la terre noire; peut-être ils ont conclu qu'elle était végétale !

cette soi-disant profondeur, dont le bénéfice devient illusoire par son éloignement du fleuve, n'a certainement point été vue de l'abbé Baradère, qui certes n'a point pénétré dans ces forêts qui, nous le disons avec l'expérience, sont impénétrables. Au reste, nous avons fait voir combien il serait onéreux d'exploiter une terre toute en colline; la main-d'œuvre coûterait plus que le bois ne rapporterait. Les inondations entraînent la terre végétale, la cime seule des collines pourrait être cultivée.

Il y a de la vigne sauvage dans les bois, et les entrepreneurs ont conclu que dès-lors notre vigne y prospérerait avec la plus grande force; quant aux mûriers, où en a-t-il vu ?

Le blé et l'orge n'y viennent pas; lorsqu'il est à trois pouces hors de terre, il est mangé par les insectes, ou il monte en herbe et ne produit pas. Toutes les céréales subissent le même sort, les légumes le subissent aussi. Pendant dix-huit mois [1] les deux cultivateurs, victimes de M. Giordan, les ont essayés.

Il est faux qu'on fasse trois et quatre récoltes de maïs par année. Est-ce M. Baradère qui, pen-

[1] Guillon Claude et Arnaud François étaient à Minervée depuis dix mois quand le premier convoi est arrivé. Vous voyez, leur dit M. Giordan, mes colons arrivent, votre fortune est faite; ils restèrent encore huit mois.

dant un séjour de quatre mois qu'il dit avoir fait sur le fleuve, a pu tenter une épreuve que dément l'expérience ? Est-ce aux Indiens brutaux qu'il a demandé des renseignemens ? Mais la coutume des Indiens qui cultivent le maïs est de planter des haricots après la coupe, et cette coutume est tellement routinière, que souvent à Acayucan, chef-lieu de canton de 10,000 ames environ, où les trois-quarts de la population sont Indiens ; à Jaltipa, Soconusco, Chinameco, Sayula, Oluta, villages situés dans un rayon de 3 et 8 lieues d'Acayucan, le maïs manque presque toute l'année pour la nourriture des chevaux. A San Andrés-Tuxtla, l'une des provinces les plus fertiles du Mexique, il y a des silos pour conserver le maïs. Certes, si l'on obtenait quatre récoltes par an, et même deux bonnes, dans les contrées où l'imprévoyance est encore le caractère des habitans, on ne serait pas obligé à certaines époques de nourrir les chevaux avec une herbe qu'on nomme petite ou grande sacate ; aussi les chevaux y sont-ils généralement sans vigueur. Dans celles où la civilisation est plus avancée, à cause de la proximité des grandes villes, les silos seraient inutiles. Au reste, il faut de l'eau pour le maïs, et celui qui est sur pied dans les temps de sécheresse, soit parce qu'il est retardataire, soit parce qu'il est semé dans

un champ vierge, est petit et d'une qualité bien inférieure. Nous avons vu dans les temps de sécheresse des épis chargés seulement de 150 grains, et dans les temps de pluie des épis qui portaient jusqu'à 990 grains; mais nous parlons de San Andrés, et non pas des concessions.

Il en est de même pour la canne à sucre, qui dans la saison qui lui est convenable est très-abondante, et soit de la grosse ou de la petite espèce, produit beaucoup de sucre; hors la saison, elle est sans saveur, et s'emploie plus particulièrement à la fabrication de l'eau-de-vie.

Le même terrain n'est d'ailleurs pas propre à la culture de ces deux sortes de cannes, de même qu'un terrain où l'on vient de couper le maïs n'est plus propre à en semer de nouveau immédiatement. Aussi les naturels qui veulent du maïs deux fois l'an, ont-ils dans ce pays le soin d'abandonner aux haricots les champs qu'ils ont coupé, et de défricher à côté pour préparer une nouvelle récolte qui, nous le répétons, malgré ce changement de terrain perd plus de 75 pour cent. Les colons donc qui se sont laissé dire, car leur court séjour dans le pays ne leur a pas permis de le voir; les colons qui se sont laissé dire que les Indiens, une fois qu'ils ont semé un champ en ont pour la vie, ont cru et écrit comme des gens qui n'avaient qu'en-

tendu dire; ce que nous écrivons ici, nous l'avons vu faire dans vingt endroits différens.

Quant aux fruits les plus délicieux de l'Europe, ils se bornent à une mauvaise pomme normande et à une pêche bâtarde et cotonneuse, qu'on réduit en confitures, encore ne sont-ce pas les terres de la concession qui les produisent. On en trouve à Oajaca et à Jalapa qui sont des points culminans, tandis que la concession est basse. Il vient partout des bananes, il vient très-peu de patates, à peine en voit-on dans ces Indes mexicaines; les plus grosses pommes de terre qu'on a pu obtenir à Minervée étaient environ comme nos petites vitelotes.

Elle est poétique et délicieuse en Europe pour les gens qui ne quittent point leur village, la fameuse banane; mais c'est un bien triste mets quand une fois l'on est sur les lieux, réduit à en faire son unique nourriture. Il faut être Indien ou colon du Goazacoalcos pour s'en contenter.

---

6. (Page .) *Des établissemens qui se trouvent sur les bords du Goazacoalcos ou qui en sont voisins, on tirera à bas prix des moutons, des vaches, des jumens, des volailles de toute espèce, des abeilles; tous les animaux s'y multiplient d'une manière étonnante.*

On ne peut point tirer de moutons des cabanes que M. Laisné appelle des établissemens, parce qu'il n'y a pas de moutons. Nous n'en avons rencontré pour la première fois qu'à Correal-Nuevo, qui est à trente lieues environ de Minatitlan, et 75 aussi environ de la concession.

Nous voudrions bien savoir où MM. Baradère et Giordan ont vu des abeilles dans le voisinage de Sarrabia ou de Minervée. C'est pousser le charlatanisme et l'impudence à un bien haut point. On sait la difficulté qu'il y a pour changer les abeilles de place; tous les ans les habitans des soi-disant établissemens qui sont sur le fleuve sont obligés de déserter leurs huttes, et d'aller plus haut jusqu'à ce que les inondations soient passées. Ces nomades grossiers qui se contentent pour vivre d'un morceau de viande sèche et d'une tortille du poids d'un quart d'once, ont bien peu le temps, la patience et l'intelligence de s'occuper de l'éducation des abeilles. Messieurs les entrepreneurs de la colonie ont rassemblé dans un seul cadre toutes les productions dont le Mexique est ou paraît susceptible; avec des titres pompeux et de honteux mensonges, ils ont fait passer leurs combinaisons pour des productions particulières au Goazacoalcos. Ils sont bien fourbes Messieurs les entrepreneurs; ce sont eux qui ont joliment compté et bien compté sur la

crédulité publique, selon l'expression de M. Baradère à M. Dubouchet.

---

7. (Page .) *Les chevaux, excellens pour le service, sont à très-bon marché.*

Les chevaux sont loin d'être bons pour ce qu'on entend pour le service, qui doit être celui des champs, des transports, etc. Les Indiens ne les emploient que parce qu'ils ne peuvent pas toujours employer des mulets qui sont eux-mêmes très-faibles dans le pays, où ils proviennent de chevaux de terres chaudes. Les chevaux de terres froides sont très-chers, les mules ordinaires y valent jusqu'à 500 f. Les jumens sont d'une faiblesse désespérante, aussi valent-elles en effet très-peu de chose.

---

8. (Page .) *De nombreux cours d'eau, qui ne tarissent jamais, permettent d'y établir toutes les usines.*

Depuis Minervée jusqu'à Sarrabia, les colons n'ont pas rencontré un seul cours d'eau. Où sont-ils? en revanche ils ont rencontré des courans, dix-sept.

9. (Page .) *Six heures de travail par jour procureront non seulement de l'aisance, mais des richesses aux simples cultivateurs qui s'y établiront.*

Quelle promesse plus séduisante peut-on faire à des hommes habitués aux travaux des champs depuis 5 heures du matin jusqu'à 7, 8 et 9 heures du soir? Que M. Baradère se souvienne de cette phrase du prospectus, nous aurons occasion de la rappeler.

---

10. (Page .) *Tous les Indiens environnant la concession sont doux, civilisés et cultivateurs; la race en est robuste. Ils aideront les nouveaux colons, moyennant de légers salaires.*

On ne pouvait manquer d'avoir besoin des Indiens. La connaissance que seuls ils ont de quelques lieux rendait leurs secours indispensables. Ils sont doux; mais pour une valeur de un medio (6 sous) d'eau-de-vie ils se massacrent entre eux à coups de machete. Ils ne disent rien aux étrangers, parce que les étrangers leur inspirent un respect que les plus méchans ne peuvent vaincre. Leur civilisation consiste à dormir et à cultiver pour ce qui leur est strictement nécessaire, ce qu'ils font certainement sans beaucoup de peine. Les explorateurs de M.

Laisné se sont bien gardés de dire qu'une seule et unique tortille de maïs d'un quart d'once, un morceau de vache salée d'un poids égal, et quelques bananes, composent toute la nourriture de ces sauvages. Les explorateurs de M. Laisné, s'il est vrai toutefois qu'il ait eu des explorateurs, avaient sans doute de l'argent et des provisions, et le besoin de manger ne les forçait pas à réfléchir à l'impossibilité qu'un européen vécût de la sorte, quelle que soit d'ailleurs sa sobriété, sa tempérance les plus sévères. Ils n'ont point réfléchi aux maladies qu'engendreraient de semblables privations.

Quelques Indiens ont pu faire voir un champ de maïs d'un arpent; on a dit alors qu'ils étaient cultivateurs, mais on n'a pas voulu faire observer que les cannes sont à distance les unes des autres de 3, 4 et quelquefois 5 pieds; que chacune d'elles ne porte que deux épis d'inégale valeur, et qu'un arpent de maïs, lorsqu'il est coupé, se reduit à très-peu de chose : une multiplication en aurait facilement convaincu les explorateurs de M. Laisné.

Mais ils n'étaient point colons ces explorateurs, ils n'ont point eu besoin du secours des Indiens pour journaliers ou pour domestiques; peut-être n'ont-ils eu recours à eux que pour savoir leur route dans des déserts, où de huit en

huit lieues à peu près on rencontre un hameau misérable qu'on est convenu d'appeler village, parce que presque toujours il y a une grange qui tient lieu de chapelle. Les Indiens les auront peut-être conduits l'espace d'un quart de lieue, on aura payé ce service un réal ou deux, les Indiens auront fait un grand merci, et de là on aura conclu que moyennant de légers salaires on devait pouvoir les employer. Mais, comme les colons, les entrepreneurs n'en ont point fait l'expérience, ils n'ont point comme eux offert une piastre et demie par jour à des hommes qui la refusaient et préféraient dormir dans leurs pauvres hamacs de jonc, ou rester accroupis sur le seuil de leurs cabanes à écraser les moustiques sur leurs jambes avec une patience admirable.

Dans les environs de Tuxtla et de Oajaca on voit le contraire : les Indiens travaillent aux champs pour quatre ou trois et quelquefois deux réaux par jour ; mais c'est aux concessions qu'il fallait trouver de tels hommes, et non pas là où ils étaient inutiles.

---

11. (Page .) *Déjà plus de cent vingt familles de cultivateurs s'y trouvent établies, il y arrive sans cesse de nouveaux colons : ainsi cette colonie doit*

se peupler avec rapidité, et atteindre en peu de temps la plus haute prospérité.

La première expédition se composait de cent trois passagers : sont-ce eux qui formaient les cent vingt familles dont M. Laisné veut parler ? Il n'y a personne sur les concessions, que les Indiens eux-mêmes ont abandonnées. Il est aisé de voir, par l'empressement que les entrepreneurs ont mis à donner comme terminée une entreprise à peine mal ébauchée, que la mauvaise foi les dirigeait. M. Laisné ne veut point sans doute parler des cultivateurs indiens de M. Tadeo Ortiz, car il sait ce qui leur est arrivé. Nous devons nous taire à cet égard, c'est l'affaire de M. Tadeo Ortiz, et non celle de MM. Laisné et Giordan. Cependant nous demandons encore où sont les cent vingt familles de M. Laisné ? Les premiers colons, après un naufrage et des courses pénibles aux concessions, après la perte presque totale de leurs vivres, se sont traînés vers des points différens du Mexique. Ceux qui ont tenté l'exploitation et voulu malgré les fléaux connaître la puissance de cette terre végétale de *dix pieds* de profondeur, ont fui comme les autres au bout de quelques semaines; quelques-uns sont morts presque aussitôt.

Et d'où viennent-ils aussi les colons qui soi-di-

sant arrivent sans cesse ? Ne semble-t-il pas que toutes les parties du monde concourent à l'envi pour peupler ces déserts !.... Quelle terre promise !.... Quelle prospérité !....

---

12. (Page .) *Pendant dix ans les colons seront exempts de tout impôt, excepté celui du timbre.* (Art. 15 du décret de colonisation.)

Tout ce qui sera à l'usage et dans l'intérêt de l'établissement sera affranchi des droits de douane à l'introduction pendant six ans. (Art. 21 du même décret.)

Cette mesure que l'article 15 du décret de colonisation offrait aux colons comme la garantie d'une protection indispensable, est demeurée entièrement illusoire. Au lieu d'une protection due, puisqu'elle était promise, les colons n'ont trouvé que des vexations et des taxes qui en ont ruiné quelques-uns et mis les autres dans l'impossibilité de quitter le séjour de Minatitlan devenu mortel. On a exigé des colons un droit de tonnage, qui leur avait été annoncé par M. Laisné de Villevêque comme ne devant pas être perçu, et qui même sans cette promesse ne devait point l'être, puisque le bâtiment naufragé n'était point entré dans le port.

M. Laisné ne démentira pas sans doute la promesse qu'il donna verbalement aux colons réunis chez lui en assemblée générale dans le mois de Janvier 1830, promesse à laquelle n'ajoutaient aucune croyance MM. Riz et Courteville du Hâvre, qui firent écrire une lettre par le capitaine du navire *l'Hercule*, dans laquelle il demandait que les colons s'engageassent corps et biens pour répondre du droit de tonnage, dans le cas où, malgré la parole de M. Laisné, les autorités mexicaines viendraient à l'exiger.

M. Laisné conseilla aux colons d'obtempérer à la demande du capitaine, ajoutant que cette mesure n'était autre qu'une mesure de forme, prudente cependant à l'égard de la position de MM. Riz et Courteville vis-à-vis le capitaine Chasz, mais qu'elle n'aurait aucun résultat dans l'exécution. Les colons se sont rendus : aussi ont-ils eu à subir leur engagement. Les passeports ont été retenus, et les colons ont laissé des garanties matérielles pour le droit exigé. Ceux qui n'ont point trouvé à vendre les objets qu'ils avaient déposés, les ont abandonnés malgré leur plus de valeur que l'impôt de tonnage. Nous n'examinons pas jusqu'à quel point le cautionnement du douanier l'autorisait à cette mesure, mais nous savons que les colons sont demeurés victimes de sa détermination.

Voilà où l'impéritie de M. Laisné est patente; il y a plus d'inconséquence dans cette affaire du tonnage, qu'il n'y a de mauvaise foi, parce que ce droit à payer n'aurait pas empêché que les colons ne partissent.

Dans tous les cas, M. Laisné n'a jamais laissé passer une occasion qui pouvait faire paraître ses projets comme entourés d'une protection puissante.

Quant à la libre entrée des objets à l'usage et dans l'intérêt de la colonie, elle a encore été illusoire. Le plomb même, si indispensable pour les établissemens d'usines, conduits d'eau, etc. a été saisi à l'introduction. Que M. Laisné explique cette opiniâtreté de la part des autorités à se mettre toujours en opposition avec les prospectus ou les promesses verbales; qu'il cite encore ses amis puissans et se disculpe.

L'eau-de-vie a été également saisie; quant au vin, la douane n'a pas eu le plaisir d'en priver les colons. Le climat *enchanteur* du Goazacoalcos a la propriété d'engendrer un petit ver qu'on nomme *Broma;* cet insecte imperceptible s'introduit dans le bois des futailles les plus épaisses et le crible de trous par lesquels le vin s'écoule; il est impossible d'apporter du remède à cet inconvénient. Des compagnies de vingt hommes avaient du vin pour six mois et n'en ont pu rien

sauver. M. Baradère, membre de la société géographique de Paris, aurait bien du faire cette observation.

---

13. (Page 5.) *Il n'existait précédemment qu'un sentier de communication, viable seulement pour les hommes, entre le Goazacoalcos et la baie et le port de Tehuantepec. Ce chemin a été élargi, et il est déjà fréquenté par les chevaux et les mulets.*

Quelques dépenses le rendront accessible à tous les moyens de transport, et avant peu d'années ce pays doit être le centre du plus vaste commerce du monde, et deviendra spécialement le débouché exclusif de la moitié de l'Amérique, c'est-à-dire de toutes les immenses provinces que longe la Mer pacifique.

Nous ne pouvons mieux répondre à cet article du prospectus que par le paragraphe d'une lettre du 20 Juillet 1830, adressée par M. Laisné à M. Giordan. Il dit : « Enfin, livré aux ambitieuses » rêveries de votre imagination, vous voulez » commencer à bâtir à l'embouchure du fleuve la » ville d'Hydropolis, la ville de l'eau, enfin Pa- » napolis plus haut. Vous annoncez que vous » vous occupez à ouvrir des canaux et des che- » mins viables pour les voitures, afin de faire

» communiquer la Mer pacifique avec l'Atlanti-
» que, projet utile sans doute et beau, mais exé-
» cutable dans 20 ou 30 ans. »

Ainsi, M. Laisné taxe d'ambitieuses rêveries des choses qu'il a écrites lui-même. Il y a un ridicule amer dans le blâme que se déversent mutuellement ces deux hommes qui, au milieu de leurs machinations criminelles, n'ont pas même le pouvoir d'être d'accord. M. Laisné ridiculise M. Giordan d'appeler Hydropolis une ville qui serait effectivement au milieu de l'eau; et dans une lettre à M. Edmond Chedehoux: « Je désire, dit-il, que la ville que l'on bâtira » sur le Goazacoalcos porte mon nom et s'ap- » pelle Laisnépolis. » L'un n'est-il pas aussi et plus pitoyable que l'autre? Oh! si nous pouvions n'avoir à frapper leur sotte vanité que du bois vert de Figaro [1]! Les actionnaires, qui avaient

[1] Comme un pauvre faiseur de romans, qui croit qu'un titre suffit pour que son volume soit bon; comme un parfumeur qui appelle ses savons, ses essences, Philippe, Lafayette, Foy, Talma, etc. M. Giordan, avec des noms dérivés du grec, croit avoir des villes déjà toutes bâties, des peuples tout formés.

C'est ainsi qu'il fait du Mont-Rouge (Monte Colorado) le *Mont Pélion;* d'une plage (Xaltepec) où viennent dormir chaque soir une vingtaine de caïmans, il fait une ville en perspective, qu'il nomme la Socratide. Hydropolis, la ville de l'eau, Panapolis, qui sans doute veut dire la ville de tous les peuples,

M. Laisné ne démentira pas sans doute la promesse qu'il donna verbalement aux colons réunis chez lui en assemblée générale dans le mois de Janvier 1830, promesse à laquelle n'ajoutaient aucune croyance MM. Riz et Courteville du Hâvre, qui firent écrire une lettre par le capitaine du navire *l'Hercule*, dans laquelle il demandait que les colons s'engageassent corps et biens pour répondre du droit de tonnage, dans le cas où, malgré la parole de M. Laisné, les autorités mexicaines viendraient à l'exiger.

M. Laisné conseilla aux colons d'obtempérer à la demande du capitaine, ajoutant que cette mesure n'était autre qu'une mesure de forme, prudente cependant à l'égard de la position de MM. Riz et Courteville vis-à-vis le capitaine Chasz, mais qu'elle n'aurait aucun résultat dans l'exécution. Les colons se sont rendus : aussi ont-ils eu à subir leur engagement. Les passeports ont été retenus, et les colons ont laissé des garanties matérielles pour le droit exigé. Ceux qui n'ont point trouvé à vendre les objets qu'ils avaient déposés, les ont abandonnés malgré leur plus de valeur que l'impôt de tonnage. Nous n'examinons pas jusqu'à quel point le cautionnement du douanier l'autorisait à cette mesure, mais nous savons que les colons sont demeurés victimes de sa détermination.

partie de cet état. M. de Humboldt n'a peut-être jamais vu les concessions, il a pu les apercevoir, et il connaît leur position géographique; mais il n'y a jamais pénétré, au moins comme explorateur, parce qu'elles sont impénétrables jusqu'à ce que l'on y consacre de grandes dépenses, que sans doute l'illustre voyageur n'a pu faire, quelque soit d'ailleurs son noble dévouement à la science.

Les plaines de la Beauce sont françaises, mais les landes de Bordeaux le sont aussi; et certes une compagnie à qui les landes de Bordeaux eussent été concédées, et qui, pour les aliéner à des étrangers d'outre-mer, aurait fait des prospectus avec des citations prises dans les ouvrages d'économie politique et géographique, et qui aurait donné pour comparaison le tableau des productions agricoles de la Normandie ou de la Champagne, aurait commis un abus de confiance que les lois ont prévu. Encore au milieu des landes elle n'aurait point exposé à une mort violente les victimes de sa fraude, leur crime serait moins grand que celui des sieurs Laisné de Villevêque, Baradère et Giordan.

M. de Humboldt, modèle des voyageurs, a vu d'un coup d'œil et embrasse les productions dont il croit le Mexique susceptible, et celles qu'il offre déjà.

M. de Humboldt cite, en s'approchant des concessions, la province de San Andrés-Tuxtla, qui est l'une des plus fertiles; sa température est à la fois saine et agréable. M. de Humboldt ne parle de l'isthme de Tehuantepec qu'en homme ingénieux qui prévoit la possibilité de réunir les deux mers. Il parle du port de Veracruz, mais il se tait sur le Goazacoalcos dont il ne connaît peut-être que l'embouchure, la source, et son passage à la hauteur de Guichicovi et Guatimala.

Non, il n'y a point ignorance de la part de M. Laisné, il y a fourberie, abus de confiance, perfidie. Certes, si le savant et honorable M. de Humboldt eût été consulté, il n'eût point souffert de parallèle avec le honteux et ignorant Baradère.

---

15. (Page 5.) *Les États-Unis, qui ne se laissent dévancer dans aucune voie utile à leur commerce, ont reconnu l'importance de cette position, ils viennent d'y envoyer un Consul qui a ordre de résider à la barre du Goazacoalcos. Espérons que le tour de la France viendra bientôt; déjà M. Laisné de Villevêque fils aîné est parti pour le Mexique en qualité de vice-consul de Sa Majesté, et certes il ne négligera pas les occasions de pro-*

téger une entreprise qui a pris naissance parmi nous, et au succès de laquelle sa famille est particulièrement intéressée.

Présenter le Goazacoalcos comme la résidence d'un consul, était sans doute une amorce perfide à laquelle les colons devaient se laisser prendre. C'était dire que le commerce au Goazacoalcos était déjà digne de l'attention et des soins du gouvernement. Quel séjour pour un consul !.... Mais où le gouvernement prétendait-il donc le loger ? A la barre il n'y a pas dix cabanes d'Indiens, encore sont-elles éparses jusqu'à Minatitlan. Le consul n'a jamais habité l'inhabitable barre, il a visité les environs de Tabasco, il a séjourné quelques jours à Minatitlan, sans avoir sans doute jamais songé à faire sa résidence à la barre du fleuve, sur une côte où sa présence eût été et serait encore une dérision.

Pour le fils de M. Laisné, qu'on présente comme un consul d'importance, il n'est pas autre chose que le secrétaire de M. Cochelet, consul par intérim de France à Mexico. M. Laisné fils, sans aucune espèce d'influence auprès du gouvernement mexicain dont son père a trompé les bonnes intentions et dérangé les projets, ne put avoir d'empire que sur l'esprit de M. Cochelet, qui n'a montré aux colons aucune

compassion. Cependant M. Laisné fils est vice-consul honoraire d'Acapulco, c'est exactement une espèce de maire de campagne auprès du Préfet de la Seine. Mais l'intrigue de M. Laisné est aujourd'hui claire comme le jour. Les colons n'ont point réfléchi que de Mexico jusqu'aux concessions il y a 250 lieues. Ils n'ont point vu que M. le Questeur de la Chambre des députés, en annonçant son fils comme vice-consul, satisfaisait son amour-propre en même-temps qu'il servait son projet d'argent. Ils ont cru M. Laisné fils un homme d'importance; ils l'ont cru sur le théâtre de leurs opérations, parce que ce théâtre leur était annoncé comme celui où le spectacle de la grandeur de Dieu se développe avec le plus de munificence. Cette phrase d'une lettre de M. Giordan, du 28 Janvier 1829 (*Prospectus, page* 14) : « Les biens que Dieu a » répartis d'une manière si parcimonieuse aux » autres portions de la terre, ici il les a répan- » dus avec une profusion sans égale; » cette phrase leur expliquait comment un Consul pouvait résider au Goazacoalcos. Au reste, le plus beau titre de M. Laisné fils dans l'affaire *déplorable*, c'est l'accusation qu'il a écrite contre M. Giordan, et qu'on peut voir aux Pièces justificatives, n.° 8. Il reconnaît dans cette pièce tout le mal qu'a fait l'associé de son père. M. Laisné

Ils assure avoir des renseignemens authentiques: que faut-il de plus?

---

16. (Page 8.) *Cet avenir, plein de vérité, devra bien certainement sourire à beaucoup de cultivateurs et d'ouvriers sans emploi dans leur patrie, et les demandes sans nombre qui sont déjà adressées aux concessionnaires leur donnent l'assurance positive que la compagnie n'aura que l'embarras du choix.*

Vous avez l'embarras du choix, et vous avez expédié des hommes qui, selon vous et de votre aveu, dans votre lettre du 20 Juillet 1830 à M. Giordan, sont sans honneur! Vous dites, avec ou sans fondement, qu'ils sont banqueroutiers, qu'ils ont acheté des marchandises sans les payer; vous ne craignez pas de former une colonie de malfaiteurs!

Non, M. Laisné, votre avenir plein de vérité, votre embarras du choix, ne sont autre chose qu'un langage de formule, comme celui du marchand d'orviétan, qui crie au public: Voici les derniers, adjugés; personne n'en veut plus? demandez, etc. Encore ce charlatan convient-il que si un jour en public il avait le malheur de cracher sa langue, il perdrait son plus bel *ins-*

trument. Comme vous, M. Laisné, ce charlatan est haut monté, sa charrette à deux roues lui tient lieu de tribune; comme vous, il est suivi d'un entourage et d'une trompette de renommée; mais il n'attrape que les flaneurs et les sots. Vous avez attrapé des gens de bon sens et des hommes laborieux. Le charlatan n'empoisonne pas le public, parce que la police y veille, et que son orviétan est connu. Le vôtre ne l'était pas, et vous avez pu envoyer vos concitoyens à la mort, parce qu'il n'est point écrit que la police doit se défier d'un député, car député veut dire : Noblesse libérale, vertu!

---

17. (Page 8.) *Déjà M. Giordan, l'un des concessionnaires, vient d'y faire semer cent quatre-vingt mille pieds de café, cent quatre-vingt mille pieds de cacao, dix mille pieds de citronniers, orangers, cédras, manguiers, sapotilliers, bananiers, ananas, etc.*

Pourquoi cent quatre-vingt et non pas deux cent mille? pourquoi ce nombre imparfait? pour donner un air de vérité à ce qu'on écrivait. M. Giordan n'a rien fait semer ni planter. Cette annonce si perfide a engagé les colons, et c'est tout ce qu'il fallait aux entrepreneurs. M. Laisné

ne dira pas : Je me suis laissé tromper par M. Giordan, j'ai cru ce qu'il m'a dit ; car M. Laisné sait par cœur le caractère de M. Giordan, il l'explique assez dans sa correspondance, et si jamais quelqu'un reste sa dupe, ce ne sera point M. Laisné. M. Baradère a-t-il dit à M. de Villevêque qu'il avait vu ces plantations ? Oh ! nous l'en croyons capable.

Cet appât était trompeur ; car si les plantations eussent existé, c'est que M. Giordan eût fait défricher, c'est que le sol eût été propice, c'est que le climat eût été tel qu'on l'annonçait, c'est que la formation de la compagnie eût été infaillible, c'est que des secours de toute nature promis aux colons eussent été préparés, c'est que le fleuve eût été navigable, les villages ou hameaux annoncés eussent existé, des Indiens eussent pu être loués à bon compte. Tout est nul, tout est faux. MM. Laisné et Giordan, et leur complice Baradère, ont trompé sciemment ; ils ont abusé d'un crédit imaginaire, d'où est résulté la mort de plusieurs ; ils ont menti à la confiance publique, ils ont abusé de leur titre, de leur représentation imposante, ils ont vendu la propriété d'autrui, ils sont homicides !....

En vain M. Laisné voudrait dire que c'est à la grande compagnie qu'il s'adressait, et non pas aux petites en particulier ; car sans la grande

compagnie les petites ne se fussent point formées, elles avaient trop l'espoir que cette grande compagnie les soutiendrait, et leur acheterait les produits de leur travail, selon cet article du Prospectus (page 8) : *La compagnie achetera des cultivateurs l'herbe de l'indigo qu'ils auront cultivée, aussi bien que les cannes à sucre qu'ils auront fait croître, et en partagera le bénéfice avec eux, comme cela a lieu à l'île Bourbon et au Bengale pour les petits cultivateurs.* M. Laisné comprenait bien son intrigue, aussi n'a-t-il pas manqué de répandre dans ses prospectus tout le plan de son projet de grande compagnie, qu'il a présenté comme achevée : 340 hommes, qui aujourd'hui sont ruinés ou morts, qui tous ont été affligés de plaies et de fièvres, s'y sont laissé prendre.

---

18. (Page 10.) *Mais comme ils n'attendent que de la prospérité de la compagnie les indemnités auxquelles une pareille rétrocession leur donne des droits légitimes, et pour ajouter encore à la confiance qu'ils veulent inspirer aux autres actionnaires, ils s'engageront à ne point négocier leurs quatre mille actions avant dix ans. Toutefois, comme ils croient devoir témoigner leur reconnaissance aux différentes personnes dont les services*

ont été utilisés dans l'exploration des localités, et qui ont concouru aux travaux préparatoires, indispensables pour une si belle entreprise, MM. Laisné de Villevéque et Giordan se réservent le droit de disposer sur leur part par simple mutation, en faveur de ces personnes, de six cents actions qui seront inscrites au nom de ces individus, et qui seront également inaliénables pendant dix ans. On pourra donc libeller ces actions de manière à assurer l'accomplissement des conditions.

La rédaction de cet article et son ton de réclamation appuye avec adresse les mensonges du Prospectus. Puisque les concessionnaires réclament déjà des payemens, ont du naturellement penser les colons qui prenaient des engagemens, c'est qu'ils ont fait des déboursés. S'ils ont fait des déboursés, eux qui ne sont pas riches, c'est qu'ils sont certains des bénéfices; donc le pays est bon, donc les plans ont été levés, donc les lieux ont été explorés; et des hommes du caractère de M. Laisné doivent être de bonne foi. Mais ce sont de simples actions qu'ils demandent pour payer les explorateurs. Ceux-ci acceptent : c'est qu'ils ont jugé aussi les bénéfices assurés; et qui peut juger mieux que celui qui a vu, et qui est intéressé à avoir bien vu! Donc l'affaire est superbe.

19. (Page 10.) *La consommation de l'huile est immense au Mexique : elle y vaut une demi-piastre* (54 sous la livre).

Qu'est-ce que cela prouve ? qu'on n'y mange point de salade à bon marché. Mais cela ne prouve pas que l'olivier croîtra aux concessions, on l'a tenté vingt fois dans les climats où la température se rapproche le plus de celle de la Provence, et il n'a pas réussi. A Jalapa, par exemple, nous avons vu des oliviers, mais ils sont encore à donner des fruits. Aux concessions, où la chaleur est excessive, et les insectes en une si grande quantité que les premiers germes sont dévorés dès qu'ils paraissent, jamais l'olivier ne prospérerait. La végétation est si rapide, que, dans l'hypothèse où les fléaux contre les hommes ne seraient point un obstacle insurmontable, il est impossible de tenir constamment un arpent de terre en bon état. En quarante-huit heures des plantes parasites se déclarent sur les arbrisseaux et les étouffent. Cette prodigieuse activité de végétation est bien loin d'être en faveur des terres du Goazacoalcos; il faut avoir vu des forêts vierges pour se faire une idée juste de ce que sont des forêts vierges. Ce qui est particulier au sol y vient comme par enchantement ; ce

qui lui est étranger n'a pas le temps de sortir de terre, qu'il est déjà rongé par les herbes, les chardons de toute nature, et, nous le répétons encore, par les insectes. Nous le répétons, parce que c'est un des plus grands caractères de la difficulté de mettre en rapport.

M. Laisné, à qui ses intimes amis les ministres de 1828 ont communiqué les dépêches de M. Alexandre Martin, consul de France à Mexico, en donne plusieurs extraits dans ses prospectus. L'honorable Consul est sans doute étranger à l'affaire de MM. Giordan et Laisné, mais ses dépêches ont induit en erreur ceux à qui elles ont été offertes comme un garant de la véracité des entrepreneurs. Voici les passages les plus remarquables des extraits cités par M. Laisné.

---

20. (Page 13). *On s'est contenté d'ouvrir un chemin du point où le fleuve Goazacoalcos cesse d'être navigable.*

Donc le fleuve n'est pas constamment navigable, puisqu'il y a un point où il cesse de l'être. C'est à Minervée dans les basses eaux.

---

21. (Page 13.) *Le chemin existe déjà pour les*

chevaux et les bêtes de somme; avec quelques dépenses de plus on le rendra facile et même commode pour les voitures et les chariots.

Les étrangers, qui ne savent pas comment se font les chemins dans les bois de ces pays, ont pu se laisser prendre à cette phrase de M. le Consul qui, certes en l'écrivant, ne savait pas servir une cause aussi déplorable que celle qu'il a servie : nous allons donner une courte explication.

Une cinquantaine ou plus d'Indiens sont recueillis par l'alcalde du village le plus voisin du lieu où l'on veut frayer un chemin jugé nécessaire pour le moment. Ces hommes, armés d'une latte en fer, coupent les branches et se font un sentier d'environ deux pieds de large; le détritus des arbres et les jeunes branches coupées restent à terre, de manière que la force de la végétation leur fait prendre racine, et en un mois a reproduit de nouveaux arbustes. Les branchages taillés ne sont pas long-temps à former d'autres pousses qui tombent en berceau jusqu'à terre, et se joignent aux nouveaux arbustes. C'est surtout dans les chemins peu fréquentés que cette barrière se forme spontanément. Les gros arbres qui s'opposent au passage sont respectés par les Indiens; aussi arrive-t-il

que si en ligne droite d'un point à un autre il y a deux lieues, par les chemins en labyrinte ils en font quelquefois six. Un obstacle insurmontable s'oppose-t-il à ce qu'ils se détournent, et en même-temps un arbre leur barre-t-il le passage, ils abattent l'arbre avec leur sabre, quelle que soit sa grosseur. Si au lieu de tomber sur l'un des côtés de la route il tombe en travers, ils le laissent, et les voyageurs sont obligés d'enjamber. Les chevaux sont habitués à ces barrages, et souvent dans les chemins fréquentés, comme ceux de Boca del Monte à Oajaca, de Guichicovi à Tehuantepec, et d'Acayucan aux environs, etc. ces arbres sont usés par moitié par les coups que donne en passant le sabot des chevaux et des mules. Quand l'arbre est resté long-temps, et qu'il a pu sécher sans être couvert d'une forêt de plantes parasites, les Indiens le dérangent, non pas pour améliorer la route, mais pour faire du bois à brûler; ils le brisent sur le chemin, le chargent sur leur dos, et font quelquefois trois et quatre lieues pour le transporter en cet état à leurs cases.

Il se trouve aussi des ravins et des ruisseaux profonds, souvent très-larges, et que les pluies grossissent facilement; les Indiens forment un passage avec des arbres qu'ils équarrissent quelquefois, ou qu'ils laissent brut, selon que le

chemin est plus ou moins proche d'un village d'importance. Lors de la crue des eaux par les pluies, les chemins ne se passent qu'à gué et souvent pas. Les chevaux sont par fois obligés de nager, et se perdraient infailliblement, si au lieu d'être bien guidés jusqu'à la naissance du pont ils arrivaient à tomber dans le ruisseau d'où rien ne pourrait les tirer, les bords au lieu d'être en pente douce étant à pic des deux côtés. A ces époques les terres s'éboulent, et en deux mois le sol a changé de forme. Nous ne savons pas si M. le Consul a fait le voyage au Goazacoalcos, ou s'il a simplement écrit sur des rapports. Ce que nous pouvons assurer, nous qui avons vu, c'est que sur les concessions il n'y a point de chemin viable, même pour les hommes. Sur la gauche du fleuve, il y en a qui conduisent à Oajaca, mais comme ils sont très-peu fréquentés, les broussailles sont dans une végétation continuelle qui force les voyageurs à avoir à chaque instant leur sabre à la main pour les couper.

---

22. (Page 13.) *Six villages peuplés de plus de cent vingt familles se sont élevés sur les bords du fleuve à des distances à peu près égales, et offrent aujourd'hui aux voyageurs et aux marchands les*

que si en ligne droite d'un point à un autre il y a deux lieues, par les chemins en labyrinte ils en font quelquefois six. Un obstacle insurmontable s'oppose-t-il à ce qu'ils se détournent, et en même-temps un arbre leur barre-t-il le passage, ils abattent l'arbre avec leur sabre, quelle que soit sa grosseur. Si au lieu de tomber sur l'un des côtés de la route il tombe en travers, ils le laissent, et les voyageurs sont obligés d'enjamber. Les chevaux sont habitués à ces barrages, et souvent dans les chemins fréquentés, comme ceux de Boca del Monte à Oajaca, de Guichicovi à Tehuantepec, et d'Acayucan aux environs, etc. ces arbres sont usés par moitié par les coups que donne en passant le sabot des chevaux et des mules. Quand l'arbre est resté long-temps, et qu'il a pu sécher sans être couvert d'une forêt de plantes parasites, les Indiens le dérangent, non pas pour améliorer la route, mais pour faire du bois à brûler; ils le brisent sur le chemin, le chargent sur leur dos, et font quelquefois trois et quatre lieues pour le transporter en cet état à leurs cases.

Il se trouve aussi des ravins et des ruisseaux profonds, souvent très-larges, et que les pluies grossissent facilement; les Indiens forment un passage avec des arbres qu'ils équarrissent quelquefois, ou qu'ils laissent brut, selon que le

chemin est plus ou moins proche d'un village d'importance. Lors de la crue des eaux par les pluies, les chemins ne se passent qu'à gué et souvent pas. Les chevaux sont par fois obligés de nager, et se perdraient infailliblement, si au lieu d'être bien guidés jusqu'à la naissance du pont ils arrivaient à tomber dans le ruisseau d'où rien ne pourrait les tirer, les bords au lieu d'être en pente douce étant à pic des deux côtés. A ces époques les terres s'éboulent, et en deux mois le sol a changé de forme. Nous ne savons pas si M. le Consul a fait le voyage au Goazacoalcos, ou s'il a simplement écrit sur des rapports. Ce que nous pouvons assurer, nous qui avons vu, c'est que sur les concessions il n'y a point de chemin viable, même pour les hommes. Sur la gauche du fleuve, il y en a qui conduisent à Oajaca, mais comme ils sont très-peu fréquentés, les broussailles sont dans une végétation continuelle qui force les voyageurs à avoir à chaque instant leur sabre à la main pour les couper.

---

22. (Page 13.) *Six villages peuplés de plus de cent vingt familles se sont élevés sur les bords du fleuve à des distances à peu près égales, et offrent aujourd'hui aux voyageurs et aux marchands les*

Si un européen lit cette phrase, il se représentera de suite un port en règle où viennent des étrangers, il verra une douane bien bâtie, des magasins vastes, etc.

Il n'y a rien de tout cela; s'il y eût eu des magasins, les colons s'en fussent emparés, et même par la force si on les leur eût refusés, car ces magasins eussent été libres par la non fréquentation du fleuve. Le gouvernement en eût été quitte pour s'être trompé, et les colons n'eussent point perdu leurs vivres que les pluies ont avariés; ils eussent bien préféré sans doute payer des frais d'emmagasinage.

Le douanier reste à Minatitlan dans une sale case indienne où se promènent les poules, les porcs et les chiens. Il n'y a pas plus de magasins à Minatitlan qu'à la barre.

Il est donc certain que M. le Consul, dont le caractère honorable nous est connu d'ailleurs, n'a écrit que sur des rapports dont nous ignorons la source; la religion de M. Martin a été trompée. Il est malheureux que lorsqu'il s'agit de renseignemens à donner à un ministère, les hommes que l'on charge d'explorer un pays soient ou de mauvaise foi, ou ignorans. M. le Consul déplorera sans doute l'influence qu'a pu avoir sa dépêche sur cette affaire de colonisation; il verra, par l'hommage que nous rendons à la

noblesse de son caractère, à ses talens appréciés au Mexique, et par l'analyse que nous avons fait de sa lettre, il verra notre respect pour la vérité; et nous affirmons que cet hommage et ce respect ne sont point du jésuitisme.

---

25. (Page 14.) Lettre de M. Giordan, du 25 Février 1829.

Je vais à Jalapa; chemin faisant, je ramasserai à la Veracruz les européens que je rencontrerai, et les dirigerai sur le Goazacoalcos, où Madame Giordan reste. Mes demandes à Jalapa obtenues, je reviendrai rejoindre mon épouse, et attendre vos premiers envois.

Ces premiers envois seront bien logés et bien nourris à leur arrivée. En attendant, je fais semer 180,000 *pieds de café*, 180,000 *pieds de cacao, et* 10,000 *pieds de fruitiers, orangers, citronniers, cédrats, sapotilliers, manguiers, chémolliers, bananiers, etc. etc.*

Je veux profiter du temps, gagner une année, avoir de l'ouvrage taillé pour les arrivans.

J'ai fait le voyage à la barre du Goazacoalcos avec sir Charles Douglas, consul des Etats-Unis pour Tabasco et le Goazacoalcos. Il a ordre de résider à la barre de ce fleuve; j'ai compris par cette

circonstance la haute importance qu'ils attachent à ce pays, et qu'ils en apprécient bien la fertilité, les richesses et la magnifique position.

Les envois ont été logés pour le prix de 30 et 40 francs par mois dans des cases d'Indiens, et couchés sur des planches selon l'usage du pays.

Ils ont été nourris de leurs vivres avariés.

Ceux qui se sont mis en pension chez M. Giordan savent ce qu'il leur en a coûté.

Quant à *l'ouvrage taillé*, nous avons déjà dit ce que les colons ont trouvé à Sarrabia et à Minervée. Des cases abandonnées par des Indiens, des bananiers sans bananes, des choux sans graine, et rien de ce que promet cette lettre. Mais cette précieuse lettre a eu le résultat que voulait M. Laisné; des engagemens de colons à quelque prix que ce fût. Il a réussi.

C'est aussi cette lettre que M. Giordan a démentie; elle est, dit-il, supposée par M. Laisné de Villevêque. C'est la réfuter toute entière que de citer cette dénégation qu'il a récidivée en présence de M. le Vice-consul de France à Veracruz, chez lequel se trouvaient des colons. Au reste, de quelque part qu'elle vienne, c'est un tissu de mensonges qui ne peuvent supporter de commentaires.

26. (Page 15.) Résumé du Prospectus.

Déjà de précieuses cultures y sont établies, et de nouveaux colons affluent sans cesse dans le pays; les vivres et les bestiaux y abondent.

Qui pourrait calculer le produit sans bornes que la compagnie retirera avant peu de la culture de ses habitations, en sucre, en coton, en indigo; l'éducation des mulets y donnera sans peine d'énormes bénéfices. L'olivier y sera également une source immense de richesses, et l'on espère bien y en planter 500,000 *pieds.*

Peut-on accuser d'avoir été imprudens des hommes auxquels on promettait des soi-disant richesses basées sur l'expérience? Etait-il possible de supposer que tout était non pas exagéré, mais faux? Si l'on était en garde contre un prospectus, comme cela arrive toujours, pouvait-on l'être contre le caractère de député? Le trafic honteux de M. Laisné sur la vie des hommes et la désolation des familles n'est-il pas de tous les crimes le plus profondément atroce? M. Laisné parle de la traite des noirs, mais elle est moins barbare que celle des colons : on ne les trompe pas cruellement les noirs, ils attendent et savent leur sort; mais les Français arrachés à leur famille, qui vont se ruiner gratuitement et

chercher la mort pour remplir les coffres d'un député honoré de la confiance publique! c'est une monstruosité qu'on ne peut comprendre sans le secours d'une ame perfide et du jésuitisme.

---

27. (P. 17.) ACTE DE CONCESSION

A MM. LAISNÉ DE VILLEVÊQUE ET GIORDAN.

TRADUIT DE L'ESPAGNOL.

Attendu que, par l'article premier du décret réglémentaire de colonisation, rendu par l'héroïque congrès de l'état de Veracruz, le deux Mai mil huit cent vingt-sept, je suis autorisé à céder des terres vagues ou incultes appartenant audit état, dans l'isthme de Goazacoalcos ou de Tehuantepec, dans le but de les coloniser; ayant pris en considération la demande qui a été adressée le vingt-deux Juin mil huit cent vingt-huit au gouvernement, par MM. Edmond Chedehoux et de la Roche, demeurant dans la République, au nom et comme représentant de MM. François Giordan, négociant à Paris, et Laisné de Villevêque, membre de la chambre des députés de la France, et négociant à Orléans; considérant que ladite demande se trouve parfaitement conforme à ladite loi; vu le rapport du commissaire du gouvernement, et convaincu des avantages et de l'utilité qui doivent résulter pour

l'état et pour la fédération, de la population et de la culture d'un aussi intéressant pays par des familles laborieuses, amenées dudit royaume dans ledit isthme, défrayées, pourvues, fournies, soutenues et entretenues conformément aux dispositions de ladite loi; je trouve à propos de leur accorder et concéder trois cents lieues carrées de terrain vers la partie haute de la rivière Francochapa, qui s'étend au-dessous de la rivière Uspanapa, et depuis la partie haute de cette rivière, en la traversant, ainsi que celle de Chalchijapa, et en débouchant sur le Goazacoalcos, vers Morelotitlan, duquel territoire, depuis la première desdites rivières jusqu'à Goazacoalcos, il demeure à la charge des concessionnaires d'établir convenablement la ligne de démarcation avec l'intervention et l'approbation du gouvernement de l'état, lequel leur délivrera sur-le-champ le titre de propriété convenable; bien entendu que ces terrains leur sont accordés et concédés sous la condition expresse et formelle que les entrepreneurs s'engageront à remplir la promesse qu'ils font, d'établir et d'encourager la culture de la vigne, de l'olivier, de la soie et des autres produits qu'ils indiquent dans leur demande, et d'y amener à leurs frais, et en se conformant entièrement à la loi, cinq cents familles au moins de deux nations différentes, toutes d'une complexion robuste, de bonne vie et mœurs et laborieu-

ses, dans le terme et délai de trois ans, à compter du jour où le gouvernement recevra l'avis convenable de la ratification de la présente concession par les entrepreneurs, lequel avis devra être donné, dans le terme et délai d'un an, et également sous la condition que le directeur de l'entreprise devra être Mexicain.

Je trouve aussi convenable d'adhérer à ce que la concession dudit terrain demeure faite, et soit regardée comme telle, sous les mêmes clauses et conditions ci-dessus mentionnées, en faveur desdits MM. de la Roche frères et Edmond Chedehoux, dans le cas où leurs commettans, par une cause ou empêchement quelconque, qui seront portés à la connaissance du gouvernement en temps utile, ne pourraient pas remplir leurs engagemens ci-dessus énoncés.

Je vous donne avis de tout ce qui précède, en réponse à votre dite demande, pour votre satisfaction et celle des personnes intéressées aux fins convenables, en vous assurant que le gouvernement, dans l'espoir flatteur du succès d'une entreprise aussi utile, vous accordera toute sa protection pour y parvenir.

Dieu et liberté.

Jalapa, le trois Juillet mil huit cent vingt-huit.

Signé ANTOINE LOPEZ DE SANTA-ANA.

On voit par cet acte de concession, joint au prospectus, quelles étaient les obligations de M. Laisné. Que sa demande par l'intermédiaire de M. Chedehoux était reconnue par le gouvernement, dans l'esprit de la loi de colonisation. M. Laisné était tenu d'amener des familles défrayées, pourvues, fournies, soutenues et entretenues conformément aux dispositions de ladite loi. M. Laisné a donc manqué à ses engagemens, en envoyant des hommes auxquels aucuns secours n'ont été donnés, et qui par suite de cet abandon sont morts, et ont donné aux terres du Goazacoalcos un caractère tout opposé à celui que la bienfaisante loi de colonisation voulait lui donner.

On voit que MM. Laisné et Giordan, dans leur demande, ont promis d'établir et d'encourager la culture de la vigne, de l'olivier, de la soie, et d'autres produits dont l'introduction ou les progrès au Mexique seraient un puissant bienfait. Ils s'engagent à amener à leurs frais, et en se conformant à la loi, des familles d'une complexion robuste, de bonne vie et mœurs et laborieuses.

M. Laisné, de son aveu, n'est pas dans la loi; car on lit, dans sa lettre à M. Giordan, en date du 20 Juillet 1830 [1], le passage suivant : « Bien

[1] Voir Pièces justificatives, n.° 2.

» plus, dans les concessionnaires partans se trou-
» vaient de ces espèces de gens ayant des décrets
» de prise de corps sur le dos, qui avaient en-
» levé des marchandises sans les payer, ou qui
» les avaient payées avec des billets que l'on
» n'acquitte pas, qui se cachaient dans le na-
» vire sous les matelas, qui enfin ne payaient
» pas leur passage, et le laissaient à la charge de
» leurs compagnons de voyage, et qui feignaient
» de les indemniser avec des effets qui n'ont pas
» été payés, etc. » Nous ne releverons pas ce passage dont une partie peut être vraie; mais M. Laisné devait, avant tout, connaître les partans, il avait le droit de faire une enquête sur les mœurs de chaque émigrant. Ses engagemens et sa conscience lui en faisaient une loi : il ne l'a pas fait. Le gouvernement mexicain peut donc lui en demander compte, comme la raison et la morale le lui demandent. M. Laisné doit donc s'attendre à se voir retirer une concession qui n'avait été accordée qu'aux promesses qu'il avait faites, et à la considération dont il jouissait par son titre de membre et questeur de la première chambre législative du monde. Cette affaire regarde le gouvernement mexicain, mais elle se lie essentiellement à celles qui regardent ici les familles des colons qui sont victimes, soit par la mort, soit par la perte qu'il ont faite de leur

matériel et de leur avenir, en abandonnant des emplois, des métiers, qui les faisaient vivre et les conservaient à leur pays.

---

28. Carte annexée au prospectus.

Cette carte, que nous ne pouvons reproduire ici, est fausse sur tous les points. Dans une lettre que M. Laisné adresse à M. Chedehoux, il demande que ce Monsieur lui envoie une carte au moins approximative; il réitère cette demande trois fois, il dit : *Il eût fallu le plan de la concession au moins approximatif.* Plus bas : *Il faut y joindre une grande carte approximative du pays.* Plus bas encore : *Il faut sans retard des procurations convenables et en règle, et un plan approximatif, surtout de la partie qu'on cédera à une compagnie.*

M. Laisné a donc encore menti à la confiance publique, en lui présentant une carte fausse, et en basant une spéculation sur des choses illusoires. Il a donc trompé les colons avec connaissance de cause. La carte indique un chemin de hallage, il n'existe nulle part. Elle indique des établissemens agricoles qui n'existent pas non plus, car on ne peut considérer comme établissement agricole une case où un Indien cultive

pour ses propres besoins un champ de maïs qui devient plus tard un champ de haricots, et fait la navette en se retransformant en champ de maïs. Sont-ce là des cultures? Quel est le pays sous le globe où les productions qui lui sont naturelles, cultivées de cette manière, donneront au terrain le titre pompeux d'agricole?

La carte indique aussi comme villages des lieux où quelques cabanes sont réunies. L'un de ces soi-disant villages (*Morelotitlan ou Sarrabia*) composé de quatre cases, dont trois en ruines, a été abandonné par les Indiens qui ne pouvaient y vivre.

La carte indique des rivières et des cours d'eau qui n'existent pas; et pour tromper avec plus de perfidie, les entrepreneurs annoncent qu'ils ont fait lever des plans à grands frais.

Un second prospectus fut publié par M. Laisné en 1830. Il voulait former, comme il l'écrit à M. Giordan dans sa lettre du mois de Juillet, une compagnie dite de Chalchisapa. Dans ce prospectus, les mêmes mensonges se reproduisent, les mêmes lettres, les mêmes citations. Ne les croyant pas suffisantes, M. Laisné, qui cette fois agissait seul, a cru devoir amplifier. Nous lisons :

29. (Page 15.) *Un matelot de St.-Germain-en-Laye, nommé Jean-François, a acquis, il y a cinq à six ans, quelques terres sur le Goazacoalcos; le fruit de ses premiers travaux a été employé à augmenter ses cultures; aujourd'hui il a non-seulement une très-grande aisance, mais encore de la richesse qui s'accroîtra tous les jours.*

Le nommé Jean-François n'était point matelot, il demeurait effectivement à St.-Germain où il tenait une petite maison de restaurateur. Après six mois de mariage, il laissa sa femme et partit sans qu'on ait bien su les motifs de son départ. Il est resté dans les environs du Goazacoalcos, où il avait, dit-on, été conduit par M. Tadeo Ortiz, et où il a fait le commerce en petites marchandises du pays d'Acayucan et des alentours; il n'a point établi de cultures. Aujourd'hui le sieur Jean se dit économe de M. Tadeo Ortiz et directeur de ses biens au Goazacoalcos; il n'a pas beaucoup de peine à diriger là où il n'y a rien. Lorsque les premiers colons sont arrivés, il a fait quelque commerce avec eux. Plus tard, lors de la troisième expédition, il a fait construire une case où il exerce son ancienne profession en donnant à manger aux arrivans. Bien loin que le sieur Jean, dont

les affaires d'ailleurs nous inquiètent peu, mais dont nous parlons parce que M. Laisné nous y force par son indiscrète mauvaise foi; bien loin, disons-nous, qu'il soit *dans une très-grande aisance et même riche*, il est débiteur à divers parmi les colons et entr'autres d'un jeune homme M. Milliassau, que nous avons vu mourir dans nos bras le 9 Janvier 1831. M. Milliassau lui avait prêté 519 fr. 50 c. en deux fois [1].

Il fallait à M. Laisné quelqu'un à citer, et il n'a rien trouvé de plus pittoresque et de plus séduisant pour des ouvriers que le tableau d'un jeune matelot, se livrant à la culture et riche au bout de six ans. Ce que fait un matelot, un ouvrier peut le faire; un matelot n'est pas plus laboureur qu'un charron, qu'un tailleur, qu'un ébéniste. Mais le beau idéal tombe avec l'expérience, et le nommé Jean-François n'a pas plus de culture et d'aisance au Goazacoalcos, que M. Giordan n'y a de belles cultures et d'estime. Cependant ce M. Jean fit quelques affaires avec M. Giordan, ils ne furent point d'accord, et ce dernier fut appelé devant l'alcalde pour être contraint à payer une indemnité de 80 piastres (400 fr.), que le sieur Jean réclamait

[1] Nous apprenons à l'instant par M. Lacroix, associé de M. Milliassau, que cette somme est payée.

pour des dommages qui furent jugés réels. Ce fut alors que M. Giordan, se sentant dans l'impossibilité de payer, s'évada nuitamment de Minatitlan. Le sieur Jean voulait le poursuivre jusqu'à Veracruz; les frais l'ayant épouvanté, il demeura, et M. Giordan est en France.

Tant de honteuses machinations avaient besoin de secours et de faux témoignages. M. Laisné crut devoir s'associer au jésuitisme dans la personne de l'abbé Baradère. Nous allons faire connaître la valeur de la lettre de cet homme, lettre qu'il a publiée après le départ du premier convoi.

---

30 (Page 1.) *Vous croyez que mon opinion sur un pays que j'ai parcouru en amateur, peut être utile á la colonisation du Goazacoalcos, que des intérêts, la jalousie et peut-être la malveillance voudraient faire tomber en épouvantant les colons par des terreurs chimériques. Quelle que soit ma répugnance à écrire pour le public sur une question qui pourtant mérite d'être bien examinée puisque le sort de beaucoup de nos compatriotes en dépend, je ne vous refuserai pas mon opinion sur une contrée que j'ai habitée pendant quatre mois et que je crois bien connaître.*

Le Journal du Hâvre écrivit l'an dernier contre le projet de M. Laisné de Villevêque; c'est sans doute cette feuille que M. Baradère veut désigner lorsqu'il parle de la malveillance, de la jalousie, qui voudraient faire tomber la colonie en épouvantant les colons par des *terreurs chimériques*. Il serait à souhaiter que ce journal, qui s'était emparé de cette question si importante, eût continué ses conseils. Il eût été fort à souhaiter que la répugnance de M. Baradère à écrire pour le public durât toujours et n'exhumât pas de son cerveau et de son cœur des rêves et des mensonges qui ont fait des victimes, désolé 340 familles dont 40 sont inconsolables.

M. Baradère avoue que le sort d'un grand nombre de ses compatriotes dépend de la question qu'il veut examiner, et en jésuite adroit il affecte de céder aux instances de M. Laisné en écrivant ses opinions sur une contrée qu'il a, dit-il, habitée quatre mois et parcouru en amateur.

M. Baradère ne savait donc pas que le public ne pourrait pas rester long-temps dupe de son intrigue de Prospectus; il ignorait donc que le public saurait un jour ses rapports avec M. Giordan auquel il avait cru des moyens de fortune, que la langue dorée de ce dernier lui annonçait

avoir, et qui promettait à M. l'abbé qu'en s'attachant à cette entreprise il en tirerait quelque profit; ce à quoi M. l'abbé s'est laissé prendre, car M. Baradère ne fait rien pour rien.

Or, nous demandons quels intérêts, quelle jalousie, pouvaient en vouloir à la colonisation ou à ses entrepreneurs. Fait-on de ces sortes d'affaires tous les jours? Y a-t-il une concurrence qui soit de nature à élever des prétentions d'un côté, pour détruire des faveurs de l'autre? Le personnel des entrepreneurs n'était-il pas dans le public entouré d'une considération assez noble pour que la malveillance n'eût point de force contre lui? Que peut un journal malveillant? rien. Parce qu'il ne suffit pas d'être journal pour être œuvre d'importance, œuvre pie, il faut être bien écrit et juste; l'opinion a des yeux d'argus. Dès que le rideau est seulement entr'ouvert, elle a tout vu, il ne s'agit que de l'entrouvrir à temps. Le rédacteur du Journal du Hâvre, en s'emparant de l'affaire de colonisation du Goazacoalcos, n'a pu que vouloir être utile, il n'a pu avoir d'intérêts particuliers; et l'assertion de M. Baradère est, comme toutes celles qui partent de son cerveau, fausse ou cauteleuse.

31. (Page 2.) *Le gouvernement mexicain a voulu donner une récompense nationale aux généraux qui avaient combattu pour la liberté; deux, trois et quatre lieues de terres ont été accordées à chacun d'eux : Guerrero, Victoria, Santa-Ana, Barragan et Bravo sont en tête de la liste, et tous ont obtenu des terres en face de la concession française dont ils ne sont séparés que par le fleuve.*

C'est la prospérité de la colonie française qui doit donner de la valeur á leurs terres.

Or, ces concessions accordées par le congrès reconnaissant, à des hommes qu'on a mille fois proclamé les sauveurs de la patrie, seraient-elles situées dans un pays inhabitable? Maîtres d'un terrain immense, aurait-on choisi une contrée aride et infecte pour récompenser les libérateurs du Mexique? Ces considérations suffisent, ce me semble, pour réfuter tous les mensonges qu'on a faits sur le Goazacoalcos qu'on ne connaît ni sous le rapport topographique, ni sous celui du climat et de ses productions.

M. Baradère prétend que le congrès reconnaissant n'aurait pas donné aux défenseurs de la patrie des terres arides et infectes; la ruse est adroite, parce qu'elle éblouit des européens qui n'ont point vu; mais ces terres que les généraux ont reçues équivalent à un titre de Baron sans

baronnie, et ces Messieurs n'ont pas seulement pris la peine de les aller reconnaître, et n'en savent pas même les limites.

C'est, ajoute l'abbé Baradère, la prospérité de la colonie française qui doit donner de la valeur à leurs terres; donc ces terres n'ont pas de valeur, et M. Baradère est en contradiction avec lui-même, comme il arrive toujours quand on n'a pas assez de génie ou assez d'esprit pour plaider une controverse menteuse. Cette conjecture de M. Baradère est nuisible au Prospectus, car certes il serait bien plus avantageux que la prospérité de la colonie française dût sa valeur aux terres de ses voisins, au lieu que les terres des voisins dussent leur prospérité à la valeur de la colonie française. Avec M. Baradère la colonie travaille pour les autres, et on conçoit très-bien que Messieurs les généraux auraient vu avec plaisir les concessions françaises occupées, pour y trouver toutes les ressources dont ils auraient eu besoin plus tard. Vous n'êtes pas bien profond, M. l'abbé, pour un académicien et un chanoine.

M. Baradère n'a jamais causé avec l'honorable Santa-Ana, jamais il n'a vu les propriétés dont il le gratifie sur la rive gauche du Goazacoalcos, propriétés qui par leur proximité avec Guichicovi, Tehuantepec, etc. bien qu'il n'y ait aucun chemin, aucun sentier pour y arriver, sont plus

avantageuses que celles de la concession, isolées de toutes parts. Mais si le noble général est propriétaire sur la rive gauche du Goazacoalcos d'un terrain inutile, il est propriétaire aussi sur les bords de l'Antigua, et il y a établi sa résidence.

Le géographe-abbé n'a sans doute jamais visité les bords de l'Antigua près desquels il a du passer. L'Antigua se jette dans la mer à six petites lieues de Veracruz, et de son embouchure aux chemins qui conduisent à Jalapa elle a un cours d'environ une lieue. Elle se divise à droite par un bras qui monte à sa source, et sur la gauche est le chemin qui aboutit, à huit lieues environ, à la grande route de Veracruz à Mexico par Jalapa qui n'en est qu'à vingt lieues. Ici les terres n'y sont guère mieux cultivées qu'au Goazacoalcos, mais il y a des communications faciles. Sur la route de Veracruz les chariots font les transports, les mules jusqu'à l'Antigua peuvent les faire aussi avec une très-grande facilité. De là des bateaux peuvent aller jusqu'à la mer, et enfin sur les bords de la mer jusqu'à Veracruz on peut faire les transports avec des chariots : ainsi de même pour remonter. Cependant ce point, à la proximité de deux villes assez importantes, est négligé comme tant d'autres. A l'Antigua il n'y a point cette épaisse poussière d'insectes dont M. Bara-

dère dément impudemment l'existence au Goazacoalcos.

Il y a des moustiques sur les bords de la rivière Antigua, comme partout dans les terres chaudes où il y a de l'eau et des bois; mais ils sont supportables, ils ne forment point des nuées qui en une demi-heure couvrent de piqûres toutes les parties du corps, et rendent en un instant le visage semblable à celui d'une personne malade de la petite-vérole. Les jambes, la tête, n'enflent point à l'Antigua, les Indiens ne l'abandonnent pas comme une terre de désolation et de châtiment; car un hameau d'un aspect très-pittoresque est situé sur la gauche du fleuve à la hauteur de la naissance du chemin qui mène à la route de Veracruz. Les piqûres ne réduisent pas à un abrutissement presque complet, elles ne provoquent point de saignemens de nez, des accès de folie et des attaques de nerfs dont les intermittences sont remplies par un châtouillement intérieur plus douloureux que les plaies et que l'attaque elle-même; et il n'est point de colon qui, en remontant de Veracruz à Jalapa par l'Antigua, ne se soit écrié : Si l'on nous eût placé dans un lieu semblable, nous y serions tous encore, nous n'aurions pas perdu l'usage de nos membres, nos amis ne seraient point morts, et notre avenir ne serait point perdu peut-être à jamais.

Si M. Baradère, comme il assure qu'il le fera dans sa réplique à M. Dubouchet où on lit cette phrase : *J'ajouterai qu'en dépit de ce que vous et vos amis avez à publier, tout ce que j'ai dit sur cette contrée je le publierai encore* (*et cela malgré la répugnance de M. l'abbé à écrire pour le public*); si, disons-nous, M. Baradère dément nos observations, c'est qu'il continue, en France comme au Mexique, à vivre de mauvaise foi, ou que son ignorance est complète. Nous voudrions bien pouvoir adopter cette dernière pensée. Quatre mois ne suffisent pas pour juger d'un pays voisin de la mer, baigné par des fleuves, sujet à des inondations, à des vents de nord, malgré que M. Baradère déclare savamment que ces contrées ne sont point sujettes aux ouragans qui dévastent les Antilles; d'un pays qui de quinze en quinze jours donne naissance à des insectes d'une nouvelle espèce, excepté les moustiques qui sont de toutes les saisons, en plus ou en moins grand nombre. Encore sont-ils d'espèces différentes; il y en a de grands et de petits, à longues pattes et très-bas sur pattes; il y en a qui ne piquent que de jour de concours avec les rodadors plus terribles qu'eux; d'autres ne piquent que de nuit. La piqûre est suivie d'une ampoule qui durcit avant de blanchir, et dont la douleur est longue et très-vive.

Ce ne sont point là des rêves d'imagination, M. Baradère, mais ce sont des choses que vous n'avez pas vu, ou que vous avez la mauvaise foi de démentir, parce que votre projet d'argent s'en trouverait mal. Si c'est à de tels titres que vous êtes membre de la société géographique de Paris, vous êtes bien à plaindre, vous et ceux qui ont recours à vos lumières.

Il semble très-mal à M. l'abbé, lorsqu'il lui semble que ses considérations sur le don honorifique du congrès aux généraux mexicains sont suffisantes pour réfuter ce qu'il appelle audacieusement des mensonges. L'expérience est plus puissante que son style épistolaire; et 340 Français, et des naturels qui n'ont pu résister à l'intempérie du climat, sont des notes qui valent bien celles d'un géographe ignorant qui se mettrait en tête de construire une carte topographique d'un pays, et un rapport sur les productions du sol, avec des renseignemens aussi perfidement faux que ceux de M. l'abbé à M. Laisné de Villevêque.

---

32. (Page .) *La lecture de divers rapports sur le Goazacoalcos, et ceux que me donna verbalement M. Llabe, sénateur et naturaliste distingué, me firent concevoir le projet de visiter moi-même une*

contrée qui devait recevoir mes compatriotes. Après avoir parcouru la province de la Puebla et les états de la Veracruz, j'arrivai par terre à Minatitlan, village bâti sur le fleuve en l'honneur du fameux Mina. Le lieu est bien choisi, puisqu'il sert de communication avec Acayucan, chef-lieu du département, et avec tout le pays jusqu'à Veracruz. Ce village peut être regardé comme l'entrepôt de Goazacoalcos : déjà plusieurs négocians américains y sont établis. M. Waldevin y possède une scierie, où il emploie une dizaine d'ouvriers de sa nation, et envoie ses planches d'acajoux et d'autres bois précieux à la Nouvelle-Orléans, où elles se vendent très-bien, et qu'un brick vient prendre au chantier. Il s'occupe en outre de la culture des terres qu'il a achetées à un de ses voisins. La population de Minatitlan est d'environ 300 personnes ; le gouvernement mexicain y a fait bâtir une chapelle et trois maisons pour servir de logement aux colons nouvellement arrivés. Quatre autres villages sont échelonnés sur le fleuve, à une journée de distance les uns des autres, afin d'offrir aux voyageurs les moyens de transport nécessaires pour descendre ou remonter le fleuve. On trouve dans ces villages, de la volaille, des œufs, du pain de maïs, du poisson, des bananes et du gibier en abondance.

L'indignation nous emporterait si nous cé-

tions à tout ce que nous inspire le criminel écrivain de ce passage, mais les réflexions que nous ferions sur son caractère lui donneraient une importance qu'il n'a pas; le mépris seul qu'il a si bien su acquérir au Mexique est tout ce que nous lui accordons. Le ministère public pourra lui demander le reste.

Cependant M. Laisné a du être trompé, il a sans doute été influencé par cet intrigant parasite; et si M. Laisné n'eût point fait connaître par sa correspondance qu'il savait l'étendue des maux où il livrait les colons, en les exposant sans préalablement préparer de secours, et en les abandonnant à la direction de M. Giordan, qu'il connaissait incapable de conduire la plus petite affaire; si, disons-nous, M. Laisné n'eût point été éclairé par d'autres, nous serions tenté de l'excuser. [1]

Mais où, grand Dieu! dans quel trou de Minatitlan, dans quelle case, dans quelle hutte M. Baradère a-t-il vu des négocians américains établis? Il sait bien, le fourbe Baradère, que les Français montent leur imagination et se font de grands tableaux avec un seul mot: le titre de *négociant* est aussi vaste que l'intrigue qu'il sert. Nous connaissons bien M. Waldevin, mais

[1] Voir Pièces justificatives, n.os 2 et 5.

ce Monsieur déplore la spéculation et les dépenses qu'il a faites à Minatitlan : il fit cet aveu à table, à Jalapa, dans le mois de Décembre 1830, en présence de douze voyageurs, et où se trouvaient des hommes qui savent l'histoire de M. Baradère.

M. Giordan, qui n'a pas eu honte de renoncer à son pays en se faisant naturaliser Mexicain, est dès-lors devenu Américain ; M. Giordan, marchand de savon et de binbloterie en cuivre, bagues, chapelets, etc. M. Giordan trafiquant d'argent avec des hommes qui lui demandaient du pain, est un négociant, comme la goëlette qui vient prendre les bois de M. Waldevin est un brick. Non, ce n'est point une critique que nous voulons faire de la lettre-Baradère, malgré les titres de savant et d'antiquaire qui le décorent. On critique un bon et quelquefois un mauvais ouvrage, mais on flétrit un écrivain menteur. On le flétrit, en faisant connaître sa mauvaise foi. Le gouvernement, dit M. Baradère, a fait bâtir une chapelle à Minatitlan. *A fait bâtir !* ne semble-t-il pas que des charpentiers, des maçons aient été appelés à Minatitlan pour concourir à ce monument ? Qu'est-ce que cette chapelle ? une case en planches, couverte de chaume, et où il y a une clochette, ou mieux une sonnette achetée à un M. de Nonac,

colon du deuxième convoi. Il n'y a point de prêtre, et cette plaisante chapelle n'est jamais ouverte ni desservie.

Ne croirait-on pas, en lisant cette phrase, que le gouvernement accorde une sollicitude toute particulière à ce triste hameau, dont l'emplacement, en effet, a été élagué et baptisé en l'honneur du général Mina, mais dont la pauvreté correspond bien peu à l'idée que se font les européens de ce qu'on appelle un village où sont annoncés des établissemens de négocians. Partout au Mexique le plus petit hameau a son angélus, et sinon son curé, celui du village voisin. Une chapelle est un point de ralliement où les villageois viennent entendre la prière à l'heure du coucher du soleil (*la oracion*). Ici rien que le triste Goazacoalcos. L'annonce des soi-disant trois maisons construites par les ordres du gouvernement, est encore une imposture, comme celle de l'établissement de M. Laisné au Goazacoalcos. Il n'y a rien à Minatitlan de la part du gouvernement, qu'un douanier, M. Spinabar, dont les colons se seraient bien passé, le brave M. Ramon Hoyos, commissaire de la colonie, et un triste et lourd alcalde. Cependant les trois maisons étaient tellement indispensables et de première nécessité, que les entrepreneurs, pour éloigner toute espèce de

questions sur ce point si important à des hommes chargés de butin, ont préféré gratifier le gouvernement d'une prévoyance qu'il n'a point eue, et à laquelle il n'était point engagé, que de se laisser soupçonner eux-mêmes d'impéritie. Quant aux villages échelonnés sur le fleuve, à une journée de distance les uns des autres, nous ne savons pas où M. Baradère les place, et nos connaissances topographiques ne peuvent pas arriver jusqu'aux siennes.

Mais il voit continuellement en grand, M. Baradère, et Espiritu-Santo, aujourd'hui Baragantitlan, où il y a quatre cabanes, les Ahuagres, aujourd'hui Hidalgotitlan, où il y a vingt-deux cases, Goipinoloya, aujourd'hui Allendetitlan, où il y en a sept, Abasolotitlan, où il y en a cinq ou six, sont pour lui des villages, comme les mauvaises copies de tableaux qu'il a vendus à l'évêque de Puebla sont des originaux de nos premiers maîtres, dont il a garanti le pinceau en sa qualité d'antiquaire. Il voit tout en grand, M. Baradère, l'imposant selon M. Laisné, et l'imposteur selon nous; et les cases qui sont jusqu'à Minervée, et jetées là par des Indiens fugitifs, l'ont été dans l'intention de la colonie, pour favoriser le commerce et la navigation! Les pauvres et misérables tortilles de ces exilés sont aussi très-pompeusement appelées du pain de maïs, et

ce pain fameux, les Français mourant de faim furent deux mois sans pouvoir s'y habituer.

Oh l'excellent historien que l'abbé Baradère! comme il évite de fasciner les yeux! comme il respecte son caractère de chanoine! comme il est vrai dans son style!

On trouve du gibier dans tous ces villages; mais il ment, M. Baradère, on en trouve, oui, mais dans les bois si l'on veut y chasser tout le jour, et après 8 à 10 heures de marche au milieu des moustiques, parmi les lianes, obligé de couper les branches, les feuilles avec son couteau de chasse pour passer, souvent la figure arrachée par des plantes armées d'épines, etc.; on peut souper avec un singe ou un lièvre fauve. Il répondra comme il a répondu à M. Dubouchet, qu'il est plus commode de les trouver tout plumés et lardés chez Chevet. Ces sales plaisanteries d'un personnage qui a contribué sciemment à la mort de ses concitoyens, sont révoltantes et font horreur, en même-temps qu'elles provoquent le sourire de la pitié. Qu'était-il besoin d'aller au Goazacoalcos pour passer son temps à chasser, quand il devait être si précieux pour le travail? Oh! Monsieur l'imposteur, que vous êtes criminel et inconséquent tout ensemble!

---

33. (Page 3.) *On n'a pas besoin de pilote pour*

entrer ni sortir; les brisans des deux côtes indiquent la route à suivre. Le commodore Porter, commandant l'escadre mexicaine, a reconnu une partie de la côte et sondé la barre. Son travail, envoyé à Mexico, nous fut communiqué par M. Pedraza, alors ministre de la guerre; d'après M. Porter, la barre, dans les plus basses eaux, a seize pieds, les hautes marées lui donnent quatre pieds en sus. Dans les temps de pluie elle doit avoir trente pieds. Les bâtimens calant dix pieds peuvent remonter à Minatitlan : de Minatitlan à la concession on trouve généralement six pieds d'eau : la marée remonte quinze lieues environ.

Sur quels documens M. Baradère appuye-t-il son assertion qu'il n'y a point besoin de pilote? a-t-il lui-même sondé ou vu sonder la barre? Avec des noms inconnus à des gens qui ne sont point au courant des affaires politiques du Mexique, on peut être ébloui de cette autorité du commodore Porter. Nous ne l'avons pas vu ce fameux travail du commodore, mais les colons ont sondé la barre à plusieurs reprises, et rien ne nous prouve que le travail du commandant de l'escadre a été bien fait; or, nous savons que l'abbé Baradère n'est pas digne de foi. Nous croyons ce travail tout entier de M. Baradère, car un marin n'aurait pas pu nous dire qu'un

fleuve à son embouchure s'élève de quatorze pieds. Il nous semble à nous que ce serait alors une chute d'eau, à moins que le fleuve n'ait la propriété de grossir la mer; mais comme M. Baradère voit tout en grand, cette particularité est sans doute une des grandes choses qu'il a vues. Il nous en donne de belles, M. Baradère! mais il est antiquaire et géographe.

Mais le navire *l'Amérique* a fait naufrage, et *l'Hercule* n'est point entré parce que M. Giordan a dit que le fleuve n'était point navigable; cependant M. Baradère s'est concerté avec M. Giordan, ils doivent avoir vu ensemble le travail du commodore Porter. L'un dit non, l'autre dit oui, parce que l'un, sur les lieux, a besoin de s'excuser auprès des colons courroucés; et l'autre, hors des lieux, a besoin de mentir pour augmenter le nombre de ses victimes. Cependant le troisième navire a touché le sable en entrant, et de tout ceci nous ne pouvons rien conclure sinon qu'on ne sait pas bien quel est l'état de la barre. C'est la meilleure excuse que pourraient présenter MM. les entrepreneurs pour n'avoir à supporter que l'accusation d'ignorance.

Cependant M. Laisné avait demandé au gouvernement mexicain un pilote que, dans sa conscience, il jugeait indispensable. Le gouver-

neur de l'état de Veracruz répondit que les entrepreneurs devaient faire son traitement annuel, et que le gouvernement accorderait l'uniforme et le titre d'officier de marine. Les entrepreneurs s'y sont refusés. Il est devenu dès-lors très-simple d'écrire que les brisans *indiquaient la route à suivre*. L'Américain Salomon qui servit de pratique-pilote au navire *l'Amérique* ne connaissait pas la barre, il le fit échouer; cet homme est cependant généralement connu pour être un bon marin. Le capitaine d'une goëlette de Campêche qui conduisit *la Diane* n'échoua pas, celui-ci connaissait la barre; il y a donc besoin de pilote.

---

34. (Page 4.) *Le Goazacoalcos, comme vous le savez, est un fleuve dont le cours, sans être trop rapide, l'est cependant assez pour le dessèchement des terres qui sont en général fort élevées; celles qui sont sujettes aux inondations s'élèvent insensiblement sur les deux rives, de sorte que les eaux ne s'étendent jamais à de grandes distances, et sont ramenées dans leur lit dès que le fleuve baisse.*

Est-ce dans un séjour de quatre mois que M. Baradère a pu voir tant de choses, et les

inondations et les desséchemens, ou est-ce sur des renseignemens? C'est dans sa tête que M. Baradère a trouvé ces descriptions qui paraissent si naturelles d'abord, et qui sont si loin de la vérité. Lorsque le fleuve inonde les terres, il s'étend très-avant, et séjourne dans les bas-fonds où les herbes, les joncs, les jeunes arbres pourrissent et se putréfient. Là se forment des marais infects dont le voisinage est très-dangereux et a causé la mort aux européens qui ont séjourné quelque temps sur ces côtes. Non seulement le Goazacoalcos est sujet à ces inconvéniens auxquels on ne pourrait remédier sur les bords si importans à cause des transports, mais les plaines ont aussi formé des marais dont les desséchemens coûteraient immensément, et dont les frais ne seraient point couverts avant un long cours d'années. M. Baradère n'a rien vu, et M. Baradère écrit pour remplir la fin de son mandat.

Le Goazacoalcos est comme vous le savez, dit-il à M. Laisné; mais comment M. Laisné sait-il quelque chose, M. Baradère? C'est par vous et par M. Giordan, et dès-lors M. Laisné ne sait rien, absolument rien.

---

35. (Page 4.) *L'enveloppe des crocodiles du*

Goazacoalcos ne résiste point à la balle, aussi sont-ils timides ; ils n'attaquent pas l'homme, et on n'a pas à craindre, comme en Afrique, l'amputation d'un bras qu'on laisse pendre en dehors de la pirogue.

Sans doute M. l'abbé Baradère n'a pas poussé l'amour de l'observation jusqu'à laisser pendre sa jambe ou son bras très-chrétiens pour voir si un caïman ne les mordrait pas. Mais nous avons été témoin de ce qui arriva à un ouvrier, actuellement en France aux frais du vice-consul de France à Veracruz. Cet homme, après avoir ramé tout le jour pour remonter à Minatitlan une pirogue chargée, avait quitté sa redingote, et l'avait posée sur l'avant de la pirogue, une des manches effleurait l'eau. Cet homme, étendu sur sa redingote, s'était endormi ; il fut réveillé en sursaut : un caïman avait saisi cette manche ; le corsage de la redingote s'étant accroché aux chevilles qui servent à maintenir les avirons, la manche fut arrachée toute entière avec une portion du côté droit du corsage. La secousse fut si violente que le colon eût été infailliblement jeté à l'eau sans la voile qui le retint.

En traversant le fleuve pour se rendre de la rive droite à Minatitlan où il y a assez de mouvement, les Indiens étant à chaque instant du

jour sur l'eau pour pêcher ou pour aller couper de l'herbe sur les bords pour les chevaux, etc. un cheval fut saisi sous le ventre par un caïman et ne parvint à gagner la rive opposée dont il était à peu de distance, qu'avec le secours des Indiens qui le suivaient dans une pirogue. Les colons de la première et de la deuxième expédition ont pu voir ce cheval à Minatitlan; M. Giordan l'a vu aussi, la blessure de ce pauvre animal avait 15 pouces de hauteur sur 10 de large, et nous avertissons encore M. Baradère que cette dimension n'est point *de notre invention*, les os étaient à découvert.

Deux colons ont vu disparaître leurs chiens qui se baignaient sur les bords du fleuve. Le nommé Friaud et le nommé Vaumier tombèrent à l'eau et ne reparurent plus. Ce dernier méritait un meilleur sort.

Le trait suivant donnera une idée de la détresse où se sont trouvés quelques colons. Un nommé Grand-Perrier, de Lyon, âgé de 19 ans, d'une santé robuste et frais de visage, eut les jambes attaquées par les moustiques; les plaies devinrent bientôt larges et profondes, une de ses jambes se ploya, les os en tombèrent par esquilles; ce malheureux se porte sur des béquilles, et aujourd'hui il vit à Boca del Monte, à la charité des Indiens. Grand-Perrier, ne pou-

vant suivre ses compagnons qui quittaient Sarrabia, resta seul sur le terrain de *Panapolis*, en face de Sarrabia où étaient encore quelques colons; là, pendant trois semaines, se traînant comme un nouveau Philoctète, couvrant sa plaie de feuilles de maïs (*semé en Mars par les premiers colons*), il avait pour toute nourriture les épis qu'il faisait griller, ou qu'il mangeait verts lorsque la douleur l'empêchait de se traîner sur ses bras et de remuer un peu. Le généreux Vaumier, qui était encore à Sarrabia, instruit un jour par les cris de Grand-Perrier de l'affreuse position où cet infortuné jeune homme était réduit, construisit un radeau dans l'impossibilité de se procurer une pirogue, et fut à son secours; c'est en naviguant avec son radeau qu'il se laissa choir pour ne plus se relever. Après la mort de Vaumier, un canot arriva et Grand-Perrier fut tiré de son désert. Cet infortuné jeune homme ne se servira jamais de sa jambe, si toutefois la plaie vient à se cicatriser.

M. Laisné répondra peut-être : Mais ces hommes se sont noyés, vous n'avez pas vu le caïman les manger. Non : mais nous savons que dans le fleuve il y en a des troupeaux de 18 et 20 pieds de long. Nous savons que les chiens et les chevaux nagent très-bien et se noient rarement; nous savons que les deux ouvriers Friaud et

Vaumier savaient nager aussi très-bien : d'où vient donc qu'ils aient été si maladroits dans le fleuve, après avoir prouvé en mer tant de vigueur et d'adresse? d'où vient aussi qu'ils ne faisaient aucuns débats et se noyaient paisiblement, sans préalablement tenter de se sauver, se débattre, perdre leurs forces, et qu'une fois tombés ils ne reparurent plus? Est-ce que les eaux du Goazacoalcos auraient la propriété de rendre immobile un baigneur? Ce serait encore du grandiose à la Baradère. L'expérience du contraire nous est acquise, et ce sont les caïmans seuls qui ont l'empire de la force et rendent immobile.

Cependant cet inconvénient grave en soi est de peu d'importance auprès de ceux qui rendent la colonie incréable, sans des moyens d'argent colossals, parce que l'on ne peut se dispenser de prendre des bains, sans préalablement faire un barrage comme l'a fait M. Waldevin; encore faut-il le faire de manière à ce que, s'il préserve des caïmans, il préserve aussi des serpens d'eau extrêmement dangereux dans ce pays, et dont la sœur et la femme de M. Waldevin ont failli être victimes, malgré le barrage. Ces faits prouvent du moins que M. Baradère a parlé comme un ignorant ou comme un imposteur.

36. (Page 5.) *Vos colons, dites-vous, ont peur des serpens ! ils ont raison, c'est un animal que je n'aime pas non plus; j'en ai vu beaucoup en Afrique, et je les ai toujours évités. Mais pendant quatre mois que j'ai parcouru les bois du Goazacoalcos, je n'ai jamais vu ni tigre ni serpent, et je n'ai jamais entendu dire aux européens qui habitent le pays depuis quatre et cinq ans, qu'ils en eussent jamais rencontré.*

M. Baradère n'aime pas les serpens; il fait le plaisant, M. Baradère ! il nous apprend qu'il a toujours évité ceux qu'il a vus en Afrique, mais qu'il n'en a pas vu dans les bois du Goazacoalcos; c'est que M. Baradère ne les a pas visité ces bois. Nous avons fait des voyages que les colons ont fait, et bien d'autres qu'ils n'ont pas fait. Nous avons vu avec un œil froid ce que bien d'autres ont pu voir avec les sentimens exagérés de l'homme froissé dans ses intérêts. Les fléaux nous ont fait souffrir, mais nous avons bien voulu nous résigner, non point comme M. Baradère dans l'intérêt de la duplicité et du mensonge, mais parce que, étant sur les lieux, il était de notre devoir de ne point en sortir sans avoir vu et bien vu.

Nous avons entendu bien des murmures, bien des plaintes amères, nous avons cherché la vé-

rité autant qu'il nous a été possible. Quand nous avons douté d'un fait, quelle que soit l'impression qu'il fît sur nous, nous ne l'avons pas noté. Mais nous avons noté les souffrances d'un enfant, piqué entre son père et sa mère, et mort la même nuit; les colons l'ont vu expirer sur une plage voisine de Minervée. Nous avons noté que M. Fourré, capitaine du navire l'*Amérique*, a tué deux serpens dans sa propre tente; et malgré qu'on ait voulu imputer à ce capitaine une conduite blâmable dans l'affaire des pièces de 5 fr. au change de 3 fr. 75 c., imputation que nous croyons fausse, nous ne pouvons pas supposer qu'il démentirait ce fait connu de tout le monde à Minatitlan, et de M. Giordan lui-même.

Un M. Bossan habitait à Minatitlan dans une case qui avait appartenu à M. Tadeo Ortiz, et qu'on avait eu la précaution d'exhausser de deux à trois pieds du sol. Malgré ce soin, M. Bossan a détruit dans cette case un nid qui contenait trois serpens.

M. Giordan faillit être la victime d'un serpent dit à sonnette, auquel il barrait le chemin, ce que lui fit remarquer un Indien qui l'accompagnait. M. Giordan blâmait journellement l'imprudence des colons qui s'avançaient trop dans les savanes marécageuses et parmi les joncs, soit pour aller à la découverte d'un arbre dont la

structure paraissait curieuse, soit pour d'autres motifs. Ces endroits sont pleins d'animaux venimeux, de couleuvres, de serpens, disait-il : il témoigna un jour son étonnement à un colon qui avait tué un de ces animaux, et qui s'était mis à manger sans préalablement s'être lavé les mains; ce n'était point une mesure d'étiquette ou de propreté que M. Giordan voulait alors, mais une mesure de prudence. Enfin, ces serpens que M. Baradère n'a point vus sont connus de tous; il paraît que pour ces animaux l'aspect d'un abbé Baradère vaut la tête de Méduse, et qu'ils se cachent pour l'éviter.

---

37. (Page 5.) *Au reste, à trois et quatre lieues du fleuve existent quatre villages d'Indiens, qui tous les jours sont dans les forêts et les traversent pour venir à Minatitlan; ils sont fort tranquilles chez eux, et la peur des tigres ne leur fait jamais changer leur itinéraire.*

Les tigres sont rares et bien moins dangereux que les serpens, mais il en existe; et sur le chemin de Jaltipa à Acayucan, chemin fréquenté et d'environ 12, 15 et 18 pieds de largeur, presque partout nous en avons rencontré par des temps de pluie.

Sur les chemins qui conduisent de Sayula à

San Juan, les Indiens ont attaché aux arbres des têtes de tigre. Il n'est presque pas d'Indien qui, dans la case qu'il habite, ne puisse offrir au voyageur curieux deux et trois peaux de ces animaux. Lorsqu'un étranger s'arrête devant une case d'Indiens, et qu'il flatte de la main un chien qui appartient au maître de la case, la première chose que fait l'indigène pour témoigner le plaisir que lui fait cette marque de bienveillance, c'est de chercher à prouver que son chien est un *tigrero* (qui chasse le tigre), et d'en montrer des dépouilles. Jamais les Indiens ne voyagent sans être accompagnés de deux, trois et souvent cinq et six de ces chiens, d'une petite espèce, il est vrai, mais d'une agilité et d'une bravoure estimables.

Si les Indiens ne changent point leur itinéraire, c'est que des sentiers déjà frayés sont naturellement moins dangereux que des taillis vierges où jamais l'homme n'a pénétré : au reste, la prudence des Indiens, pour ce qui regarde les voyages, est d'une circonspection qui va jusqu'à la pusillanimité ; s'ils marchent nus pieds, c'est qu'ils ne peuvent pas marcher autrement ; s'ils vont dans les bois, c'est qu'ils ne peuvent pas s'en dispenser, soit pour couper les feuilles de platano qui leur servent à couvrir leurs huttes, ou pour couper les baguettes qui leur servent

à les construire. S'ils devaient changer leur itinéraire, il faudrait qu'ils changeassent aussi de pays, car au milieu des bois, des savanes ou des forêts, ils n'auraient pas plus de sécurité à droite qu'à gauche.

M. Baradère fait le plaisant, il n'observe rien, il ne voit rien, ou ne veut rien voir ni observer. Que veut-il ? être ignorant ou fourbe ; nous sommes convaincus qu'il est l'un et l'autre.

Non, ce ne sont point les tigres qui ont épouvanté les colons, ce ne sont point non plus les serpens ; et nous l'affirmons, les colons n'ont été épouvantés que de la grandeur du crime qui les a perdus. Ils ont lutté avec un courage, qu'il sera coupable de démentir, contre des obstacles auxquels ils étaient bien loin de s'attendre [1] ;

[1] Les entrepreneurs affectent de dire que les colons ont manqué de courage. Nous avons cité quelques exemples qui prouvent que leur accusation est fausse. Comment, d'ailleurs, peuvent-ils parler de ce qu'ils n'ont point vu ? L'infortuné Vaumier, se dévouant pour sauver Grand-Perrier, était-il un homme lâche et capable, comme le dit Baradère dans sa réplique à M. Dubouchet, de s'enfuir à l'aspect de deux ou trois petits chiens ? Le trait suivant prouvera de quels hommes en partie se composaient les colons.

Lors du naufrage du navire *l'Amérique*, les passagers, comme nous l'avons dit, eurent des maux et des travaux inouis à supporter. Le capitaine Fourré sait de quel secours lui ont été les passagers. Au milieu d'une nuit profonde, à une lieue

ils ont succombé, mais à des maladies engendrées par un climat morbifique, sur une terre que les Indiens eux-mêmes ont nommée *tierra de reprobacion y castigo*, terre de réprobation et de châtiment. Pauvres colons, disaient-ils, qu'allez-vous devenir!

---

38. (Page 6.) *Les nouvelles des colons déjà partis dissiperont les nuages.*

Oui, des nouvelles dans le style de celle qu'a donné M. Brémond de Lyon dans sa lettre du

de la côte, un fort grain rompit les câbles, et l'ancre de miséricorde était à la mer. La chaloupe y avait été mise pour recevoir les passagers qui pourraient s'y précipiter à la dernière extrémité, et la prudence ne permettait pas de tenter un débarquement sur un rivage inconnu; la chaloupe eût d'ailleurs infailliblement chaviré au milieu des brisans: c'était l'unique barque pour sauver les femmes, les enfans, etc. Tout-à-coup des cris se font entendre, la chaîne est rompue, la chaloupe est perdue!.... Un jeune homme (que ces lignes vouent son nom à la gloire qu'il mérite!), le nommé Chatelet (Joany), de Valence, s'empare d'une corde, et au fort de la tempête et malgré les ténèbres se précipite à la mer. Excellent nageur, il atteint la chaloupe, l'attache avec la corde dont il s'est muni, et la ramène aux époux et aux mères éplorés. Généreux jeune homme, je ne t'ai point connu, mais qui que tu sois, je te voue une reconnaissance éternelle au nom de l'humanité et de l'honneur!

2 Février 1830, lettre tronquée et travaillée à plaisir, et dont on peut voir la réfutation par M. Brémond lui-même. (*Pièces justificatives, n.° 6 bis.*)

---

37. (Page 6.) *Le maïs peut produire quatre récoltes par an.*

Nous ne releverons plus cette impertinence, déjà réfutée page 102; nous ferons observer seulement que M. Baradère a trompé M. Laisné,

Les jours suivans, les colons attachèrent une longue corde depuis le navire jusqu'au rivage. D'une main ils se tenaient après cette corde, nageaient avec les pieds, et de l'autre main ils guidaient les tonneaux de farine, de biscuit, les malles, les caisses, etc. qu'on était obligé de jeter à la mer. Sur le navire, les femmes faisaient la chaîne comme à un incendie, avec des paniers remplis de cailloux qui servaient de lest, et qu'on jetait également à la mer.

Croit-on qu'après avoir vu la mort de si près, après avoir exécuté des travaux de cette nature, les colons ont du se rebuter pour un fleuve difficile à remonter, ou pour seulement des obstacles? Non; c'est contre des fléaux qu'ils ont combattu, c'est contre des calamités invincibles qu'ils ont été brisés.

Si les citoyens de Paris eussent été témoins des pleurs qui se sont versés lorsque la nouvelle des héroïques journées arriva au Goazacoalcos, ils seraient convaincus que des cœurs aussi pénétrés n'ont pu manquer de courage lorsqu'il s'agissait de leurs femmes, de leurs enfans, de leur avenir!

qui a pu se laisser influencer, et qui a bravement répété cet absurde mensonge dans son célèbre Prospectus. M. Laisné n'a pu écrire que d'après des rapports, et M. Baradère en verrait retomber sur lui la responsabilité, s'il était prouvé qu'il eût eu quelque part dans les bénéfices faits sur les départs des 340 colons qui ont été se perdre au Goazacoalcos. Nous savons toutefois que cinquante actions *Laisné de Villevêque et compagnie* étaient le prix de sa participation aux affaires scandaleuses de l'émigration, et que l'un des colons du premier convoi lui devait échanger des vins contre une ou plusieurs de ces actions.

---

39. (Page 6.) *Dans cet heureux climat jamais l'arbre n'est dépouillé et reste couvert de fleurs. Les pluies, fort rares dans certaines provinces du Mexique, ne manquent jamais au Goazacoalcos.*

Les européens et les individus établis dans ce pays n'ont jamais connu les maladies des Antilles. L'élévation des terres, l'absence des grandes chaleurs, et l'air pur qu'on y respire, en font un climat tout aussi sain que Jalapa, qui est à la même hauteur et où jamais maladie endémique n'a existé.

Ne semble-t-il pas entendre ce Belle-Rose dont parle Vidocq dans ses Mémoires, ou quelque pail-

lasse racontant les merveilles du pays de Cocagne, dont les maisons sont en croûtes de pâté, les ruisseaux des vins de liqueur. Le *ciel enchanteur* de M. Baradère, et avec son style de charlatan son *heureux climat*, ses arbres *couverts de fleurs*, seraient une bien pitoyable plaisanterie si ce n'était point une satire amère. 340 personnes, malades toutes sans exception, 40 mortes, répondront bien mieux à M. Baradère que nous ne pourrions le faire; notre indignation nous emporterait trop loin.

Mais a-t-il pris sur lui une responsabilité que nulle puissance humaine ne peut prendre, et croit-il que sa tête ou mille têtes comme la sienne tariraient la source des douleurs des familles qu'il a privé de leurs soutiens ou de leur bonheur dans la personne des fils, des époux, des mères qui ont péri? Ne doit-il pas verser des larmes de sang, s'il lui reste quelques sentimens humains, à la seule vue de la liste des victimes qu'il a faites avec tant de sang-froid? Est-ce sous les auspices d'un savant du premier ordre, du caractère de M. de Humboldt, que ce jésuite charlatan a prétendu demeurer à couvert? Croit-il que M. de Humboldt mentira à sa conscience, parce qu'on aura coté dans un prospectus un ouvrage estimable à tant de titres, mais qui par la rapidité avec laquelle cet illustre voyageur a parcouru le

pays, dont une grande partie ne lui est connue que par des notes, n'est pas exempt d'erreurs? Non, jamais M. de Humboldt n'eût osé comparer la température de Jalapa avec celle des concessions, et jamais il ne donnera sa voix à M. Baradère qui n'est sorti de son obscurité au Mexique que par ses intrigues, et en France que par l'éclat de la plus désastreuse des entreprises.

La température de Jalapa, malgré les pluies presque continuelles, est peut-être la plus agréable du Mexique. Le ciel n'y est pas aussi pur qu'à Mexico, mais on n'y éprouve pas les grands froids du matin qui forcent les voyageurs à se couvrir la bouche avec une cravatte. Si Jalapa n'a point de maladies qui lui soient particulières, comme le dit M. Baradère, il n'en est point ainsi au Goazacoalcos où les naturels même sont couverts de lèpre, de plaies dont les cicatrices se détachent en blanc sur leur peau brune, et en noir sur la peau blanche des européens. Les fièvres n'épargnent personne, et les Mexicains acclimatés à Veracruz ne le sont pas au Goazacoalcos, ils y perdent leur santé. M. Ramon Hoyos, qui habite Minatitlan, y est continuellement malade. M. Giordan nous a offert pendant cinq mois le triste spectacle de ses infirmités; les tremblemens de M. Giordan ont une cause sans doute, les fièvres qui ont frappé les colons et que les

naturels redoutent, ont des causes aussi; et M. Baradère n'a parlé du Goazacoalcos que comme un faux témoin. Ce n'est point au reste son coup d'essai en matière de tromperies: le titre d'antiquaire qu'il s'arroge, et le métier qu'il fait de colporter à droite et à gauche des tableaux, des oiseaux, et de soi-disant antiquités, indiquent assez quelles doivent être ses intrigues. M. Giordan a d'excellentes dispositions pour le seconder. Voulez-vous, disait-il un jour, faire votre fortune, ou seulement aujourd'hui gagner mille écus? allez là derrière cette case, prenez le vieux pot de terre à moitié brisé et d'une forme bizarre que vous y trouverez, il est à moi: rendez-vous à Paris, dites qu'il servait aux filles de Montézuma pour *bien des choses*, etc. vous ne le garderez pas long-temps. Quelles idées vastes! quelle noblesse pour diriger une colonie! quels sentimens! Nous concevons facilement sa liaison avec M. Baradère. Nous désirerions sincèrement que MM. Baradère et Giordan tirassent un grand profit de leurs antiquités, ce seraient autant de fonds qui reviendraient aux colons victimes ou à leurs familles, qui auraient à se faire rembourser les sommes qu'ils ont versées pour une entreprise où les ont conduits la fraude et l'abus de confiance.

40. (Page 7.) *Il ne faut pas que vos colons se figurent qu'ils trouveront le couvert mis en arrivant au Goazacoalcos, ils éprouveraient bien des décomptes; et alors, au lieu de s'en prendre à leur présomption et à leur légéreté, ils accuseraient le climat, vous, et peut-être moi.....*

.....

Ils peuvent hardiment se mettre en route, et je réponds de l'avenir.

Il aurait du être mis ce couvert, M. Baradère, car aux termes du Prospectus il était promis, et aux termes de l'acte de concession du gouvernement de l'état de Veracruz il était imposé. Vos premiers envois seront bien logés et bien nourris, ne signifient-ils rien? Les colons n'avaient-ils pas le droit de supposer que les frais occasionés par ces premiers besoins seraient remboursables à MM. Laisné de Villevêque et Giordan qui devaient en faire l'avance? Pouvaient-ils croire les colons, qu'au lieu de remonter jusqu'à Minatitlan avec le navire, ils seraient obligés de débarquer à la barre après un naufrage, et qu'ensuite ils auraient à consommer leurs vivres pendant deux mois, jusqu'à ce que la douane eût fini ses enquêtes, et qu'il plût à M. Giordan de les mettre en possession, ce qu'il n'a point fait et n'a pu faire?

Devaient-ils penser les colons, qu'ils n'auraient aucun abri pour se mettre à couvert eux, leurs femmes, leurs enfans et leurs bagages? Pensaient-ils qu'en arrivant ils seraient obligés de déballer leurs instrumens de cuisine, leurs vivres, etc. pour les abandonner à l'intempérie du climat et aux avaries d'un second voyage de l'embouchure aux concessions, et de ces dernières dans leurs propriétés? Vous pourrez répondre avec des phrases ambigües et jésuitiquement tortillées, M. l'abbé Baradère, mais jamais avec la raison, les faits parlent trop haut; et partout, l'incurie, la mauvaise foi, qui vous ont guidé, vous et ceux que vous avez servi, détruisent le peu d'excuse qu'on voudrait vous donner.

Mais que cette phrase est adroite, qu'elle est profondément rusée! *Ils vous accuseront*, dites-vous à M. Laisné, *ils vous accuseront, vous et peut-être moi!* Mais oui, ils vous accuseront, ils vous accusent avec le sentiment de la conviction, avec la preuve des maux que vous leur avez causés; ils vous accusent comme un homme qui a forfait à l'honneur et à l'humanité, comme un barbare qui, sous le manteau de l'hypocrisie, s'est joué d'un vieillard que vous avez trompé avec une facilité d'autant plus grande, qu'il avait besoin d'argent, et que ce besoin le pressant, il était disposé à vous croire sincère; et

vous le savez, d'ailleurs rien ne ressemble à la vérité comme le mensonge; rien ne paraît avoir de l'éloignement pour le jésuitisme comme le jésuite lui-même. Vous avez cru, en disant : Ils vous accuseront, vous et peut-être moi, pouvoir vous retrancher plus tard par ces cris bien hautement et effrontément proférés : *Je vous l'avais bien dit!* mais cette intrigue ne nous échappe pas à nous qui connaissons votre cœur. Vous pressentiez, vous saviez les maux que vous alliez causer, vous connaissiez toute l'étendue du crime. En vain les Mexicains ne vous avaient pas offert le spectacle de leurs corps fiévreux et ruinés, et de leur complexion bâtarde; les moustiques ne vous avaient pas piqué en vain; les rodadors, les sancudos au bourdonnement tyrannique ne vous avaient pas causé des trépignemens et des attaques nerveuses, pour que vous n'en connaissiez point les inconvéniens insurmontables. Vous saviez bien que les terres n'ont jamais rapporté quatre fois dans la même année; vous saviez bien que le blé ne vient point dans ce pays, qu'il monte en herbe, ou bien qu'il est rongé par les insectes lorsqu'il est à deux ou trois pouces de terre; vous saviez bien que le fleuve n'est point navigable, qu'il fallait un pilote pour entrer dans la passe; vous saviez qu'il n'y avait point de maisons à Minatitlan,

qu'il n'y avait point de villages échelonnés sur le fleuve à l'intention des colons; vous saviez que M. Giordan n'avait fait aucune plantation, que les cartes étaient fausses, que le soi-disant établissement de Minervée est une dérision; vous connaissiez l'indolence, la paresse des Indiens, et la cause qui les avait poussés sur les bords du Goazacoalcos par des promesses trompeuses; vous saviez bien qu'on n'obtient pas leur travail, même à prix d'or, vous le saviez: vous aviez tout vu; vous êtes un imposteur, un perfide; les lois vous en demanderont compte, et quel que soit le venin que vous cherchiez à répandre sur nous, quel que soit le titre que donneront à cet écrit vous ou ceux qui seraient éblouis du langage mielleux de M. Giordan, de la position élevée de M. Laisné, et de vos protestations jésuitiques, nous avons encore des matériaux et une ame pour répondre à tout, et surtout pour être juste. Souvenez-vous jusque là que vous avez écrit: *Et je réponds de l'avenir!*

Réponse de M. Baradère *à la brochure de M. Dubouchet.*

Nous n'avons pas pris connaissance de la brochure de M. Dubouchet. Les reproches faits à

cette brochure par MM. Laisné et Baradère nous sont parvenus au Mexique avec les journaux du commerce, au moment où nous terminions notre Précis historique. Nous pensons avoir pour le moment suffisamment répondu à la première lettre de M. Baradère, qui continue sur le même ton d'hypocrisie ce qu'il a commencé si bien et avec tant de succès. Quelques phrases seulement nous ont frappé : elles ont peu de rapport à M. Dubouchet, que nous n'avons jamais vu, que nous ne connaissons d'aucune part, soit directement, soit indirectement. On lit :

---

41. (Page 2.) *Vous êtes convenu avec nous que celui qui ne voulait que vivre pouvait réussir au Goazacoalcos sans se fatiguer; mais que demandent les paysans quittant un sol qui leur refuse le nécessaire, et que leur promet-on pour le premier moment?*

Cette fois M. Baradère ne cache plus la part qu'il prend aux affaires de la colonie; et comme le Prospectus a été écrit sous son influence immédiate, nous ne répondrons que par ces phrases du Prospectus (page 4) : « Ce pays est sans » contredit le plus beau et le plus fertile du » globe, et six heures de travail par jour procu-

» reront non seulement de l'aisance, mais des
» richesses aux simples cultivateurs qui s'y éta-
» bliront. »

M. Baradère, l'aisance est plus que le nécessaire, les richesses sont plus que l'aisance, et on promettait l'un, puis l'autre. Dites-nous un peu, M. Baradère, si un cultivateur, chargé de famille, ira courir les chances de la mer dont il se fait un spectacle épouvantable, s'il quittera son pays, ses foyers, pour seulement aller vivre! Votre Prospectus serait absurde s'il était écrit dans ce style; mais comme il fallait faire un prospectus, et un prospectus qui servît à quelque chose, il a été bien plus simple de promettre des richesses.

Quelques colons sont partis, cédant à ce besoin de voir d'autres cieux, à cet instinct dont le cœur d'un jeune homme ne se rend pas compte. Mais s'il y a eu imprudence de leur part, il y a eu culpabilité de la part de M. Laisné. Il devait lire l'acte de concession, il y aurait vu ses engagemens écrits, il aurait vu qu'il lui était imposé de n'envoyer que des hommes aptes à coloniser par eux-mêmes, ou par des chefs de compagnie, et non pas des jeunes gens, comme il s'en est trouvé quelques-uns, sans aucune expérience, sans fonds numéraires, ou sans mœurs.

42. (Page 5.) *J'ajouterai qu'en dépit de tout ce que vous et vos amis avez à publier, tout ce que j'ai dit sur cette contrée je le publierais encore, parce que c'est l'expression de la vérité.*

La menáce que fait M. Baradère de soutenir ses impostures ne nous étonne point, nous ne savons pas si nous avons plus que lui l'avantage d'être cru. Mais que le Goazacoalcos lui semble beau, et le plus beau pays du monde, les colons se sont inscrits et s'inscriront en faux contre toutes ses menées. Nous savons, aussi bien que M. Baradère, comment se font les rapports sur un pays qu'on parcourt en amateur, et où on ne reste qu'autant qu'il n'est point désagréable. Il n'est donné qu'à un savant d'être généreux, et de sacrifier son repos pour l'amour de la science. Un amateur est un homme qui se satisfait, et qui cherche à se figurer que tout le satisfait; mais ce n'est point un homme qui peut satisfaire les autres par l'expression de la vérité et du savoir. Les écrits de M. Baradère ne sont même pas des romans historiques, ils ne sont que le travail d'une ame perfide, qui a voulu tromper, qui a trompé; nous ne pouvons sortir de cette opinion, et comme lui nous sommes disposé à la soutenir.

Réponse de M. Laisné de Villevêque *à la réponse de M. Dubouchet.*

Pour ce qui regarde directement M. Dubouchet, nous nous abstiendrons de toute réflexion, parce que nous ne pouvons nous rendre responsable des erreurs commises par quelqu'un qui n'a pas eu le talent de voir assez les concessions dont il parle. Mais plusieurs phrases de M. Laisné ont besoin d'être examinées, parce qu'en donnant un ton de gravité à ce qu'il écrit, M. Laisné ne perd jamais de vue qu'il est homme public, qu'il jouit de quelque considération, et que ses paroles font bien plus d'impression que celles d'un pauvre diable ou d'un homme froissé dans ses intérêts, qui s'explique sans chances d'être cru que par ses amis ou sa famille, qui ne manqueront pas de le consoler d'une réponse adroite ou piquante de la part de ses adversaires.

En répondant aux phrases de M. Dubouchet, M. Laisné se trompe, ou mieux il trompe la bonne foi du public disposé en sa faveur, comme on le verra si on lit ces notes.

---

43. (Page 7.) *J'ai concédé gratuitement en toute propriété, à des particuliers et à de petites com-*

pagnies, 45,000 arpens de 200 perches.....

.....

D'autres concessions ont été faites ensuite moyennant de très-faibles redevances, au bout de plusieurs années de jouissance gratuite.

Les ouvriers de Paris, et ceux qui n'avaient pas par eux ou par leurs associés dix mille francs disponibles, ont été constamment par moi dissuadés de prendre des concessions et d'aller aux colonies.

....

(Et page 8.) *Aux mois d'Octobre et de Novembre 1829, un certain nombre de jeunes gens obtinrent de moi, en pur don, plusieurs milliers d'arpens de terres.*

M. Laisné, en effet, a concédé gratuitement des terrains à des gens qui, à son exemple, en ont fait une basse spéculation. Nous citerons un sieur Rosset, suisse de nation, qui obtint une concession pour en faire des lots qu'il donnait aussi gratuitement, pour enrôler le plus grand nombre de colons qu'il pouvait. Le sieur Rosset s'était rendu affréteur des navires pour la colonie, et les passagers se sont souvenus de lui et s'en souviendront long-temps. Le sieur Rosset avait fait la charte-partie entre les colons et le capitaine, et s'était chargé de faire exécuter les engagemens pris par MM. Riz et Courteville du

Hâvre, armateurs du navire *l'Hercule* pour M. Chasz, capitaine de ce navire.

On attendit jusqu'au dernier moment pour faire embarquer les vivres, les ustensiles indispensables pour la traversée, en sorte que, la vérification n'en pouvant être faite, les passagers furent indignement trompés. Sur un navire chargé de femmes et d'enfans, les passagers avaient du exiger, dans la charte-partie, du pain deux fois la semaine. On n'embarqua point de four, et les passagers se sont passés de pain. Nous ne donnerons aucun détail sur les misères qu'ils ont éprouvées, parce qu'elles n'ont rien de commun avec la colonisation, si ce n'est le rapport continuel de mauvaise foi qui se trouve entre presque tous ceux qui se sont occupés des affaires de cette déplorable spéculation.

Le sieur Rosset savait bien la valeur des terres de M. Laisné, et l'indignation des passagers était telle, au bout de deux jours, que si le sieur Rosset se fût présenté, il eût été infailliblement jeté à la mer; le récit de tout ce qu'ont souffert les passagers paraîtrait un roman. C'est à un homme de cette espèce que M. Laisné devait faire des concessions gratuites, parce que M. Laisné savait le puissant secours dont lui serait le fourbe et sémillant Rosset qu'il avait choisi pour son factotum.

Cette assertion de M. Laisné : *J'ai dissuadé de partir ceux qui n'avaient pas au moins dix mille francs disponibles*, est une assertion fausse. Sur *l'Hercule*, il n'y avait pas une compagnie qui les eût ; la première expédition avait une compagnie qui emporta un matériel de 20,000 fr. environ ; la troisième expédition avait aussi des compagnies qui comptaient 15,000 fr. de provisions. Mais quand bien même M. Laisné eût engagé, supplié les colons de ne point partir sans une valeur quelconque, cela suffisait-il ? c'est son autorité qui devait prévaloir, c'est sa conscience qui devait agir ; en un mot, aux termes de l'acte de concession, il ne devait envoyer que des colons bien nourris et soignés ; ce n'était qu'une grande compagnie qui pouvait réussir, ses engagemens le lui imposaient, il le savait. Pourquoi en a-t-il envoyé de petites ?

M. Laisné de Villevêque parle des dons qu'il a faits, mais non pas des sommes qu'il a reçues et de celles qu'il devait recevoir. Il était bien obligé d'en faire quelques-uns de ces dons qu'il présente comme la preuve d'une conduite désintéressée. Il fallait aussi qu'il en fît pour pouvoir dire aux acheteurs : Vous avez un voisin ici, vous en avez un autre là ; mais ces voisins n'étaient qu'en perspective. Il y a loin du golfe du Mexique en Europe. Comment M. Laisné

pouvait-il croire que son insigne mauvaise foi ne serait pas mise au jour par les actes de ventes qu'il a faites, et par les lettres qu'il a écrites ? On nous a communiqué plusieurs actes dont les propriétaires ont versé, par anticipation, des sommes plus ou moins fortes. Nous ne citerons qu'un seul exemple, parce que nous l'appuyerons de l'acte que nous avons dans nos mains, ainsi que d'une lettre de M. Laisné, adressée au sieur Beringer, tailleur de la gendarmerie à Moulins, et parti avec le deuxième convoi sur *l'Hercule*. Le sieur Beringer acheta, en compagnie du sieur Dupieux, 225 arpens de terre sur les concessions Laisné et Giordan, aux conditions ci-dessous, extraites de l'acte de vente :

« Cette cession de 225 arpens est faite par » le sieur Laisné de Villevêque auxdits acqué- » reurs (Beringer et Dupieux) moyennant une » redevance annuelle, réglée ainsi qu'il suit : » Pendant trois ans, à partir du premier Jan- » vier 1830, les susdits acquéreurs jouiront de » la propriété sans rien payer. Les trois années » suivantes, à partir du premier Janvier 1833, » ils payeront par chaque année au sieur Laisné » de Villevêque ou au sieur Giordan, les deux » ne faisant qu'un, une rente de un franc par » arpent.

» Trois années encore après, c'est-à-dire, à

» partir du premier Janvier 1836, ils payeront
» par chaque année aux susdits sieurs vendeurs
» une rente de deux francs par arpent.

» Trois années encore après, c'est-à-dire, à
» partir du premier Janvier 1839, ils payeront
» par chaque année auxdits sieurs vendeurs une
» rente de trois francs par arpent.

» Trois années encore après, c'est-à-dire, à
» partir du premier Janvier 1842, ils payeront
» par chaque année aux sieurs vendeurs une
» rente de quatre francs par arpent.

» Enfin, à l'expiration de ces trois années,
» c'est-à-dire, après quinze ans, à partir de
» l'époque du premier Janvier 1845, la rente
» annuelle sera de cinq francs par arpent, rem-
» boursable à la volonté des acquéreurs en tout
» ou par partie, à raison de cent francs du ca-
» pital par cinq francs de rente, le franc à rai-
» son de cinquante-deux francs le marc.....
» .....
» ..... Pour garantie de l'exécution des
» présentes, lesdits cessionnaires seront tenus
» de verser comptant *un franc* par arpent dans
» les mains du sieur Laisné de Villevêque, la-
» quelle somme sera imputable sur le premier
» payement de la rente qui aura lieu à la qua-
» trième année; et en cas de non exécution des
» présentes, et du départ dans les neuf mois à

» partir du premier Janvier dernier, l'acte sera
» nul, sans être obligé de recourir à une som-
» mation, mise en demeure préalable, ni discus-
» sion, et la somme restera au vendeur pour
» dédommagement des pertes que le non départ
» des colons occasionera à la colonie. »

Et plus bas :

« *J'ai reçu* de MM. Beringer et Dupieux deux
» cent vingt-cinq francs, d'après les clauses de
» ce sous-seing, pour les deux cent vingt-cinq
» arpens imputables sur la première année qu'ils
» auront à payer la redevance imposée.

» Paris, le 10 Février 1830.

» *Signé* LAISNÉ DE VILLEVÊQUE. »

Cet extrait certifié conforme à l'original déposé au vice-consulat de France à Veracruz.

Le vice-consul, etc.

Signé FÉLICIEN CARRÈRE.

On voit que M. Laisné ne donnait pas gratis, mais qu'il faisait payer chèrement une propriété qui ne lui appartenait pas, ce que n'ont point compris la plupart des hommes qui se sont laissé éblouir par les trois années de jouissance gratuite, dont on verra plus loin la conséquence.

On peut se rendre compte du prix de la vente par le calcul suivant :

Pendant trois ans gratis, de 1830 à 1833, ci.....				0,000 fr.
De 1833 à 1836, 1 fr. par arpent.	225	arpens,	ci....	675
1836 à 1839, 2	*id.*	*id.*	ci....	1,350
1839 à 1842, 3	*id.*	*id.*	ci....	2,025
1842 à 1845, 4	*id.*	*id.*	ci....	2,700
				6,750 fr.

Ainsi, au bout de quinze ans dont trois sont nuls, deux cent vingt-cinq arpens auraient déjà rapporté à MM. Laisné et Giordan 6,750 fr. ; et après l'année 1845, la rente annuelle et perpétuelle de cinq francs par arpent aurait donné 1,125 fr.

Une compagnie avait deux lieues carrées, ci..... 9,600 arpens. Ces neuf mille six cents arpens aux mêmes conditions auraient rapporté, en rentes progressives de redevances, 288,000 fr., et au bout de quinze ans, y compris les trois ans gratis, les 5 fr. par arpent auraient rapporté une rente perpétuelle de 48,000 fr. pour deux lieues carrées.

Ainsi, au dernier taux de 5 fr., la totalité des trois cents lieues carrées, contenance des terres de la concession, ou 1,440,000 arpens, donneraient 6,200,000 fr. de rente, sans y comprendre

les rentes progressives de redevances de 1833 à 1845, qui auraient monté à la somme de 43,200,000 fr. Est-ce gratis?

Ce sont exactement les grains de blé de l'échiquier.

Le gouvernement mexicain n'avait pas compté sur un pareil trafic, il accordait à une compagnie le pouvoir de jouir des bénéfices que la terre aurait pu produire. Il avait concédé le terrain à la charge de le défricher et de le peupler de 500 familles, mais il ne l'avait pas aliéné. MM. Laisné et Giordan n'étaient point propriétaires des concessions, ils auraient pu le devenir lorsque leurs engagemens eussent été remplis; jusque là toute espèce d'aliénation de leur part devenait nulle, aux termes de l'article 1599 du Code civil, et ils sont passibles des dommages et intérêts que réclament les colons.

M. Beringer, victime de la fourberie de M. Laisné de Villevêque, est dans l'intention de l'attaquer en dommages et intérêts, et sans doute il fera bien. Tous les colons sont en droit de le faire, tous en ont l'intention, non seulement parce que les terrains ne sont pas tels qu'ils ont été annoncés au Prospectus, mais encore parce que les entrepreneurs ne sont pas dans la loi, qu'ils ont vendu ce qui ne leur appartenait pas, et que les colons ne veulent et ne peuvent pas s'exposer à

être chassés d'une propriété qu'ils croyaient avoir bien acquise, et que le gouvernement peut leur revendiquer lorsque, les trois ans expirés, les entrepreneurs n'auront pas rempli leurs engagemens. Cette seule et dernière circonstance qui ne les a pas frappé d'abord, mais qu'ils pourront comprendre aujourd'hui, les instruira assez de toute l'étendue de la valeur de leurs réclamations. M. Laisné était responsable au gouvernement des engagemens qu'il avait pris; seul il avait à en supporter les charges, et c'est un crime d'avoir éludé les mesures bienfaisantes de l'acte de concession, pour aventurer l'avenir et l'existence d'hommes qui, pleins de confiance dans le caractère et la garantie que semble donner la qualité de député, etc. n'ont point assez examiné la validité des titres de M. Laisné de Villevêque.

On peut juger de la position des deux parties. Que la colonisation par des causes majeures ne réussisse pas, comme cela est arrivé; que la colonie à l'expiration du temps donné n'ait pas réuni les 500 familles exigées, comme cela doit être naturellement, M. Laisné se trouvera dépossédé. N'ayant point fait d'avances pour les défrichemens, pour les envois, pour les introductions de culture, pour l'entretien des familles, etc. en perdant la concession, il ne perdra que la concession.

Mais les colons particuliers qu'il a envoyés à leurs frais, auxquels il a vendu et qui croyaient acheter avec garantie! Ils se sont déplacés, ils ont fait des avances, un voyage pénible, des sacrifices de toute nature, quitté leur patrie, exposé leur vie, enduré des maladies, etc. Pourquoi? pour se voir enlever par la loi ce que MM. Laisné et Giordan n'auront pas su acquérir par l'accomplissement de leurs traités, ce qu'enfin ils leur auraient vendu sans pouvoir, ce qu'ils leur auront vendu malgré les termes exprès de l'acte de concession.

De nouveaux concessionnaires, capables de remplir les conditions imposées par le gouvernement, viendraient peut-être alors. Ils diraient aux colons de M. Laisné d'évacuer le terrain, qu'il exige de nouvelles dispositions, etc. ou bien ils exigeraient des taxes exorbitantes. Les réclamations des colons ne seraient point entendues parce qu'elles ne pourraient point l'être. En vain présenteraient-ils leurs actes d'achat, ils seraient dépossédés à leur tour, car on leur dirait : Celui qui vous a vendu est un fourbe, ce terrain ne lui appartenait pas, poursuivez-le, invoquez la loi; mais vous nous gênez, partez ou payez. Voilà la position où ils seraient et où ils sont en effet. C'est la première question de droit. Non pas qu'ils prétendent à conserver leurs terres; qu'en fe-

raient-ils, puisqu'elles sont insuffisantes aux promesses ? mais on leur doit des dommages. C'est la seconde question.

Le représentant de M. Giordan, M. Oulibert, avait sans doute compris la position critique des entrepreneurs, lorsqu'il força les colons de déclarer qu'ils renonçaient à toute espèce de réclamation envers et contre les concessionnaires Laisné et Giordan; mais cette œuvre d'iniquité ne portera aucun fruit, elle est un crime de plus, et voilà tout. Les colons qui ont été forcés de renoncer ont protesté de cette renonciation aux mains du Vice-consul de France à Veracruz. « Nous avions devant nous la famine, les fièvres, » la mort, disaient-ils : l'on nous forçait à signer » une renonciation aux terrains qu'on nous » avait vendus, et au pouvoir de poursuivre les » criminels qui nous avaient perdus, ou bien nos » passeports étaient retenus. Ils étaient retenus » avec menace de la prison du ceps [1], si nous » cherchions à partir sans eux. C'était une force » majeure, un guet-à-pens semblable à celui » qui force un homme de signer une traite à » vue sous peine de la vie, et qui demeure aux » mains des brigands jusqu'à ce que la traite

[1] Pièces de bois entaillées entre lesquelles on enferme les pieds des criminels, et qu'on ferme ensuite avec un cadenas.

» soit payée. » Telle est la position où M Oulibert a mis les colons, telle est la suite des concessions gratis de M. Laisné de Villevêque. Quel gouffre de perfidie et de noirceurs !

Déjà le sieur Beringer nous avait demandé notre avis sur la valeur de l'acte dont il était porteur. En lui expliquant ses droits, nous l'avions engagé à interroger M. Giordan à ce sujet, et un jour qu'il s'y disposait, il s'éleva une querelle dont la suite eût pu devenir funeste. Le sieur Beringer se présenta trois fois chez M. Giordan et demanda à lui parler : sa femme répondit trois fois qu'il n'était point visible. Vous n'êtes point visible, M. Giordan ! s'écria-t-il ; vous avez fait mourir nos frères, et vous n'êtes point visible ! vous nous avez ruiné, et vous n'êtes pas visible ! Nos traités vous nomment, vous citent comme le représentant de ce que nous avons acquis ; nous demandons où sont nos propriétés ; personne n'est là pour nous les enseigner, et vous n'êtes pas visible ! Nous ne vous demandons que la juste consolation de nous apprendre les moyens de sortir de l'affreux désert où vous nous avez précipités, et vous n'êtes point visible ! Hé bien ! je vous verrai, et si je n'obtiens pas de vous un juste dommage, je vous punirai selon vos mérites. M. Beringer cédait à son indignation. Il fut heureusement éloigné du lieu de la demeure de M. Gior-

dan ; il doit se féliciter de ne s'être point porté à un excès qu'il croyait permis dans ce moment. Le spectacle de sa jeune fille malade, les souvenirs de la France où il vivait autrefois paisiblement, lui faisaient voir toute l'étendue de l'égoïsme et de l'impudente froideur de M. Giordan ; il croyait à tort qu'une vengeance personnelle aurait suffi. Aujourd'hui il a conservé ses actes, et il comprend sa position vis-à-vis des entrepreneurs ; il est persuadé qu'il aura une justice plus noble et plus ample que celle qu'il se serait fait lui-même.

M. Milliassau allait aussi en France pour plaider contre les entrepreneurs Laisné et Giordan et contre Baradère ; il lègue par sa mort ce soin à sa famille.

---

44. (Page 9.) *Ils firent naufrage par l'impéritie du pilote.*

Nous avons déjà dit que MM. Laisné, Baradère et Giordan avaient prétendu qu'il n'y avait pas besoin de pilote, que les concessionnaires avaient refusé de faire le traitement de ce marin que le gouvernement habillerait et éleverait au grade d'officier. De quel côté est l'impéritie qui est cause du naufrage ? MM. Baradère, Laisné et Giordan.

45. (Page 10.) *Une carte est et fut déposée au Café Turc, elle a été et est montrée à tous ceux qui le désirent.*

M. Laisné, vos cartes sont fausses. Il vous souvient que vous avez demandé à M. Edmond Chedehoux une carte *approximative*, et que vous avez renouvelé cette demande trois fois. Dans sa lettre à M. Oulibert, du 20 Septembre 1830, M. Giordan dit : Je vous envoie une carte *corrigée*. Et comment a-t-il pu la corriger ? il a refusé même de garantir de sa nourriture à Minatitlan un architecte qui lui proposait de la rectifier; alors on était sur les lieux. Non, M. Laisné, ce n'est point approximativement, avec doute, qu'on dispose de l'avenir, de la vie de ses semblables. Vous seriez bien embarrassé, vous et votre abbé parasite, votre imposteur Baradère, si l'on vous mettait sur les terres de la concession, et que sous peine de la vie l'on vous condamnât à donner à chacun la part géométrique stipulée sur vos cartes bâtardes. Vous n'y trouveriez point de chemin de hallage, aucun sentier pour faire des repères, aucune ligne de démarcation, vous ne pourriez donner à personne les cours d'eau que vous indiquez; il vous faudrait des dépenses incalculables, il vous fau-

drait du temps, des gens instruits; au bout de tout ce travail vos terrains ne serviraient pas, car le climat est meurtrier.

---

46. (Page 11.) *A la qualification du climat meurtrier, je répondrai par un fragment d'une lettre d'un colon, que l'on m'a communiquée : elle est de M. Gallix à sa mère et datée du 21 Mars, c'est-à-dire sept à huit semaines après son arrivée au Goazacoalcos.*

Nous répondrons, nous, par la liste des morts, et nous rappellerons au lecteur que ce M. Gallix lui-même a failli mourir du vomito, et qu'il dut la vie à M. Plane, docteur en médecine, arrivé avec la seconde expédition pour se rendre auprès du général Santa-Ana. Lorsque M. Gallix écrivait, il était encore rempli d'illusions; d'autres colons ont fait comme ce Monsieur, mais ils n'ont pas été quittes à si bon marché. On peut voir la réfutation de la lettre de M. Brémond de Lyon, imprimée à Paris par M. Laisné de Villevêque. (*Pièces justificatives, n.° 6 bis.*)

LISTE des personnes qui ont succombé aux mala endémiques du Goazacoalcos.

1.re EXPÉDITION partie de France en Novembre 1829.	2.me EXPÉDITION partie de France en Mars 1830.	3.me EXPÉDITION partie de France en J 1830.
MM. Duval.	MM. André (suicidé).	MM. Larcher, de R
Gay. (Drôme.)	Adam.	Roussin (Mau
D.lle Lajarige.	Barthelemy.	Duclomenil, d netil (Seine
Id. Marianne (allem.)	Drujon.	Gauthier, de piègne.
Hubert.	Boucher.	Lauthier (Al suicidé.
Vaumier.	Richard.	Delaune, de R
Friaud.	Dame Lamothe.	Jamet aîné.
D.lle Fouré (Florine).	*Id.* Primart mère.	Jamet jeune.
	Paul.	Marmet, de P
	Meyeur père.	Milliassau (Co de Chollet.
	Meyeur fils.	Rerol, de Bou Bresse.
	Witnetz père.	Collard.
	Witnetz (Eug.) } enfans.	Dame Dautan, de R
	Witnetz, } enfans.	
	Witnetz, } enfans.	
	Lanier (d'Auxerre en Bourgogne).	
	Villette, de Paris.	
	Toussez, de Soligny, pr. Cluny.	

On nous assure que d'autres colons ont succombé dans l'intérieur, à la suite des fièvres: leurs noms ne nous sont pas parvenus.

On voit que la première expédition a moins souffert que les deux autres; elle était arrivée dans la moins mauvaise saison, et, s'étant dispersée, a échappé à la mortalité. Le deuxième convoi est demeuré plus long-temps au Goazacoalcos, et les personnes qu'il a perdues ont péri dans l'intervalle de trois mois, terme moyen. Ceux du troisième convoi ont succombé au bout de cinq semaines, terme majeur.

---

47. (Page 11.) *Si M. Giordan, dans ses changes de pièces de 5 fr. et dans ses procédés envers les colons, ainsi que l'affirme M. Dubouchet, n'a pas eu tous les égards que réclamait leur position, je m'en afflige, je m'en indigne même; mais cela m'est étranger, et je n'en saurais répondre.*

Vous vous en indignez, M. Laisné, comme l'on s'indigne à la vue d'un vol commis publiquement; mais votre conduite cachée est-elle plus noble? Il n'y a entre vous et M. Giordan que cette seule différence: lui, M. Giordan, homme éhonté, a volé publiquement; et vous, homme qui prétendez à des formes, et qui vous recom-

mandez par votre caractère public, vous avez volé avec un masque. Si vous ne répondez pas de M. Giordan, bien que vous soyez solidaires l'un pour l'autre, et que vos actes disent bien que les deux ne font qu'un; si, disons-nous, vous ne répondez pas des bassesses de M. Giordan, vous répondez bien de celles que vous faites vous-même.

---

48. (Page 12.) *Sur mon refus itératif, M. Dubouchet a fait imprimer son libelle auquel a répondu victorieusement M. l'abbé Baradère; en bon calculateur, il avait ajouté qu'il fallait dans l'occasion sacrifier son opinion à son intérêt: aussi, quoique franc libéral, il devait faire rendre compte de sa brochure par la* Quotidienne *et la* Gazette. *J'ignore ce qui l'en a empêché.*

Que quelques journaux aient contre eux l'odieux de toutes les menées auxquelles ils s'assujettissent en embrassant une mauvaise cause, l'opinion à cet effet les flétrit comme ils le méritent. Les forfaitures et les mauvaises institutions qu'ils s'engagent à soutenir, ils les soutiennent comme des hommes qui s'y croient obligés, ils remplissent leur mandat.

On sait que rarement il se trouve d'honnêtes gens parmi les rédacteurs de ces journaux, parce qu'en effet il ne peut y avoir guère d'honnêtes gens qui soutiennent des opinions et des actions diamétralement opposées à l'intérêt général; cependant il s'en trouve qui sont aveuglés et qui croient bien faire. La polémique des journaux, qui établit une guerre contre l'erreur ou la mauvaise foi, est constamment en face du tribunal de l'opinion qui juge en dernier ressort; et Juillet l'a prouvé.

Malgré que la politique soit aujourd'hui le point où se réunissent presque toutes les nuances de nos mœurs, il est des faits qui en sortent tout entier. L'annonce d'un suicide sans importance, l'annonce de la vente d'une voiture, si ce n'est celle d'un archevêque, etc. d'une maison, si ce n'est un hôtel ministériel, etc. sont hors de la politique; comme aussi l'annonce d'un crime puni par la haute justice est hors de la politique, si ce crime n'a point de rapport à la malversation des Ministres dans les affaires, aux exigences de l'état, etc.

Qu'on lise dans la *Quotidienne*, un tel a fait un faux, il est condamné aux galères : si le faux existe, que l'individu soit condamné aux galères, il importe bien peu que ce soit un journal d'une opinion quelconque qui l'annonce, puisqu'il

s'agit simplement d'indiquer un fait hors de l'influence des opinions politiques.

Qu'on lise dans la *Gazette*, le bazar a brûlé, le théâtre de Franconi est en cendres; si cet incendie n'avait rien de commun avec la politique, on saura tout aussi bien que le bazar a brûlé, que le théâtre de Franconi est en cendres, que si le *Constitutionnel*, le *Courrier*, le *Commerce*, l'avaient dit. Moins de monde le saura sans doute, parce que la *Gazette* n'est point lisible et que le *Courrier* et le *Constitutionnel* se lisent par tout. Mais qu'on voie dans la *Quotidienne* : M. Laisné de Villevêque, membre et questeur de la chambre des députés, séant au côté gauche de cette chambre, a forfait à l'honneur et à l'humanité, à son mandat, on doutera quelque temps, parce qu'on croira qu'il y a malveillance et passion politique; l'opinion publique aura dès-lors besoin d'un nouvel examen. Voilà le malheur des personnalités, des individualités mêlées aux affaires de la chose publique; voilà en quoi M. Dubouchet aurait eu tort de s'adresser à la *Gazette* ou à la *Quotidienne*; et ce n'était point à M. Laisné de Villevêque de se plaindre d'un acte qui lui devenait profitable.

Pourquoi M. Laisné soulève-t-il un manteau sous lequel il devait demeurer enseveli? Pourquoi accuse-t-il avec maladresse M. Dubouchet

d'avoir voulu s'adresser à des journaux peu goûtés de l'opinion ? Peut-être M. Dubouchet avait cette intention, par la crainte, mal fondée sans doute, que les journaux nobles du parti qu'embrasse publiquement M. Laisné de Villevêque, et qui d'ailleurs ont des égards et de l'estime pour ce vieux député, lui refusassent la voie de leurs colonnes. M. Dubouchet n'ignorait peut-être pas non plus l'exigence de quelques journaux contre lesquels un homme inconnu n'a aucun accès et ne trouve aucune justice.

Cette bévue de M. Laisné, ou mieux cette méchante machination qui veut donner une teinte coupable et verser un poison politique sur M. Dubouchet, tromper la religion et des journaux et du public; cette méchante machination, disons-nous, nous amène à des reproches bien plus fondés et d'un caractère bien autrement important.

M. Dubouchet, dit M. de Villevêque, pense que dans l'occasion il fallait savoir sacrifier son opinion à ses intérêts. Laissons un peu l'affaire de la colonisation sur laquelle le public est momentanément peut-être assez éclairé; et que M. Laisné de Villevêque nous explique comment, au milieu de la turpitude des administrations déchues et des crimes qu'elles ont commis depuis quelques années, lui M. Laisné, député li-

béral, a pu écrire à M. Edmond Chedehoux ces phrases remarquables : « Je suis très-bien avec » le Roi, son auguste Fils et les ministres.

» Le Roi vient, sur la proposition du ministre, » de nommer avec une bonté toute particulière » mon fils aîné, jeune homme fait de 36 ans, » doué de beaucoup d'esprit et de connaissan- » ces, vice-consul de France à Acapulco, mais » de résidence à Mexico.

» Les ministres des affaires étrangères et du » commerce, avec lesquels je suis intimément » lié, m'ont communiqué les dépêches de M. » le Consul de France à Mexico.

» La nouvelle des troubles survenus au Me- » xique vient de me contrarier grandement, » j'avais du ministre la promesse de son indé- » pendance. »

Ainsi, M. Laisné, vous traitiez de gré à gré avec ces Messieurs, vous n'oubliez pas non plus alors que votre opinion devait céder à votre intérêt. Vous saviez bien que la *Quotidienne* et même le *Drapeau-Blanc* étaient pour ces ministres, et vous étiez intimément lié avec eux ! Cela nous explique, M. le Questeur, la tiédeur et la nullité de vos opinions. Etait-ce pour être intimément lié avec des ministres qu'on nomme un député ? Est-ce pour faire nommer ses fils consuls ou vice-consuls, qu'on est député ? De-

qui vous approchez-vous à la chambre élective, de l'autel du peuple, ou de l'autel ministériel ?

Si vous acceptez des titres pour vous et les vôtres, si vous prétendez à des faveurs, si l'on vous en fait sous des ministres aussi corrompus, aussi flétris que ceux de 1828, époque à laquelle vous écriviez ; répondez, comment leur deviez-vous témoigner votre reconnaissance ? Etait-ce par votre silence, ou par une boule secrète ? Etait-ce en laissant passer une proposition criminelle sans vous lever contre ? Etait-ce ?..... Que ne pourrions-nous pas vous demander ?

M. Laisné, vos intimités ministérielles sont bien plus graves que l'intention de faire une simple annonce dans un journal dont les colonnes sont destinées à des annonces. Voilà où le libéralisme de votre conduite se heurte contre le grand jour pour nous éclairer. Voilà l'hypocrisie, le jésuitisme, la prévarication, la forfaiture ; ce sont là, M. Laisné, de tous les crimes les plus déplorables, les plus honteux, car ils mettent en danger toute une nation.

Quoi, M. Laisné, les électeurs du Loiret vous nomment pour combattre un ministère déjà flétri, et vous êtes intimément lié avec ses membres ! vous obtenez des vice-consulats ! dans l'intimité, vous arrachez des promesses que

vous n'avez pas le courage de demander à la face de la France, à une tribune où vos concitoyens vous ont fait l'honneur de vous envoyer! Au lieu de vous éloigner des ministres, dans la crainte que leurs qualités personnelles et le sentiment de l'amitié ne viennent à vous aveugler sur l'importance de leurs fonctions, sur l'immensité de leur mission, qui encore est au-dessous de la vôtre, vous vous approchez, vous vous liez, vous vous identifiez avec eux; vous mandiez des emplois, vous les obtenez : après cela, que ne devons-nous pas craindre de votre franc libéralisme?

Pour terminer sa réponse à la brochure de M. Dubouchet, M. Laisné de Villevêque cite plusieurs fragmens de lettres envoyées par les colons du premier convoi, et entr'autres un extrait tiré de la correspondance de M. Brémond de Lyon à son beau-frère M. Besson. Déjà la correspondance de ce M. Brémond avait été mise à contribution par M. Laisné et par M. Besson, qui prend le titre de correspondant de la colonie, et dont nous ignorons les intérêts dans l'affaire Laisné; nous reproduisons cet extrait imprimé, et pour y répondre, nous écrivons les fragmens d'une autre lettre de ce même M. Brémond à M. Milliassau qui nous l'a remise quelques jours avant de mourir, en nous priant

de la faire servir à l'appui de nos notes sur la colonie. (*Pièces justificatives, n.° 6*).

La correspondance qui suit, dont les originaux nous ont été communiqués, et que nous avons déposés au vice-consulat de France à Veracruz, fera connaître à elle seule quels sont les hommes qui se sont occupés de la colonisation du Goazacoalcos. On y verra M. Laisné, ridiculisant M. Giordan de créer, dans son petit empire, des piqueurs, des ingénieurs, un état-major, etc.; et en même-temps M. Laisné donner son nom à une ville, avant d'avoir songé à faire des abris pour les ouvriers qui doivent la construire.

On verra que M. Laisné n'ignorait pas les moyens qu'il devait employer pour venir aux fins d'une bonne colonisation, et qu'il comprenait l'abîme où ses compatriotes allaient être plongés. Là M. Laisné s'ouvre tout entier, il explique son état de pénurie, ses regrets de n'avoir pu former une grande compagnie, et ses accusations contre M. Giordan. M. Giordan à son tour paraîtra dans toute sa perfidie : d'un côté, écrivant à sa femme *qu'il voudrait l'arracher à l'affreux désert* où il l'a laissée, et cela aux dépens même de sa vie. On le verra cherchant et désirant un emploi, alléguant à sa femme qu'il est vieux, et qu'il doit songer à se reposer; et qu'enfin elle voie à réa-

liser le peu qu'elle possède, pour repasser en France. D'un autre côté, M. Giordan se présentant écrivant sous la même date à son remplaçant Oulibert; là il promet encore monts et merveilles, il fait voir ses projets ambitieux, il prévient *d'avertir* les colons de tout ce qu'il fait en France pour le succès de l'entreprise, et il annonce surtout que quatre convois se préparent à venir augmenter le nombre de ses victimes.

Notre tâche se termine ici : nous le répétons, nous regrettons de n'avoir pu y apporter les soins que ce travail méritait : au moment même où le Paquebot emporte cet écrit, de nouveaux renseignemens nous arrivent; nous les promettons au public, s'ils sont nécessaires pour éclairer davantage ce procès qui s'entreprendra sans doute. Car, si des colons n'ont pas assez de fortune pour plaider, des malheureux sont morts, et le ministère public ne peut être sourd à la loi !

PIÈCES JUSTIFICATIVES.

N.° I.

Matacapan, par San Andrés-Tuxtla,
22 Janvier 1831.

Mon cher M. Mansion, la nouvelle de la mort de ce pauvre Milliassau m'a porté un coup d'autant plus sensible que j'étais bien loin de m'y attendre. D'après ce qu'il m'avait dit de la vigueur constante de sa santé, même depuis son arrivée sur cette côte meurtrière, j'attribuais à la fatigue du voyage de Minatitlan à Veracruz une indisposition qui me paraissait insignifiante, et pour laquelle j'avais sollicité vos bons soins, sans croire qu'ils fussent nécessaires. En vous priant d'être assidu auprès de lui, je songeais moins à lui procurer une garde-malade qu'une agréable société. Le jour de sa mort, à l'heure même où il expirait, je lui envoyais de Santiago une lettre pour ma famille, le croyant près de s'embarquer pour aller montrer *aux siens*, suivant ses propres expressions, *que s'il ne leur rapportait pas une fortune faite, il leur portait du moins une santé toujours inaltérable.* Il était bien en droit d'avoir cette espérance, après avoir résisté à toutes les causes de mort que le ciel, la terre et l'eau avaient multipliés autour de lui pendant cinq mois de séjour dans

cette terre maudite de Minatitlan. Fallait-il que son nom vînt si inopinément s'ajouter à cette longue liste de victimes que lui-même s'était chargé de vous fournir! Ah! mon ami, quelle juste indignation doit se mêler à notre douleur, quand nous voyons que la misère, les souffrances, la mort de tant de malheureux, ne suffisent pas pour arrêter les absurdes et détestables intrigues des deux scélérats qui ont causé tant de maux? Lorsqu'ils devraient pleurer du sang sur les déplorables suites de leurs premières entreprises, ils y persistent plus que jamais, sachant bien que leurs tentatives, désormais inutiles pour eux, ne peuvent plus avoir pour résultat que la ruine et la mort de leurs dupes. Il y a dans leur conduite un tel mélange d'horreur et de ridicule, qu'on éclate de rire en étouffant de douleur, quand on voit d'un côté *Laisnépolis, Giordanpolis, et les bateaux à vapeur pour service de la côte, et ceux pour remonter à Panapolis, et les chemins enfin et la population prochaine de tout l'isthme, et les sublimes querelles des deux chefs de ces immenses créations, etc. etc.* et que l'on considère d'autre part les désastres trop réels produits par de chimériques prétentions. Tout cela est bien digne d'être flétri, à défaut du fer rouge du bourreau, par l'éloquence de votre plume : ne ménagez rien, brûlez-les jusqu'aux os. Plein de cœur et de talent comme vous êtes, la vengeance de nos pauvres compatriotes est en bonnes mains.

Envoyez-moi de grâce les nouvelles intéressantes de notre chère et glorieuse France, lorsque vous les recevrez de bonne source.

Adieu, mon cher ami, nous nous unissons tous pour

vous assurer de notre bien sincère estime et de notre absolu dévouement.

Signé GODEFROY.

P. S. Le hasard fait tomber entre mes mains trois lettres qui pourront vous servir pour le rapport dont vous vous occupez : l'une est adressée par Laisné de Villevêque à son complice Giordan, et les deux autres par ce dernier à sa femme et à M. Oulibert. Elles contiennent de nouvelles preuves de la sottise et de la friponnerie de leurs auteurs. Je les tiens d'un pauvre diable qui se les est procurées à Acayucan, j'ignore par quel moyen. Il ne voulait pas s'en dessaisir, disant qu'il en ferait usage à Mexico où il se rend ; mais je finis par lui faire entendre que je pourrais en tirer un plus sûr parti que lui, et je vous les envoie comme pièces à l'appui de votre Mémoire.

Signé GODEFROY.

Certifié conforme à l'original déposé au vice-consulat de France à Veracruz, par le vice-consul.

Signé FÉLICIEN CARRÈRE.

N.° 2.

Paris, 20 Juillet 1830.

A M. Giordan, à Minatitlan.

Je passe sous silence les malhonnêtetés renfermées dans votre lettre du 24 Mars : il paraît que c'est votre

style ordinaire. Je rétablis donc les faits connus de l'abbé Baradère, de MM. Rougier, Michel, Mourgues, Rigny, etc.

Malgré tous mes soins, mes efforts, dépenses, imprimés, envois d'agens, démarches incalculables, je n'ai pu réussir à former la grande compagnie.

Cependant le temps marchait, et les trois ans de délai imposés par l'acte de concession pour transporter 500 familles s'écoulaient tous les jours. Je consultai ces Messieurs, et proposai de faire des concessions gratuites, à la *charge dans un temps donné de transporter vingt familles par lieue carrée* (et encore de prendre des actions dans la grande compagnie); j'espérais que cela donnerait de l'impulsion pour faire prendre des actions, et j'ai été encore trompé dans mon attente pour ce qui regardait les actions.

Long-temps avant de partir, les propriétaires à titre gratuit ont été prévenus vingt fois par l'abbé Baradère et par moi qu'il était indispensable, en partant, de prendre des *vivres pour cinq et six mois*, en biscuit, farines, riz, eau-de-vie, vin, des moustiquaires, *des bateaux plats* pour remonter le fleuve, et n'être pas exposés aux exigences des Indiens pour leurs pirogues; d'amener avec eux des paysans laborieux et habitués aux privations; d'apporter des fusils, des filets, des *ustensiles de cuisine*, etc.; des guêtres de cuir et des bottes; qu'ils devaient se réunir et s'entendre pour amener un officier de santé avec une pharmacie.

Etait-ce à moi à les fournir? et avec quels fonds? car je ne recevais rien et donnais les terres gratuitement. Osez prononcer.

Je leur ai dit cent fois, que tout concessionnaire qui n'avait pas 10 à 12,000 fr. devait renoncer à l'être.

Ils ont ri des conseils que je donnais, et de ceux *plus imposans* de l'abbé Baradère : ils nous prenaient pour des radoteurs, et n'agissaient qu'à leur tête. Pour comble de malheur, ils ont éprouvé un naufrage *et des tracasseries de douane :* et vous ne craignez pas de m'accuser de leur négligence, de leur présomption, de leur malheur, en rejettant le tout sur ma négligence, mon imprévoyance et mon impéritie. Certes, il est difficile d'être *plus injuste* et plus inconsidéré que vous ne l'êtes envers moi en cette circonstance.

Bien plus, dans les concessionnaires partant se trouvaient de ces espèces de gens ayant des décrets de prises de corps sur le dos, qui avaient enlevé des marchandises sans les payer, ou qui les avaient payées avec des billets que l'on n'acquitte pas, qui se cachaient dans le navire sous des matelats, qui enfin ne payaient pas leur passage et le laissaient à la charge de leurs compagnons de voyage, et qui feignaient de les indemniser avec des effets qui n'ont pas été payés ; qui violèrent la condition d'acquitter le cinquième des actions qu'ils devaient prendre dans la compagnie projettée avant de partir. Ils deviennent vos oracles en flattant votre amour-propre, et vous voulez bien vous rendre leur organe, en m'annonçant qu'ils répéteront contre moi les pertes qu'ils ont éprouvées : c'est en vérité risible, à force d'absurdités et de ridicules.

Vous venez après cela me déclarer impérieusement que vous êtes seul directeur de la colonie, que vous ne souffrirez pas que les attributions que ce titre vous donne vous soient enlevées. Qui me considérera, qui me respectera,

dites-vous, si vous ne le faites pas? Permettez-moi de vous dire qu'on ne respecte que son supérieur, et vous ne l'êtes sous aucun rapport. Du reste, je vous ai toujours écrit avec les égards et la décence convenables: en avez-vous agi de même avec moi?

Bien plus, et à regret à coup sûr, je vous avouerai que les colons vous respectent peu, car plusieurs ont écrit de vous des horreurs que je n'ose copier. Un M. Dubouchet a imprimé, que le sensible et philantrope Giordan avait libéralement pris aux pauvres naufragés les pièces de cinq francs au change de trois francs soixante-quinze centimes; plusieurs l'écrivent également: le lieutenant du navire le répète, et M. Dubouchet ajoute que vous lui avez vendu une once d'huile pour trois livres de poudre.

Enfin, livré aux ambitieuses rêveries de votre imagination, vous voulez commencer à bâtir à l'embouchure du fleuve la ville d'Hydropolis, la ville de l'eau, enfin Panapolis plus haut. Vous annoncez que vous vous occuperez à ouvrir des canaux et des chemins viables pour les voitures, afin de faire communiquer la mer Pacifique avec l'Atlantique: projets sans doute utiles et beaux, mais exécutables dans vingt ou trente ans.

Vous créez ensuite dans votre petit empire un ingénieur-architecte de la colonie, à six cents piastres d'appointement, et cinq pour cent sur les travaux qu'il fera, ses frais de voyage, avec un logement convenable, enfin, avec un matériel demandé pour faire le cadastre d'une province.

A force de peines, de soins et de démarches, j'avais enfin l'espoir de former une petite compagnie, dite de Chalchisapa, à qui je cédais, sur la rive droite de cette

rivière, 100,000 arpens avec 12,000 arpens de prime, moyennant un apport de 600,000 fr. en 600 actions, afin d'établir des cultures. Cent prises, la compagnie était formée. Un certain nombre était déjà à peu près engagé, j'ai du faire part de vos lettres et de vos projets à ceux qui se présentaient. Un cri unanime a annoncé qu'ils se retireraient tous, et que leur argent, au lieu d'être employé en cultures, serait mangé en appointemens, bâtisses et projets, etc. Voilà le résultat de votre sagesse si dédaigneuse pour les autres, de vos projets, de votre direction exclusive; ainsi toute compagnie devient impossible à former.

Bien plus, un seul des concessionnaires gratuits du premier départ, M. Brémond, m'avait versé 1,000 fr. en partant, à valoir sur les actions de la grande compagnie qu'il était tenu de prendre. Instruit là bas de vos projets, et écrivant à son beau-frère, M. Besson, mille choses graves contre vous, il a chargé celui-ci de me réclamer les 1,000 fr. qu'il avait comptés, menaçant de m'assigner à les rendre (la compagnie n'ayant pas eu lieu, et de faire imprimer mille choses désavantageuses sur vous); j'ai du, de l'avis de l'abbé Baradère, les rendre de suite.

Mais ce n'est pas tout : voilà les plaintes les plus vives qui me sont adressées par M. Alaman, et répétées par M. Tadeo Ortiz et M. de Murphi sur votre inconvenable prétention de soustraire la colonie à l'action des lois du pays, comme étant encore en état de nature. Pour un libéral que la reconnaissance doit guider envers le gouvernement du Mexique, cela est vraiment étrange. Vous voulez donc la régir vous-même, et y trancher du docteur Francia. Quant à moi, n'en déplaise à vos prétentions

d'autorité et de direction exclusive, je m'oppose aux projets extravagans qui mériteraient de nous faire chasser par l'autorité mexicaine.

Nous ne sommes et ne voulons être que des propriétaires reconnaissans attachés à notre nouvelle patrie, des citoyens dévoués et soumis au gouvernement mexicain. Mon libéralisme à moi ne va pas au-delà.

D'après votre conduite, mon fils agissait avec prévoyance en réclamant la division de la propriété, et je lui en donne l'ordre. Le gouvernement mexicain m'écrit de son côté d'y envoyer un agent chargé de la direction sans votre concours.

La brochure du sieur Dubouchet, dont l'annonce est placardée aux coins des rues de Paris, sous le titre d'*Horreurs du Goazacoalcos*, dévoilées par une victime échappée aux désastres de la première expédition, a fait une telle sensation, que presque tous ceux à qui j'avais concédé des terres, à la condition d'avancer un franc par arpent, veulent annuller leurs traités, et redemandent la faible somme qu'ils ont versée : voilà la triste position des choses.

Je n'ai aucunes nouvelles de M. Foudriard, arpenteur, que j'ai envoyé dans la colonie, ni d'aucuns des colons du second départ.

Votre bien dévoué serviteur,

Signé LAISNE DE VILLEVÈQUE.

P. S. Je vous avais marqué de placer au-dessous de la concession les concessionnaires assujettis à une légère re-

devance. On faisait ratifier le tout par le gouvernement mexicain.

Certifié conforme à l'original déposé au vice-consulat de France à Veracruz, par le vice-consul.

Signé FÉLICIEN CARRÈRE.

Cependant le temps marchait, etc. Voilà l'explication de votre soi-disant générosité, M. Laisné, expliquée par vous-même, comme nous l'expliquions avant d'avoir reçu la communication de votre lettre.

Vous avez fait une belle affaire en engageant les colons à apporter du vin dans un pays où les *bromas* percent les futailles, les font couler, et ont causé un dommage que votre inexpérience a provoqué.

L'eau de vie! ils ont payé des droits qui les ont ruinés; des moustiquaires! tout le monde en avait : des vivres pour 5 et 6 mois! peu ont manqué de prévoyance à cet égard. Les naufragés ont perdu ces vivres, pourquoi n'en aviez-vous pas pour les remplacer? Des bateaux plats! et de quelle largeur, M. Laisné, vous qui ne connaissez pas le fleuve, savez-vous comment ils auraient pu passer?

Des hommes habitués aux privations, etc. Vous dites qu'ils trouveront de l'aisance, dans vos prospectus; si vous aviez parlé de privations, vous auriez été en contradiction avec vous-même, et personne ne serait parti. Les colons n'ont jamais sans doute voulu trouver au Goazacoalcos les spectacles, les bals, le jeu, les femmes, les salons; et ils ne croyaient point être soumis à des privations, lorsque vous leur promettiez les fruits les plus délicieux

style ordinaire. Je rétablis donc les faits connus de l'abbé Baradère, de MM. Rougier, Michel, Mourgues, Rigny, etc.

Malgré tous mes soins, mes efforts, dépenses, imprimés, envois d'agens, démarches incalculables, je n'ai pu réussir à former la grande compagnie.

Cependant le temps marchait, et les trois ans de délai imposés par l'acte de concession pour transporter 500 familles s'écoulaient tous les jours. Je consultai ces Messieurs, et proposai de faire des concessions gratuites, à la *charge dans un temps donné de transporter vingt familles par lieue carrée* (et encore de prendre des actions dans la grande compagnie); j'espérais que cela donnerait de l'impulsion pour faire prendre des actions, et j'ai été encore trompé dans mon attente pour ce qui regardait les actions.

Long-temps avant de partir, les propriétaires à titre gratuit ont été prévenus vingt fois par l'abbé Baradère et par moi qu'il était indispensable, en partant, de prendre des *vivres pour cinq et six mois*, en biscuit, farines, riz, eau-de-vie, vin, des moustiquaires, *des bateaux plats* pour remonter le fleuve, et n'être pas exposés aux exigences des Indiens pour leurs pirogues; d'amener avec eux des paysans laborieux et habitués aux privations; d'apporter des fusils, des filets, des *ustensiles de cuisine*, etc.; des guêtres de cuir et des bottes; qu'ils devaient se réunir et s'entendre pour amener un officier de santé avec une pharmacie.

Etait-ce à moi à les fournir? et avec quels fonds? car je ne recevais rien et donnais les terres gratuitement. Osez prononcer.

Je leur ai dit cent fois, que tout concessionnaire qui n'avait pas 10 à 12,000 fr. devait renoncer à l'être.

Ils ont ri des conseils que je donnais, et de ceux *plus imposans* de l'abbé Baradère : ils nous prenaient pour des radoteurs, et n'agissaient qu'à leur tête. Pour comble de malheur, ils ont éprouvé un naufrage *et des tracasseries de douane :* et vous ne craignez pas de m'accuser de leur négligence, de leur présomption, de leur malheur, en rejettant le tout sur ma négligence, mon imprévoyance et mon impéritie. Certes, il est difficile d'être *plus injuste* et plus inconsidéré que vous ne l'êtes envers moi en cette circonstance.

Bien plus, dans les concessionnaires partant se trouvaient de ces espèces de gens ayant des décrets de prises de corps sur le dos, qui avaient enlevé des marchandises sans les payer, ou qui les avaient payées avec des billets que l'on n'acquitte pas, qui se cachaient dans le navire sous des matelats, qui enfin ne payaient pas leur passage et le laissaient à la charge de leurs compagnons de voyage, et qui feignaient de les indemniser avec des effets qui n'ont pas été payés ; qui violèrent la condition d'acquitter le cinquième des actions qu'ils devaient prendre dans la compagnie projettée avant de partir. Ils deviennent vos oracles en flattant votre amour-propre, et vous voulez bien vous rendre leur organe, en m'annonçant qu'ils répéteront contre moi les pertes qu'ils ont éprouvées : c'est en vérité risible, à force d'absurdités et de ridicules.

Vous venez après cela me déclarer impérieusement que vous êtes seul directeur de la colonie, que vous ne souffrirez pas que les attributions que ce titre vous donne vous soient enlevées. Qui me considérera, qui me respectera,

dites-vous, si vous ne le faites pas? Permettez-moi de vous dire qu'on ne respecte que son supérieur, et vous ne l'êtes sous aucun rapport. Du reste, je vous ai toujours écrit avec les égards et la décence convenables: en avez-vous agi de même avec moi?

Bien plus, et à regret à coup sûr, je vous avouerai que les colons vous respectent peu, car plusieurs ont écrit de vous des horreurs que je n'ose copier. Un M. Dubouchet a imprimé, que le sensible et philantrope Giordan avait libéralement pris aux pauvres naufragés les pièces de cinq francs au change de trois francs soixante-quinze centimes; plusieurs l'écrivent également: le lieutenant du navire le répète, et M. Dubouchet ajoute que vous lui avez vendu une once d'huile pour trois livres de poudre.

Enfin, livré aux ambitieuses rêveries de votre imagination, vous voulez commencer à bâtir à l'embouchure du fleuve la ville d'Hydropolis, la ville de l'eau, enfin Panapolis plus haut. Vous annoncez que vous vous occuperez à ouvrir des canaux et des chemins viables pour les voitures, afin de faire communiquer la mer Pacifique avec l'Atlantique: projets sans doute utiles et beaux, mais exécutables dans vingt ou trente ans.

Vous créez ensuite dans votre petit empire un ingénieur-architecte de la colonie, à six cents piastres d'appointement, et cinq pour cent sur les travaux qu'il fera, ses frais de voyage, avec un logement convenable, enfin, avec un matériel demandé pour faire le cadastre d'une province.

A force de peines, de soins et de démarches, j'avais enfin l'espoir de former une petite compagnie, dite de Chalchisapa, à qui je cédais, sur la rive droite de cette

rivière, 100,000 arpens avec 12,000 arpens de prime, moyennant un apport de 600,000 fr. en 600 actions, afin d'établir des cultures. Cent prises, la compagnie était formée. Un certain nombre était déjà à peu près engagé, j'ai du faire part de vos lettres et de vos projets à ceux qui se présentaient. Un cri unanime a annoncé qu'ils se retireraient tous, et que leur argent, au lieu d'être employé en cultures, serait mangé en appointemens, bâtisses et projets, etc. Voilà le résultat de votre sagesse si dédaigneuse pour les autres, de vos projets, de votre direction exclusive; ainsi toute compagnie devient impossible à former.

Bien plus, un seul des concessionnaires gratuits du premier départ, M. Brémond, m'avait versé 1,000 fr. en partant, à valoir sur les actions de la grande compagnie qu'il était tenu de prendre. Instruit là bas de vos projets, et écrivant à son beau-frère, M. Besson, mille choses graves contre vous, il a chargé celui-ci de me réclamer les 1,000 fr. qu'il avait comptés, menaçant de m'assigner à les rendre (la compagnie n'ayant pas eu lieu, et de faire imprimer mille choses désavantageuses sur vous); j'ai du, de l'avis de l'abbé Baradère, les rendre de suite.

Mais ce n'est pas tout : voilà les plaintes les plus vives qui me sont adressées par M. Alaman, et répétées par M. Tadeo Ortiz et M. de Murphi sur votre inconvenable prétention de soustraire la colonie à l'action des lois du pays, comme étant encore en état de nature. Pour un libéral que la reconnaissance doit guider envers le gouvernement du Mexique, cela est vraiment étrange. Vous voulez donc la régir vous-même, et y trancher du docteur Francia. Quant à moi, n'en déplaise à vos prétentions

d'autorité et de direction exclusive, je m'oppose aux projets extravagans qui mériteraient de nous faire chasser par l'autorité mexicaine.

Nous ne sommes et ne voulons être que des propriétaires reconnaissans attachés à notre nouvelle patrie, des citoyens dévoués et soumis au gouvernement mexicain. Mon libéralisme à moi ne va pas au-delà.

D'après votre conduite, mon fils agissait avec prévoyance en réclamant la division de la propriété, et je lui en donne l'ordre. Le gouvernement mexicain m'écrit de son côté d'y envoyer un agent chargé de la direction sans votre concours.

La brochure du sieur Dubouchet, dont l'annonce est placardée aux coins des rues de Paris, sous le titre d'*Horreurs du Goazacoalcos*, dévoilées par une victime échappée aux désastres de la première expédition, a fait une telle sensation, que presque tous ceux à qui j'avais concédé des terres, à la condition d'avancer un franc par arpent, veulent annuller leurs traités, et redemandent la faible somme qu'ils ont versée : voilà la triste position des choses.

Je n'ai aucunes nouvelles de M. Foudriard, arpenteur, que j'ai envoyé dans la colonie, ni d'aucuns des colons du second départ.

Votre bien dévoué serviteur,

Signé LAISNÉ DE VILLEVÈQUE.

P. S. Je vous avais marqué de placer au-dessous de la concession les concessionnaires assujettis à une légère re-

devance. On faisait ratifier le tout par le gouvernement mexicain.

Certifié conforme à l'original déposé au vice-consulat de France à Veracruz, par le vice-consul.

Signé Félicien Carrère.

Cependant le temps marchait, etc. Voilà l'explication de votre soi-disant générosité, M. Laisné, expliquée par vous-même, comme nous l'expliquions avant d'avoir reçu la communication de votre lettre.

Vous avez fait une belle affaire en engageant les colons à apporter du vin dans un pays où les *bromas* percent les futailles, les font couler, et ont causé un dommage que votre inexpérience a provoqué.

L'eau de vie! ils ont payé des droits qui les ont ruinés; des moustiquaires! tout le monde en avait : des vivres pour 5 et 6 mois! peu ont manqué de prévoyance à cet égard. Les naufragés ont perdu ces vivres, pourquoi n'en aviez-vous pas pour les remplacer? Des bateaux plats! et de quelle largeur, M. Laisné, vous qui ne connaissez pas le fleuve, savez-vous comment ils auraient pu passer?

Des hommes habitués aux privations, etc. Vous dites qu'ils trouveront de l'aisance, dans vos prospectus; si vous aviez parlé de privations, vous auriez été en contradiction avec vous-même, et personne ne serait parti. Les colons n'ont jamais sans doute voulu trouver au Goazacoalcos les spectacles, les bals, le jeu, les femmes, les salons; et ils ne croyaient point être soumis à des privations, lorsque vous leur promettiez les fruits les plus délicieux

de l'Europe et ceux des tropiques sous un ciel enchanteur, et où la munificence de Dieu semble accuser la parcimonie avec laquelle il a réparti ses bienfaits aux autres lieux de la terre.

Des filets, des guêtres, des bottes, un officier de santé, etc. On aurait monté un magasin d'armes, de guêtres, de bottes, etc. Les ustensiles de cuisine auraient suffi à une partie du faubourg Saint-Marceau à Paris. La deuxième expédition avait à son bord deux médecins, M. Plane et M. Léturgie ; ils ont sauvé la vie à quelques-uns, ils ont soulagé tous les autres.

Était-ce à moi à les fournir, et avec quels fonds? Oui, c'était à vous, et à vous seul. Avec quels fonds ! Mais où sont donc vos moyens si hautement annoncés au Gouvernement mexicain dans votre pétition, votre supplique même pour obtenir la concession? Nous avons ces pièces, elles nous serviront plus tard à vous les faire connaître. Vous donniez *des terres gratuitement.* Vous ne receviez rien ; vous mentiez à votre associé, nous vous l'avons prouvé : souvenez-vous donc de M. Beringer.

On a ri de vos conseils, on vous a pris pour un radoteur !... Comment pouvez-vous être assez inhumain, assez traître, pour venir accuser vos victimes? Mais si l'on avait du rire de vos conseils misérables, on n'aurait pas eu la confiance de s'embarquer sur la foi de vos promesses.

Ceux plus imposans de l'abbé Baradère. Quoi ! c'est à M. Giordan que vous écrivez ces phrases, à M. Giordan qui sait si bien apprécier ce Baradère, qu'il accusait devant tout le monde à Minatitlan d'être un fripon et de lui avoir emporté jusqu'à une paire de pincettes à feu. Baradère imposant ! Vous pensiez donc que cette lettre verrait le

grand jour de la presse ! Vous vouliez donc feindre être dupe de cet homme, que vous avez trop de sagacité et d'habitude pour ne pas bien connaître ! Vous avez vieilli, M. Laisné, et il est difficile d'attraper un vieux renard. Allez : vous vous êtes servi de cet homme parce qu'il vous était utile, et vous n'êtes point sa dupe.

Des tracasseries de douane.... Vous appelez impitoyablement des tracasseries l'obligation de demeurer deux mois à la barre et à Minatitlan, jusqu'à ce que le gouvernement vienne apprendre aux colons que vous les avez trompés, et que l'article d'un décret que vous citez n'est encore qu'un projet présenté par le gouvernement au Congrès qui n'a rien sanctionné ! Ils payent, se ruinent, et succombent vaincus par un climat meurtrier ; ils perdent leur avenir, leurs vivres qu'ils consomment en attendant la réponse du gouvernement ; et vous appelez cela des tracasseries.... M. Laisné !

Certes il est difficile d'être plus juste que M. Giordan dans les accusations qu'il dirige contre vous, mais il aurait du ne pas s'oublier ; nous avons rempli cette lacune.

Vous blâmez votre associé Giordan d'avoir voulu créer un ingénieur-architecte de la colonie. Ceux à qui vous avez annoncé ces projets se sont retirés, mais c'est qu'ils n'étaient pas plus aptes que vous à former une colonie. Si les piqueurs et l'état-major de M. Giordan sont risiblement amers, son ingénieur est indispensable pour rendre votre fleuve navigable au moins jusqu'à Minervée ; il faut cet ingénieur pour préparer les lieux de manière à ce qu'ils puissent recevoir des usines, des canaux, des chemins, etc. et enfin un établissement comme vous l'aviez annoncé. C'était un ingénieur qu'il vous fallait

envoyer avant tout à la colonie, et en voulant vous excuser, vous vous accusez.

Que de choses encore nous aurions à vous dire : que n'avons-nous le temps de vous analyser, vous et M. Giordan !....

N.° 3.

A M. Oulibert, directeur de la colonie du Goazacoalcos, à Minatitlan.

Paris, 20 Septembre 1830.

Monsieur et cher ami,

Le navire la *Diane*, capitaine Mangendre, parti du Hâvre le 2 Juin, a du vous apporter 84 passagers, au nombre desquels se trouvait mon ami Michel, qui, j'espère, sera arrivé en bonne santé. Mon épouse aura en lui un appui et vous un aide puissant. Je n'ai pas besoin de vous faire observer que son âge et l'attachement qu'il nous porte méritent tous vos égards.

L'état nominatif des colons arrivés par la *Diane* a du être dressé par vous en triple expédition, dont vous aurez remis une copie au Ministre des relations à Mexico, un autre au gouverneur à Jalapa, et une troisième à l'administrateur de la douane à Minatitlan ; celui-ci vous en aura accusé réception pour vous tenir lieu de récépissé. Le commissaire aura, conformément aux articles 62 et 63 de la loi de colonisation, pris le serment des colons et inscrit leurs noms sur un registre. Ainsi, toutes les formalités auront été remplies, et nous serons en règle.

Je vous annonce plusieurs nouveaux départs d'ici au milieu de Novembre. Un navire se prépare au Hâvre pour partir le 10 du mois prochain, et un autre vers la fin du même mois, et deux de Bordeaux dans le mois de Novembre. Il est possible que la ligne des paquebots de Bordeaux à la Veracruz consente à faire le service du Goazacoalcos. Nous traitons en ce moment.

Je m'ocupe fortement de l'établissement de bateaux à vapeur : j'espère parvenir à former une compagnie pour les chemins à ouvrir depuis Sarrabia jusqu'à Tehuantepec par Guichicovi. Si je réussis, la colonie aura de puissans moyens de prospérité, car nous aurons un bateau à vapeur pour le service de la rivière, un autre pour le cabotage de la côte, et des moyens de transport s'organiseront à Panapolis. Le commerce, encouragé par la loi de transit, pourra alors se diriger en toute sureté vers l'isthme, avec la certitude de parvenir d'un Océan à l'autre en 4 ou 5 jours.

Je m'en vais faire une tentative auprès du Ministre des affaires étrangères, pour l'engager à recevoir les produits de notre colonie sur le même pied que celui des colonies françaises. Peut-être sera-t-il possible d'obtenir quelque chose de mieux, en contractant l'obligation de fournir des bois pour la marine. Parlez aux colons de ceci : engagez ceux qui sont dans le haut Sarrabia à ne pas brûler les bois qui pourraient servir à la construction, et assurez-les bien du débit de ces bois.

Les colons du deuxième envoi et ceux du troisième se seront probablement réunis tant sur l'Uspanapa que sur le Guazacoalcos, et auront formé des groupes sur ces deux points : il serait infiniment avantageux que cela eût eu lieu.

Je me félicite de devoir ce résultat à votre prudence et à votre sagesse.

M. Vilbers, qui va partir incessamment avec 150 ouvriers, formera son établissement sur la concession de M. Ortiz, en avant d'Hidalgotitlan : ce sera un excellent intermédiaire entre la barre et Minervée. Une compagnie belge, à laquelle nous avons cédé 120,000 arpens, s'établira sur le Chalchisapa ; et une autre, avec laquelle nous nous occupons en ce moment de traiter en Suisse, ira s'établir sur le Coachapa : ainsi tout l'isthme se trouvera peuplé avant 18 mois. Ceux des colons qui auraient pu penser que leur indiscrète correspondance ferait tomber notre établissement, se sont trompés : il réussira malgré eux et pour eux.

Dubouchet est arrivé à Paris : il a publié un libelle dans lequel il attaque le gouvernement du pays, le pays, M. de Villevêque et moi. Entr'autres choses, il dit que je lui ai vendu une once d'huile 18 fr. ; que j'ai exercé une usure abominable, et que je vous ai tous grugés. M. de Villevêque lui a répondu, et moi je vais l'attaquer devant les tribunaux pour l'envoyer, s'il se peut, aux galères où il aurait du naître, et d'où il n'aurait jamais du sortir.

Envoyez à Paris une attestation de tous les colons sur ce qui s'est passé entr'eux et moi depuis l'arrivée du premier convoi jusques à mon départ. Qu'ils établissent les faits tels qu'ils ont été, et qu'ils signent. Cette pièce sera mise au procès par mon fondé de pouvoirs, dans le cas où je serais déjà parti.

MM. les chefs de compagnie se sont entendus pour avoir un médecin, pharmacien, prêtre, etc. qui nous manquent. Je vais m'occuper de former un petit état-major

qui me suivra. A mon arrivée, tout prendra un aspect de vie là bas, comme tout l'a pris ici depuis mon arrivée.

Il faut pourtant rendre justice à M. Laisné de Villevêque, il a beaucoup travaillé, et si son travail n'a pas eu un résultat plus heureux et plus prompt, c'est parce que la famille qui nous gouvernait, menaçante pour la France, l'était aussi pour le Mexique qu'elle s'obstinait à ne pas reconnaître. Heureusement cette famille est tombée à jamais : avec elle devront disparaître toutes les inquiétudes mexicaines, comme ont cessé nos craintes. Louis-Philippe, tous les jours mieux connu, devient tous les jours plus populaire. Chaque matin nous annonce que le drapeau tricolore a été salué par quelques-uns de nos puissans voisins. L'Angleterre, l'Autriche, la Russie et l'Espagne l'ont admis dans leurs ports. L'Empereur Nicolas, un peu lent à se décider, se décide pourtant à nous reconnaître. Alors tout sera fini, et le résultat des trois grands jours consacré.

Dans ma précédente que je vous ai écrite de Bordeaux, je vous ai envoyé un exemplaire de la charte modifiée. La première expédition vous portera les journaux depuis *les heureuses* ordonnances jusqu'au jour du départ du navire. Vous y lirez avec plaisir le récit des événemens importans qui ont eu lieu, et parmi ces événemens vous vous réjouirez de la reconnaissance des nouveaux états d'Amérique. C'est une affaire terminée, et désormais le gouvernement mexicain pourra envoyer son agent pour faire un traité de commerce sur les bases les plus larges et les plus libérales de la réciprocité.

M. Laisné de Villevêque a eu le bonheur de déterminer le conseil de S. M. à prendre promptement cette dé-

cision. J'espère voir dans quelques jours le Ministre des affaires étrangères, et concourir de tout mon pouvoir à éclairer les négociations.

Ces journaux vous apprendront aussi les mouvemens belges, la fuite du duc de Brunswick, l'expulsion du Roi de Saxe, et la fermentation qui règne dans tout ce qui nous entoure. Le résultat probable de tout cela est l'établissement de gouvernemens en harmonie avec le nôtre, et par conséquent l'émancipation de tous les peuples européens.

Je termine cette lettre en vous recommandant mon épouse et la colonie. Ma reconnaissance enregistrera pour toujours ce que vous ferez pour l'une et pour l'autre. Vous avez compris le Goazacoalcos du moment où vous l'avez vu : j'espère le faire comprendre ici, et je suis convaincu que les plus légers et les plus irréfléchis des colons finiront par le comprendre aussi, et qu'ils cesseront d'écrire contre leurs intérêts les plus positifs.

Nota. Sous cette date nous écrivons au gouvernement de la Fédération et à celui de Veracruz pour leur rendre compte du point que nous avons atteint.

M. Laisné de Villevêque a approuvé votre nomination avec plaisir.

L'attestation dont je vous parle ci-devant doit porter sur les questions suivantes :

1.° Est-il vrai que j'ai été gravement malade depuis l'arrivée de l'*Hercule* jusques à mon départ de Minatitlan ?

2.° Ai-je refusé de mettre les sous-concessionnaires en possession de leurs terres ?

3.° Ai-je demandé de l'argent pour cette opération ?

4.° Ne leur ai-je pas au contraire promis de réduire au minimum le taux de leur vente et de leur rachat?

5.° Ai-je spéculé sur l'existence des colons, en leur vendant des vivres à des prix exorbitans?

6.° Ne me suis-je pas déplacé pour les loger?

7.° La plupart des colons du premier convoi ne me doivent-ils pas?

8.° Ma conduite à leur égard me mérite-t-elle le titre d'extravagant?

9.° Les colons se sont-ils ameutés contre moi en conséquence des vexations que je leur aurais fait éprouver?

10.° Comment s'est passée l'affaire de Beringer?

Ces questions vous indiquent assez, mon cher Oulibert, toute l'étendue des calomnies dont j'ai été l'objet: c'est à vous et aux sages appréciateurs de mon caractère et des sacrifices que j'ai faits, à leur donner un démenti formel. J'attends cet acte de justice de vous et d'eux.

Je vous envoie une carte corrigée et les journaux, je vous recommande mon épouse. Mon ami Michel a du arriver.

Présentez mes hommages à Madame, et croyez-moi votre dévoué serviteur.

Signé FRANÇOIS GIORDAN.

Certifié conforme à l'original déposé au vice-consulat de France à Veracruz, par le vice-consul.

Signé FÉLICIEN CARRÈRE.

N.° 4.

Paris, 25 Septembre 1830.

A Madame Giordan.

Ma très-chère épouse, rien de nouveau dans cette ville, sinon que je suis très-occupé ; les affaires de la colonie étaient bien arriérées. Depuis quinze jours que je suis arrivé, je n'ai fait que travailler pour mettre au courant cette affaire, qui, je l'espère, ira mieux à l'avenir et me permettra de me mettre en route sans inconvénient. Baradère s'est bien prononcé ; il a vendu de compte à demi des objets précieux provenant des antiquités de Mexico, qui produiront chacun à mon avis 20,000 piastres fortes, mais ce sera un peu long. L'emprunt perpétuel est sur le point d'être adopté ; Varrot et beaucoup d'autres me donnent à cet égard les plus flatteuses espérances. Je n'ai pu encore m'occuper sérieusement de cela, mais je m'y livrerai dès que j'aurai terminé ce qui est relatif à la colonisation.

Mes occupations et le tremblement de nerfs qui a été en augmentant m'ont empêché d'aller voir le Roi et le général Lafayette qui jouit de la plus brillante réputation et de toute la faveur publique : tu ne peux te faire une idée des grandes actions que cet illustre vieillard a faites dans les trois journées qui ont délivré la France et le monde entier de l'esclavage qui les menaçait. Poque a été grièvement blessé ; nous avons eu pendant plusieurs jours des craintes pour sa vie, mais aujourd'hui elle est hors

de danger. Catuffe n'a rien éprouvé ; on l'a fait lieutenant-colonel et fourrier du palais. Cami a été tué d'un coup de feu ; Monsieur, Madame Domerque et Amélie se portent bien. Tous mes amis ont obtenu de bons emplois. Moi seul, pauvre, je n'ai rien obtenu et rien demandé à cause du mauvais état de ma santé : si j'eusse été bien portant, on m'aurait colloqué avantageusement. Que me reste-t-il à faire ? louer Dieu, et prendre patience. J'en ai du regret pour toi, pauvrette, que je voudrais tirer du désert, au péril de ma vie ! Mon inquiétude à cet égard est si grande, qu'elle augmente encore mon mal.

Je vais faire les démarches les plus actives pour payer Serrano ; j'ai déjà la certitude de pouvoir le payer en temps et lieu. Ne pense donc pas à cela, et prends tes mesures.

Quant à savoir si tu dois t'en venir ou rester, je ne sais que te dire, surtout si tu as pu réaliser ton avoir, et si tu peux charger un navire de bois ; fais comme tu voudras ; mais je crois que tu seras toujours beaucoup mieux ici quoique seule, que dans la colonie avec moi. De mon côté et dans le moment actuel je ne peux rien déterminer : tous mes amis m'assurent que le gouvernement ne me laissera pas partir ; mon désir n'est pas non plus de le faire. On m'a tellement calomnié, qu'en vérité on m'a rassasié de Goazacoalcos. D'ailleurs, nous sommes déjà vieux, et il nous faut peu de chose pour vivre ; si je puis me le procurer, je serai satisfait. Réfléchis sur ce point, et détermine-toi.

Michel doit être auprès de toi : tu pourrais le charger de tes affaires arriérées, ou le mener avec toi, selon que

tu le jugeras à propos. Adieu ; je t'embrasse de tout mon cœur. Ton affectionné époux.

Signé FRANÇOIS GIORDAN.

Certifié conforme à l'original déposé au vice-consulat de France à Veracruz, par le vice-consul.

Signé FÉLICIEN CARRÈRE.

N.° 5.

Paris, 22 Novembre 1828.

Lettre de M. Laisné de Villevêque à M. Chedehoux, à Mexico.

Je reçois en même-temps vos honorées lettres du 20 Août et du 4 Octobre : la première me fait part des résultats d'une conversation avec S. E. le président du Mexique, au sujet des bruits mensongers qui mettaient en doute la tranquillité de ces pays.

Je n'ai pas reçu cette lettre, ni entendu parler de M. Theubet de Beauchamp, colonel, porteur de papiers importans pour moi.

En vain M. de Belleyme, préfet de police, mon ami, a fait prendre des renseignemens à Paris et dans les ports ; il n'est point arrivé.

Ce n'est que depuis deux jours que j'ai reçu le premier et le seul exemplaire de la charte de concession : M. Giordan aurait du y joindre sa procuration pour aliéner une partie à une compagnie, et en former une par ce moyen.

M. Giordan, dans ses lettres postérieures, croyait le

colonel Thiebet arrivé ; mais il n'en est rien, et j'ignore où il a passé avec tous les papiers, instructions, documens, etc.

Il eût fallu encore le plan de la concession, au moins approximatif, pour concéder une partie à une compagnie, et fixer l'emplacement de la ville.

J'ai écrit à M. Giordan, plusieurs fois, qu'il n'y avait qu'une compagnie pour utiliser cette belle position.

Mon projet est donc de lui rétrocéder au moins cent lieues carrées, auxquelles je donnerai le plus de valeur que je pourrai, à la charge par elle de verser une somme de...., en dix payemens égaux, dont un sur-le-champ.

Il faut du temps pour fonder une colonie importante : il y a des frais indispensables, des constructions, des achats de bestiaux, des salaires d'ouvriers, des vivres, l'achat d'un ou deux navires pour transporter gratuitement les colons. Mon projet est pour y attirer des cultivateurs ayant quelque chose, qui voudraient cultiver à leur compte, de concéder aux cinq cents premiers qui iront à leurs frais, des terres gratis, à la charge par eux de les mettre en valeur : ce serait un moyen de population qui s'accroîtrait sans cesse, et attirerait d'autres colons, ce qui donnerait une grande valeur aux terres qui resteraient.

Je ne veux y envoyer que des bûcherons, des terrassiers, des vignerons, des cultivateurs, des charpentiers, des menuisiers, serruriers, couvreurs, maçons, gens forts et laborieux.

Mais il faut d'abord déterminer le lieu où la ville sera bâtie, préparer le site.

Une somme serait attribuée pour la direction au Mexique, et une ici.

Occupé toute ma vie de méditations sur les colonies, j'y apporterai les soins et les précautions nécessaires.

Les colons à la solde de la compagnie, et transportés gratuitement, y resteraient au moins trois ans à son service ;

Après, on leur donnerait des terres.

J'ai vu par les lettres de M. Giordan, et même pendant son séjour à Paris, qu'à beaucoup d'esprit il ne joignait pas l'expérience et des idées saines sur les colonisations des tropiques. Il s'élance dans des projets exagérés et des utopies qui feraient tout avorter. Il semble vouloir embrasser l'univers. Contentons-nous de faire réussir notre colonisation.

Les Ministres des affaires étrangères et du commerce, avec lesquels je suis intimément lié, m'ont communiqué les dépêches de Monsieur le Consul français à Mexico, elles étaient très-importantes : veuillez lui témoigner ma vive reconnaissance.

Je vais écrire très-fermement à M. Giordan qu'il ne doit s'occuper d'aucune affaire politique : nous ne devons être dans le pays que des cultivateurs *paisibles, laborieux et intelligens*, respecter et suivre les institutions qui le régissent, sans y rien changer. Ce serait une faute énorme et même un crime d'en concevoir l'idée.

Il est heureux qu'un homme sage et réfléchi comme vous se trouve dans le pays et l'aide de ses conseils, car sa tête est volcanique.

Si M. Giordan voulait faire des étourderies et des inconvenances, je serais obligé, quoique avec un vif regret, de réclamer de la bienveillance du gouvernement mexicain le partage de la concession.

La nouvelle des troubles survenus au Mexique vient de me contrarier grandement : j'avais du Ministre la promesse de la reconnaissance de son indépendance.

Le Roi vient, sur sa proposition, de nommer avec une faveur et une bonté toute particulière, mon fils aîné, jeune homme fait, de trente-six ans, doué de beaucoup d'esprit et de connaissances, vice-consul à Acapulco, mais de résidence à Mexico, où il travaillera sous les ordres du nouveau consul, M. Cochelet : ce consul est un homme très-distingué sous tous les rapports. Il me témoigne un attachement tout particulier. Cette circonstance sera très-favorable à la concession.

Je vous remercie de vos bienveillantes communications, et désire vivement entretenir avec vous la correspondance la plus active et la plus suivie. Mon fils se concertera avec vous pour l'avantage de la concession, et tempérer les idées effervescentes de M. Giordan.

Je réclame de nouveau, avec les plus vives instances, une procuration très-large de M. Giordan, et d'autres, s'il est nécessaire, pour traiter avec une compagnie et enrôler des colons ; qu'elle soit dûment légalisée : il faut y joindre une grande carte approximative du pays, et placer la ville sur le Goazacoalcos, la principale rivière navigable, qui a un excellent port à l'embouchure. Un confluent serait convenable pour cela, à quinze ou vingt lieues de la mer.

Je désirerais vivement qu'elle portât mon nom et fût appelée Laisnépolis.

Je ne conçois pas M. Giordan d'insister pour que j'aie l'indiscrétion de solliciter cent mille francs des ministres français pour cette colonisation.

Un constitutionnel ne devrait pas oublier que les fonds

votés par les chambres ont une destination fixe, et que les ministres, sans prévariquer, ne peuvent pas les en détourner.

Pour cela, et pour la former et lui aliéner des terres, il faut sans retard des procurations convenables et en règle, et un plan approximatif, surtout de la partie qu'on cédera à une compagnie, et déterminer à peu près le lieu où sera bâtie la nouvelle ville.

Agréez l'assurance, etc.

Signé LAISNÉ DE VILLEVÈQUE.

P. S. Veuillez avoir encore la bonté de répondre, le plutôt que vous pourrez, aux questions suivantes :

1.° Les rivières sont-elles rapides ?

2.° Spécialement le Goazacoalcos ?

3.° Pourra-t-on le remonter facilement sans bateau à vapeur ?

4.° Les bestiaux sont-ils abondans dans le pays ?

5.° Pourra-t-on les tirer à peu de frais et à bas prix des lieux voisins ?

6.° Quels sont ces lieux ?

7.° Les Indiens des environs aident-ils les colons arrivans, en payant ?

8.° Les colons arrivans y trouveront-ils des vivres ?

9.° Faut-il apporter des tentes ?

10.° Y aura-t-il des hangards préparés ?

11.° Quelles marchandises conviendraient au pays pour se procurer par échange des vivres, des bestiaux ?

12.° Si la rivière est rapide et difficile à remonter, et qu'on n'ait pas de bateaux à vapeur, ne faudrait-il pas

avoir des postes habités, de distance en distance, pour recevoir et auberger des émigrans sur la route depuis l'arrivée au port jusqu'à la résidence?

Pour copie conforme à l'original, la lettre et le post-scriptum ci-dessus, déposé au vice-consulat de France à Veracruz.

Signé FÉLICIEN CARRÈRE.

N.° 6.

Extrait de la lettre de M. F. Brémond, parti du Hâvre le 27 Novembre 1829, *à bord du navire* l'Amérique, *capitaine Fourré, à M. Besson, correspondant de la colonie du Goazacoalcos, Boulevard du Temple, n.°* 29, *à Paris.*

De Minatitlan, autrefois la Fabrica,
le 2 Février 1830.

Ma première lettre, mise à la poste à la Havane, vous a déjà porté tous les détails relatifs à notre traversée qui a été des plus heureuses.

Nous voici enfin arrivés dans ce beau pays du Goazacoalcos. La santé de tous les passagers sans distinction de sexe continue à être des plus satisfaisantes, malgré les désagrémens de notre position actuelle occasionés par un événement fâcheux survenu à notre navire, qui, par l'imprudence du pilote, n'a pu à propos abattre dans le canal, et a touché en passant la barre du fleuve où il s'est ensablé.

Cet accident a forcé le capitaine à nous débarquer avec

nos effets et marchandises à l'embouchure du fleuve, et ne lui a pas permis de remonter jusqu'à Minatitlan d'où je vous écris en ce moment, enthousiasmé à la vue du plus beau pays du monde. Gardez-vous toutefois de juger, par l'accident survenu à notre navire, que l'entrée du fleuve et le fleuve lui-même soient mauvais; au contraire, rien n'est si beau et si majestueux. La barre tire au moins de 15 à 18 pieds d'eau, et depuis le fort de Tierra-Nueva jusqu'à vingt lieues le fleuve a constamment 25 à 30 pieds de profondeur.

Le lendemain de cet événement nous avons reçu la visite de M. Giordan (chez qui nous sommes en ce moment). Ce brave et digne homme s'est empressé de nous prodiguer tous les secours que son amitié et les localités ont pu lui permettre de se procurer.

Ayant omis de nous pourvoir à notre départ de France d'embarcations nécessaires, nous sommes aujourd'hui remontés à Minatitlan avec M. Giordan pour fréter des pirogues indiennes qui devront nous transporter sur nos propriétés, où nous nous empresserons de préparer des moyens de transport qui éviteront aux nouveaux arrivans les désagrémens que nous éprouvons..... Du reste, vos amis sont les plus heureux du monde, car ils se trouvent en ce moment dans un pays qui est plus que beau, et d'une fertilité dont rien n'approche, couvert des choses les plus précieuses, telles que les bois les plus estimés en Europe; mais ce qui surprend le plus, c'est l'abondance des vanilles, cochenilles, ambres, ananas, etc.; du coton qui croît dans l'état sauvage en si grande quantité qu'on ne daigne même pas le récolter; du cacao et de l'indigo de qualité supérieure. Le maïs rend 400 pour un: cela

seul nous indique que ce pays, entre des mains européennes, doit devenir le centre du commerce des deux mers. De la mer Pacifique au golfe du Mexique on compte 46 lieues, dont la majeure partie est baignée par un fleuve trois fois grand comme la Seine, et le reste desservi par une route aboutissant à deux villes qui emploient à la parcourir plus de 10,000 mulets.

Quant au Goazacoalcos, je vous ai déjà dit qu'il était superbe, son cours se termine au fort de Terre-Neuve. En remontant le fleuve, on trouve à quatre lieues un petit village nommé Barragantitlan (ville jadis connue sous le nom de Spiritu Santo). Minatitlan (d'où je vous écris) est un bourg plus considérable, où l'on rencontre déjà des ressources assez nombreuses, et des autorités qui nous ont fort bien reçus, et paraissent très-portées, ainsi que les habitans, pour les Français; et comme tous nos soins vont tendre à la prospérité de leur patrie, sans nous immiscer dans les affaires politiques, nous sommes assurés d'avance de toute protection. D'ici à la concession se rencontrent trois ou quatre hameaux qui sont encore peu habités; mais à mesure que nous avançons, le pays se découvre à nos yeux plus beau et plus riche; et nul doute, je le répète, qu'en des mains laborieuses il ne présente de grandes ressources.

Si notre navire peut être remis à flot, il trouvera à se charger entièrement en productions du Goazacoalcos; il en sera de même pour les premiers qui se présenteront, et ce sera un bonheur pour eux comme pour nous s'ils ne se font pas attendre, car il ne manque ici que des bras pour faire rendre à cette terre vierge les trésors contenus en son sein. Veuillez donc ne mettre aucun

retard dans l'envoi d'ouvriers en tout genre, et avec du courage tout ira bien.

Votre frère et ami. *Signé* F. Brémond.

P. S. On fait grâce de divers menus détails qui paraîtraient exagérés s'ils n'étaient consignés dans la lettre d'un frère, tels, par exemple, que les piastres sont aussi communes au Goazacoalcos que les pièces de 50 centimes en France ; que les marchandises françaises y sont à des prix étonnans, etc.

Analyser cette lettre serait un travail inutile : nous ne pouvons mieux y répondre qu'en produisant les extraits ci-dessous, tirés d'une lettre de ce même M. Brémond de Lyon, adressée à son ami M. Milliassau, qui nous l'a remise quelques jours avant de mourir. L'original est déposé au vice-consulat de France à Veracruz.

N.° 6 bis.

Boca del Monte, 10 Octobre 1830.

A M. Constant Milliassau.

Depuis quatre jours je lis et relis, j'interroge et ne puis presque en croire ni mes yeux ni mes oreilles. Quoi, toi ici? par quelle fatalité, et en même-temps par quel bonheur? en vérité, je n'y conçois rien..... Il faut qu'il y ait dans cette maudite France bien des j..... f....., et de pitoyables gens, pour continuer à induire en erreur et à envoyer à

une mort presque certaine tant de braves gens ; il faut aussi qu'il y en ait de bien lâches pour oser tenir caché à leurs compatriotes ce qu'ils savent sur le misérable Goazacoalcos, car depuis long-temps ils tiennent en leur pouvoir nos lettres qui sont loin d'être engageantes. Toi-même, mon ami, comment as-tu pu prendre la détermination de venir sans attendre mes lettres? il me semble que tu devais assez compter sur mon amitié, pour être assuré que sitôt que j'aurais pris d'exactes connaissances, je te les transmettrais. Comment as-tu quitté parens, amis, patrie, etc. sans être bien campé? et pourquoi ne pas attendre un peu plus? Le 11 Avril et 8 Mai, je t'ai écrit, et tu n'eus pas tardé à me voir, et à voir que moi, pauvre diable, je pouvais bien faire une bêtise, mais que tant que je le pourrais, j'userais de tous mes moyens pour empêcher mes amis, surtout toi, d'en faire autant; et sachant que l'imbécille Besson usait mal de ma correspondance, etc. je me disposais d'aller en France, où je comptais t'embrasser d'ici fin Mars; mais tu m'as prévenu, et si je regrettais un ami, tout-à-coup ce digne ami m'arrive. Au fait, j'en bénis encore le sort.....

.....

Tu me dis être à Minatitlan en bonne santé; tu n'en doutes pas, que mon seul désir est que cela soit encore; mais d'après la connaissance que j'ai des lieux, je tremble que cela ne soit; aussi je n'hésite pas à te conjurer de quitter vîte et vîte un pays bien plus dangereux que Veracruz, Nouvelle-Orléans, etc.; et coûte que coûte, cherchez-en un plus sain et peut-être plus commode à votre situation; mais je le redoute tant, que cela seul est cause que je ne vais pas t'embrasser.

J'étais dans ce misérable village quinze jours avant votre arrivée, et n'y trouvai que morts et mourans : depuis, l'insalubrité n'aura fait qu'augmenter, surtout avec les fortes pluies qui se sont faites.

Reste à savoir où tu iras? Moi je dis et soutiens que tu ne peux venir qu'ici ; 1.° parce qu'en supposant que tu veuilles coloniser et faire l'agriculteur, ici tu trouveras des terres excellentes, et en telle quantité que tu voudras : ajoute climat excellent. 2.° Voudras-tu faire le commerce? ici il y a population et richesse ; car, bien certainement, il n'y a pas de comparaison entre la province de Veracruz et celle d'Oajaca : celle-ci est au moins dix fois plus peuplée, et cent fois plus riche. 3.° Elle jouit d'un air extrêmement bon et salutaire. 4.° Tu n'iras pas au Goazacoalcos..... Ami, c'est l'infection des infections en fait de bêtes, et je défie qu'on puisse l'habiter : le pourrait-on? que je demande ce qu'on y ferait? Cultiver de sales bois dont pas un arbre ne vaut un medio ; une terre dont la végétation est si forte, que je défie au meilleur travailleur d'en mettre et tenir en rapport un demi-arpent : y ferait-on des plantations plus ou moins rares? il faudra les vendre : où?.... à Minatitlan..... ; mais il y a quarante lieues, et il faut au moins vingt à vingt-cinq jours pour les faire : il faut piroguer, hommer, etc. Ira-t-on à Tehuantepec? certes, ce serait plus facile et moins loin ; mais il faudra avoir des mulets, et cela est impossible, car il n'y a pas dans toute la colonie du *fameux* Laisné de Villevêque une savane à nourrir une chèvre. Non, mille fois non, tu n'iras pas au Goazacoalcos, parce que je n'ai connu encore personne qui, l'ayant habité un peu de temps, n'y ait

perdu sa santé : ajoute à tout cela que, pour tirer un peu de rapport des terrains, ce ne sera que dans trois à cinq ans, et que pendant ce temps il faudrait tenir sa maison de tout ou à peu près, ce qui équivaudrait à ce qu'on est venu chercher, c'est-à-dire à une petite fortune.....

.....

Je te répète, ainsi que je te l'écrivais en France, que les bords du Goazacoalcos ne sont habitables que par les nègres Africains : les naturels ne le peuvent, et si on trouve quelques villages, ce n'est qu'un composé de voleurs que le gouvernement a envoyés en ces lieux par punition, et qu'il ne retient que par la force (du reste, tu peux t'informer de ces faits) : et on voudrait que nous, habitans de pays froids, nous y restions! Non.....

.....

Si on vous a fait payer les droits de douane, ayez bien soin de vous en faire délivrer l'acquit avec un passavant, autrement ce serait ici autre embarras : faites-vous aussi délivrer un jugement ou certificat, contre Laisné de Villevêque et Giordan, constatant le fait ; car ils sont en défaut de ce côté comme des autres, attendu que d'après leur célèbre Prospectus on devait être exempt de ces droits.

Il faudra remonter le fleuve, car c'est là, malgré toutes les belles promesses faites par les charlatans de France, la seule et infame route qu'il y ait : elle se fait dans des pirogues qui portent habituellement 25 à 30 quintaux, et sont conduites par trois hommes ; les Indiens sont très-habiles pour cela : ils nous coûteront environ 6 piastres chacun, et les pirogues de 4 à 6 (nous les avons payés par l'entremise de notre père Giordan à onze piastres et demie). Les pluies diminuant, le fleuve deviendra méilleur,

et je pense que dix à douze jours suffiront pour arriver à Sarrabia, lieu où sont vos concessions, ou à peu près : faites, avant de partir, vos provisions de bouche, car, sauf des bananes on ne trouve rien autre dans les trois sales villages ou soi-disant qu'il y a sur la route ; un moustiquaire est aussi de toute nécessité.

Une fois à Sarrabia, où, comme je le pense, vous ne pourrez ni ne voudrez rester, il vous faudra venir ici ; le trajet est de 5 à 6 heures de marche par de bien mauvais chemins, c'est l'habitude du pays.....

.....

Vous ne quitterez pas Minatitlan sans vous être bien mis en règle contre Laisné de Villevêque et Giordan : à cet effet, vous les ferez sommer ou leurs représentans de vous livrer ce qu'ils vous ont vendu, et de vous le livrer conforme à l'acte de vente et surtout du Prospectus : s'ils veulent le faire, vous exigerez que ce soit en présence d'une autorité qui constate l'état des lieux ; et s'ils se refusent, vous prendrez jugement de non-livraison et mise en possession, etc. : puis nous verrons ce que nous ferons plus tard ; mais gare au bal !.....

.....

Je termine enfin, mais par la chose la plus essentielle. Je suis sans nouvelles de France, et ne sais ce que mon gentil j... f..... de beau-frère fait de l'établissement et de mon peu de fortune ; il doit donc, sauf à passer pour un g....., avoir donné des lettres à quelqu'un : cherche et recherche donc ce quelqu'un, et en vertu de la présente retire-les et apporte-moi le tout.....

.....

Nous t'embrassons. Santé, courage, et amitié pour toujours.

Signé F. BRÉMOND.

Ces extraits certifiés conformes à la lettre originale déposée au vice-consulat de France à Veracruz.

Le vice-consul. *Signé* FÉLICIEN CARRÈRE.

N.° 7.

Minatitlan, le 13 Janvier 1831.

A M. Mont-Robert.

J'ai reçu vos lettres du 18 Novembre et 22 Décembre de l'année écoulée, elles m'ont toutes deux trouvé si malade, qu'il ne m'a pas été permis de trouver un instant passable pour y répondre, malgré le vif désir que je puisais dans leur contenu. Enfin je me trouve mieux, les fièvres m'ont quitté depuis huit jours, ma jambe va guérissant de ses plaies et boutons, l'appétit revient; aussi ma première pensée est de reprendre la plume pour vous expliquer mon silence involontaire, et vous faire mille remercîmens de votre bienveillance qui n'a pas su s'en fatiguer.

A peine j'ose envisager ma position, mon bon ami (j'ose me servir de cette expression, car vos bons procédés me l'inspirent): laissant de côté mon rendez-vous, comment pourrai-je faire pour me transporter près de vous? ma jambe malade ne me permet pas de monter à cheval, et lorsque je le pourrai, vous serez sans doute

parti. Avec vous, adieu l'emploi ; ces réflexions m'accablent de tristesse et d'ennui. Si j'étais un peu plus fortuné, je ferais quelques sacrifices, et je parviendrais plus promptement à Jalapa ; mais ce malheureux pays a absorbé les deux mille francs environ que j'avais apportés, et je ne suis pas dans une localité à pouvoir vendre de mes effets ; je me vois donc forcé, impérieusement forcé de prendre les voies ordinaires de transport, et conséquemment la guérison de ma jambe.

Quel parti prendre dans cette occurrence? celui de la franchise et de la délicatesse : j'aime mieux faire le sacrifice de mes intérêts, que d'abuser des bonnes intentions du gouverneur, et sur-tout des vôtres, en vous faisant des promesses qui pourraient devenir vaines par la longueur de ma convalescence, ce qui serait cause de la décadence d'une utile institution. Vous avez un successeur tout prêt, je vous engage à le faire nommer : c'est dans l'intérêt de la chose. Si vous ne partiez qu'à la fin de Février, je vous tiendrais un autre langage, mais je vois d'ici votre impatience de revoir un pays que nous avons été bien dupes de quitter.

Toutefois je vous prie, mon cher M. Mont-Robert, d'être assez bon pour me recommander à S. Ex., afin que si le candidat en question ne remplissait pas ses vues, il daigne penser à moi. Parlez-lui aussi de mon pétrisseur-mécanique ; d'après ce que vous m'avez dit, je pense qu'il y aurait quelque arrangement à prendre avec lui, s'il y était disposé ; et s'il vous manifestait quelques désirs favorables, j'irais à Jalapa dès que mon mal de jambe me le permettrait.

J'ai reçu des nouvelles de M. Giordan, il paraît s'être

réconcilié avec M. de Villevêque : il m'a envoyé un nouveau prospectus ou instructions pour les colons qui se proposent de s'expatrier, cela vaut mieux que le premier ; mais toujours de petits concessionnaires, et point de grande compagnie. Ils concèdent à la vérité gratuitement sur l'Uspanapa ; malgré cela, j'ai bien de la peine à croire que cela réussisse, il faut de l'argent, de l'argent et de l'argent ; les petites compagnies n'en ont pas, conséquemment il en faut former de grandes qui en ont ordinairement. Il pense revenir incessamment, en annonçant plusieurs expéditions.

Je présume que vous ne serez pas encore parti, et que j'aurai le plaisir de recevoir une réponse. En attendant, croyez-moi votre tout dévoué.

Signé OULIBERT.

Certifié conforme à l'original déposé au vice-consulat de France à Veracruz, par le vice-consul.

Signé FÉLICIEN CARRÈRE.

N.° 8.

Extrait d'une lettre de M. Laisné à M. Beringer, tailleur de la gendarmerie royale, à Moulins.

Du 12 Décembre 1829.

Monsieur,

Je ne m'occupe que de faire des sous-concessions territoriales.

Je donne 250 toises sur un fleuve navigable, à raison de 1,200 arpens de 100 perches, et la perche de 20 pieds en tout sens. La vente est faite en toute propriété, fond, tréfond, superficie, bois, mines, etc.

Il est bon de former une petite compagnie (*si on n'a pas des fonds suffisans*) ayant des moyens pour établir de riches cultures, et amener avec soi des cultivateurs auxquels on assure des terres après un temps donné.

J'ai l'honneur de vous saluer avec une parfaite considération, Monsieur, votre dévoué serviteur.

Signé LAISNÉ DE VILLEVÊQUE.

Et d'une autre lettre du 3 *Janvier* 1830.

Monsieur,

J'ai reçu votre lettre du 20. Le lot sur le Goazacoalcos, qui se trouve à votre portée, est de 400 arpens, et n'avance que de 1,200 toises dans les terres; il y en a 30 lots de 4 à 500 arpens, qui se placeront facilement.

Je vous enverrai les sous-seing que l'on fait triples, savoir : un pour vous, reste un dans les archives de la co-

lonie au Goazacoalcos, et un reste ici dans mes mains. Si vous m'aviez donné vos noms et prénoms, envoyez-les-moi ; il faudrait que vous versassiez 400 fr., ou 300 fr. si vous vous décidez à n'en prendre que 300, dans les mains de votre receveur général, qui vous donnerait une traite sur le syndicat, laquelle vous m'enverrez.

Le jeune homme dont vous me parlez doit s'attacher à une des sous-compagnies ou à vous ; il y aura un départ au Hâvre à la fin de Janvier.

J'ai l'honneur de vous saluer bien cordialement.

Signé LAISNÉ DE VILLEVÊQUE.

Certifié conforme à l'original déposé au vice-consulat de France à Veracruz, par le vice-consul.

Signé FÉLICIEN CARRÈRE.

ÉPÎTRE

A M. LAISNÉ DE VILLEVÊQUE,

MEMBRE ET QUESTEUR

DE LA CHAMBRE DES DÉPUTÉS,

ENTREPRENEUR DE LA COLONISATION DU GOAZACOALCOS.

MEXIQUE 1830.

ÉPÎTRE

A M. LAISNÉ DE VILLEVÊQUE.

(DÉCEMBRE 1830).

Vous qu'un palais fameux cache sous ses lambris,
Vieux fils de la tribune où la vertu domine,
Et brille en combattant d'une splendeur divine;
Vous, de nos députés collégue dans Paris,
Laisné, le savez-vous? il est un autre monde
Où l'homme un jour recueille un prix de ses bienfaits.
S'il est un juste Dieu pour la vertu profonde,
Il en est un vengeur aussi pour les forfaits.
Mais quand il vous apprit la trop fatale histoire
De ces colons Français, que votre iniquité
Jeta pour un peu d'or sur un sol empesté,
Le farouche Giordan, recueillant sa mémoire,
Vous a-t-il en secret raconté ses exploits,
Son mépris de l'honneur et son mépris des lois?
Vous a-t-il peint l'effroi qui partout environne
Ces hameaux mexicains où la mort nous moissonne?
Avez-vous vu ses bras tremblottant sans vigueur,
Son corps pâle et fiévreux flétri comme est son cœur?
Vous a-t-il raconté ses tourmens, son délire,
Sa fuite, ses complots, le mépris qu'il inspire,
Et dans Minatitlan le spectacle odieux
De ses iniquités nous révélant ses dieux!....
Giordan n'est pas français, l'inconstante fortune
Se devait acheter une ame si commune.

N.° 8.

Extrait d'une lettre de M. Laisné à M. Beringer, tailleur de la gendarmerie royale, à Moulins.

Du 12 Décembre 1829.

Monsieur,

Je ne m'occupe que de faire des sous-concessions territoriales.

Je donne 250 toises sur un fleuve navigable, à raison de 1,200 arpens de 100 perches, et la perche de 20 pieds en tout sens. La vente est faite en toute propriété, fond, tréfond, superficie, bois, mines, etc.

Il est bon de former une petite compagnie (*si on n'a pas des fonds suffisans*) ayant des moyens pour établir de riches cultures, et amener avec soi des cultivateurs auxquels on assure des terres après un temps donné.

J'ai l'honneur de vous saluer avec une parfaite considération, Monsieur, votre dévoué serviteur.

Signé LAISNÉ DE VILLEVÊQUE.

Et d'une autre lettre du 3 *Janvier* 1830.

Monsieur,

J'ai reçu votre lettre du 20. Le lot sur le Goazacoalcos, qui se trouve à votre portée, est de 400 arpens, et n'avance que de 1,200 toises dans les terres; il y en a 30 lots de 4 à 500 arpens, qui se placeront facilement.

Je vous enverrai les sous-seing que l'on fait triples, savoir : un pour vous, reste un dans les archives de la co-

lonie au Goazacoalcos, et un reste ici dans mes mains. Si vous m'aviez donné vos noms et prénoms, envoyez-les-moi ; il faudrait que vous versassiez 400 fr., ou 300 fr. si vous vous décidez à n'en prendre que 300, dans les mains de votre receveur général, qui vous donnerait une traite sur le syndicat, laquelle vous m'enverrez.

Le jeune homme dont vous me parlez doit s'attacher à une des sous-compagnies ou à vous ; il y aura un départ au Hâvre à la fin de Janvier.

J'ai l'honneur de vous saluer bien cordialement.

Signé LAISNÉ DE VILLEVÊQUE.

Certifié conforme à l'original déposé au vice-consulat de France à Veracruz, par le vice-consul.

Signé FÉLICIEN CARRÈRE.

ÉPÎTRE

A M. LAISNÉ DE VILLEVÊQUE,

MEMBRE ET QUESTEUR

DE LA CHAMBRE DES DÉPUTÉS,

ENTREPRENEUR DE LA COLONISATION DU GOAZACOALCOS.

MEXIQUE 1830.

ÉPÎTRE

A M. LAISNÉ DE VILLEVÊQUE.

(DÉCEMBRE 1830).

Vous qu'un palais fameux cache sous ses lambris,
Vieux fils de la tribune où la vertu domine,
Et brille en combattant d'une splendeur divine;
Vous, de nos députés collégue dans Paris,
Laisné, le savez-vous? il est un autre monde
Où l'homme un jour recueille un prix de ses bienfaits.
S'il est un juste Dieu pour la vertu profonde,
Il en est un vengeur aussi pour les forfaits.
Mais quand il vous apprit la trop fatale histoire
De ces colons Français, que votre iniquité
Jeta pour un peu d'or sur un sol empesté,
Le farouche Giordan, recueillant sa mémoire,
Vous a-t-il en secret raconté ses exploits,
Son mépris de l'honneur et son mépris des lois?
Vous a-t-il peint l'effroi qui partout environne
Ces hameaux mexicains où la mort nous moissonne?
Avez-vous vu ses bras tremblottant sans vigueur,
Son corps pâle et fiévreux flétri comme est son cœur?
Vous a-t-il raconté ses tourmens, son délire,
Sa fuite, ses complots, le mépris qu'il inspire,
Et dans Minatitlan le spectacle odieux
De ses iniquités nous révélant ses dieux!....
Giordan n'est pas français, l'inconstante fortune
Se devait acheter une ame si commune.

Cet homme est apostat : Mexicain aujourd'hui,
Il n'existe plus rien entre la France et lui.
Il a su renoncer à cet honneur insigne
D'être enfant d'un pays dont il était indigne ;
En se faisant justice, il censure un courroux
Dont le poids tout entier doit retomber sur vous.
Où sont-ils vos colons ? répondez-nous, perfide :
Le crime est avéré, vous êtes homicide.
Nous avons des époux, des frères à venger,
Et partant le pouvoir de vous interroger.
Eh ! que répondrez-vous ? votre froid égoïsme
Pour soutenir son rôle aura le jésuitisme.
Un abbé parasite, ignorant imposteur,
Vous prêtera sans honte un appui séducteur.
Il marche à vos côtés, il vous pousse, il vous aide,
Il vous séduit, Laisné, contre vous-même il plaide,
Et peut-être sans lui le mexicain Giordan
N'eût pas sur votre esprit acquis tant d'ascendant.
Vous n'eussiez point cédé : vous, seriez-vous encore
Et non pas un méchant que tout le monde abhorre ?
Que dis-je ? vos aveux trahissent votre cœur ;
Vous saviez le forfait sans qu'il vous fît horreur.
Vous avez tout osé ; votre lâche imposture,
En consommant son crime, entourait son parjure
Du prestige imposant d'un titre respecté,
Dont le nom seul en France est une autorité.
Élu d'un peuple fier de compter pour sa gloire
Tant de grands citoyens chéris de la victoire,
Caché sous leur manteau, votre inhumanité
S'enivrait de l'espoir de son impunité.
« Qu'importe, disiez-vous, cette foule commune
» Qui hâte en se perdant ma tardive fortune ?
» Ces hommes émigrés reviendront-ils un jour ?
» Ils songent au départ et non pas au retour.

» S'ils meurent, j'ai plaidé : s'ils vivent, mon grand âge
» Me promet un abri contre un violent orage :
» Mes fils, ils seront forts au jour de mon trépas,
» A des cris impuissans ils ne répondront pas. »
Impuissans ! Quoi ! des pleurs, les cris de la souffrance
N'auraient plus de pouvoir et plus d'échos en France !
Hélas ! il fut un temps que des mortels pervers
Trafiquaient de l'opprobre et nous rivaient des fers ;
Qu'un Roi bigot, sans foi, mais despote imbécille,
Asseyaient nos tyrans sur son trône inutile.
Dans ces temps désastreux de tumulte et d'effroi,
Le crime était caché sous le froc de ce Roi,
Et des hommes vendus à ses vouloirs impies
Lui mettaient un licol et vivaient d'infamies.
Le crime alors avait une majorité,
Il paraissait sans masque avec impunité :
Le Roi saintement sot, ignorant mais docile,
Signait de grands pardons, et s'endormait tranquille,
Heureux d'avoir sauvé pour le bien de l'état
Un prêtre suborneur, ou pontife apostat !
Oh ! dans ces temps, Laisné, vous eussiez pu prétendre
A ces pardons honteux qu'on ne peut plus comprendre.
Il nous souvient des pleurs de cet hôte étranger,
De cet Anglais trahi qu'on ne put point venger.
Les pleurs de Loveday redemandaient ses filles
A la France indignée, à l'effroi des familles.
De nobles députés alors ont combattu,
Et votre vote aussi soutenait leur vertu.
Le talent cependant tombait sous l'imposture.
Les jésuites régnaient, ils avaient fait l'injure,
Et leur souffle empesté corrompait cette Cour
Que le peuple abhorrait, qu'il chassa sans retour.
C'est aussi dans ces jours de funeste mémoire,
Jours que nos assassins nommaient jours de victoire ;

C'est dans ces jours, Laisné, qu'un pouvoir scélérat
Criait à ses suppôts : amis, sauvez Maingrat !
C'est dans ces jours enfin de fêtes politiques,
Que le sang de nos fils inonda nos portiques !
Mais ces crimes passés que l'histoire inscrit bien,
On ne les commet pas sous un Roi-citoyen,
Sans payer à la loi la peine qu'elle inflige.
La loi ne connaît point noblesse ni prestige,
Fussiez-vous fils du Roi, si vous étiez pervers,
Et que la loi voulût vous imposer des fers.....
La loi : le peuple entend cette foudre imposante,
Ce n'est plus un vain mot, c'est une arme pesante;
Elle absout ou punit, frappe les attentats;
Et malheur à celui qui ne la craindrait pas !
Du climat mexicain l'influence rapide
Distillait à grands flots son poison homicide.
Les colons accablés sous le poids de leurs maux
Semblaient autant de morts sortis de leurs tombeaux.
Les morts sont moins affreux : cette ame délirante,
Prête à fuir de leur sein, et sur leur bouche errante,
Ces yeux grands et ternis, ces membres découverts,
Noirs et vivans encor, palpitans, entr'ouverts.
Spectacle horrible, ô ciel ! mais digne du parjure
Qui mentait à la France, aux dieux, à la nature,
Dans le cœur des colons portait les derniers coups.
Laisné, leur sang un jour retombera sur vous.
Si vous les aviez vus ces époux et ces mères,
Pâles, défigurés, mais grands dans leurs misères,
Élevant vers le ciel des regards impuissans,
De leurs corps déjà froids réchauffer leurs enfans,
Leur porter un peu d'eau d'une main défaillante,
Et mourir, avant eux, de rage et d'épouvante !....
Hélas ! leurs fils bientôt les suivaient au cercueil,
Et leurs convois conduits sans prière et sans deuil.

Sans amis, sans parens, allaient rendre à la terre
Sous un ciel étranger leur dépouille étrangère.

Et ces jeunes Français, pleins d'espoir et de vie,
Victimes à vingt ans de votre perfidie,
Ces nourrissons chéris de pères désolés,
Si remplis d'avenir, et sitôt accablés :
Ces jeunes gens si fiers de décorer encore
Leurs habits en lambeaux d'un ruban tricolore,
Qui pleuraient, s'embrassaient, accusaient leur vertu
D'aimer la liberté sans avoir combattu :
Où sont-ils maintenant ? moissonnés avant l'âge,
La mort les a couchés sur un lointain rivage.
Peut-être que leur ame errante sur les eaux
Cherche un ciel moins impur, et des climats plus beaux !
Peut-être elle viendra saluer la patrie !
Hélas ! ils la quittaient quand elle était flétrie ;
Mais en mourant, ô France, ils te tendaient les bras !
Ils furent aveuglés, mais n'étaient point ingrats.

Ils ne sont plus, Laisné, leur image effrayante
Est toujours devant nous terrible et suppliante.
Vengeance, criaient-ils, vengeance au nom des dieux !
Et leurs derniers soupirs nous jettaient ces adieux.
Et vous, que faisiez-vous en ces affreux momens !
Dans le sein de Paris parjure à vos sermens,
Vous marchiez en triomphe au milieu de la gloire,
Vous aviez votre part de l'immense victoire :
Député sans vertu, vous étiez couronné,
Votre bras teint de sang n'était point soupçonné.
La main d'un citoyen vengeur de la patrie
Frappait avec transport dans votre main flétrie ;
Il vous parlait de gloire, et votre impiété
Mêlait un vœu de sang au vœu de liberté.
Liberté ! ce mot vaste est pour vous un vain songe,

Jamais la liberté n'arbora le mensonge.
L'homme né vraiment libre est grand et généreux;
Il ne s'abreuve point du sang des malheureux,
A la foi du traité jamais il n'est perfide;
Il n'est point hypocrite, il n'est point homicide;
Mais s'il est député, lorsqu'il a combattu,
En quittant la tribune il songe à la vertu.

Cette religion que tout homme en soi-même
Accueille, qu'il redoute, et que pourtant il aime;
Cette religion, chère même au méchant,
N'a-t-elle rien pour vous de grave et de touchant?
Sur le bord de la tombe où l'âge vous entraîne,
Quel poison, quel délire et quelle erreur soudaine,
Dérobant à vos ans leur vieille majesté,
Fit d'un homme estimable un mortel détesté?
De l'or, la soif de l'or, c'est là ce qui vous touche,
Ce qui règle votre ame et dément votre bouche;
La soif de l'or, voilà ce qui vous a perdu.
Silence! un cri de mort a droit d'être entendu.
Vous l'avez provoqué, vous qui deviez l'attendre,
Nos frères en mourant nous ont légué leurs cendres.
Une terre étrangère a recueilli nos pleurs,
Aux yeux du monde entier nous devions vous l'apprendre,
Et pour derniers adieux leur chercher des vengeurs.

FIN.

THE NEW YORK PUBLIC LIBRARY
REFERENCE DEPARTMENT

This book is under no circumstances to be taken from the Building

Form 418